

MANIOC.org

Université Toulouse 1 Capitole

Service Commun de la Documentation



MANIOC.org

Université Toulouse 1 Capitole
Service Commun de la Documentation



MANIOC.org

Université Toulouse 1 Capitole

Service Commun de la Documentation

MANIOC.org

Université Toulouse 1 Capitole

Service Commun de la Documentation

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'AMÉRIQUE

DEPUIS SA DÉCOUVERTE

JUSQU'À NOS JOURS

MANIOC.org

Université Toulouse 1 Capitole

Service Commun de la Documentation



48871

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'AMÉRIQUE
DEPUIS SA DÉCOUVERTE,
TOME HUITIÈME.

M. DCC. LXVII.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'AMÉRIQUE

DEPUIS SA DÉCOUVERTE.

TOME HUITIÈME

Res 48871

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AMÉRIQUE DEPUIS SA DÉCOUVERTE;

*QUI comprend l'Histoire Naturelle, Ecclésiastique,
Militaire, Morale & Civile des contrées
de cette grande partie du Monde.*

PAR le R. P. TOURON, de l'Ordre des
Freres Prêcheurs.

TOME HUITIEME.



A PARIS,

Chez JEAN-THOMAS HÉRISSANT, fils, rue
Saint Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'AMÉRIQUE

DEPUIS SA DÉCOUVERTE;

On comprend l'histoire Nouvelle, l'Amérique
du Nord, l'Amérique du Sud, les colonies
de l'Amérique septentrionale.

PAR M. B. P. TOURNAI, de l'Ordre des
Frères Prêcheurs.

TOME QUATRIÈME.



CHEZ JEAN-THOMAS HARRISANT, à la
Saint-Jacques, à St. Paul & à St. Hilaire.

M. DCC. LXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'AMÉRIQUE,
DEPUIS SA DÉCOUVERTE;

Qui comprend l'Histoire Ecclésiastique,
Militaire, Morale & Civile des con-
trées de cette grande partie du monde.




QUATRIÈME PARTIE.

LIVRE TROISIÈME.

Lettre de l'Illustrissime Don Jean de Palafox,
Evêque d'Angelopolis, au Pere André de
Rada, Provincial des Jésuites

MON RÉVÉREND PÈRE,

»  AI reçu la lettre que
» vous m'avez écrite le
» 14 Avril, pour ré-
» pondre à la mienne
» du 7 du même mois,
» avec laquelle je vous avois en-
Tome VIII. A

» voyé le Bref de Sa Sainteté, reçu
 » au Conseil Royal, qui décide tous
 » les différends qui sont entre votre
 » société & moi. Je vous l'avois
 » écrite avec toute la douceur pos-
 » sible, comme on le peut voir par
 » la lettre même, & avec une inten-
 » tion & une fin aussi sainte, qu'est
 » le desir de satisfaire à tant de con-
 » sciences misérablement tourmen-
 » tées, & d'éteindre le feu de tant
 » de scandales qui causent aujour-
 » d'hui un embrasement spirituel
 » dans l'Eglise de l'Amérique, lors-
 » qu'on voit les enfans d'une sainte
 » Société, qui sont publiquement ex-
 » communiés, irréguliers & sus-
 » pens, célébrer publiquement le
 » saint Sacrifice de la Messe, en mé-
 » prisant les censures de l'Eglise, qui
 » sont néanmoins toute sa force, &
 » affoiblissant ainsi la discipline Ec-
 » clésiastique, & l'exposant aux maux
 » irréparables & aux hérésies, qui
 » affligent d'autres pays par de sem-
 » blables rebellions.

» Je vous ai écrit avec une affecti-
 » on sincere pour la paix, qui con-
 » siste dans l'obéissance que nous de-

» vous rendre les uns & les autres
 » aux Bulles des Papes, & aux Or-
 » donnances du Roi, qui concou-
 » rent à la même fin, & qui non-
 » seulement déclarent nul tout ce
 » qui a été fait par les Juges Con-
 » servateurs, & par ceux qui les ont
 » aidés; mais décident aussi qu'on
 » n'a pû en nommer, & qu'il n'y
 » avoit aucune occasion de le faire;
 » que ce n'a point été faire injure à
 » votre Société, que d'user dans
 » mon Diocèse du droit que me don-
 » ne le Concile de vous demander
 » les approbations que vous avez
 » pour confesser & prêcher, & de
 » vous défendre ces fonctions quand
 » vous ne montrez pas d'approba-
 » tions; que mon Grand-Vicaire
 » peut légitimement vous excom-
 » munier; & que ses censures sont
 » valides, & non celles des Conser-
 » vateurs.

» Qui n'auroit donc cru que l'es-
 » prit de votre Révérence (qui de-
 » fire tant de s'unir à Dieu, comme
 » vous me l'écrivez dans votre let-
 » tre) ne la dût porter à venir en
 » cette Ville avec une sainte humi-

» lité , pour obéir aux Ordonnan-
» ces du Saint Siege , avec ceux qui
» ont entretenu des démêlés & des
» scandales si terribles , qu'ils ont
» porté le trouble dans l'Europe , &
» mis l'Amérique dans les larmes.
» Mon intention étoit de donner
» l'absolution aux excommuniés par
» les voies les plus douces qui sont
» permises dans le droit , afin qu'éta-
» blissant par ce moyen la vérité de ce
» fait dans le pays, on pût recommen-
» cer à servir Dieu avec la paix &
» l'union, que vous troublez par vos
» fausses relations.

» Au lieu de cela , je reçois une
» de vos lettres remplie d'amertu-
» me , & qui me pique presque dans
» toutes les lignes , commençant par
» une forte réprimande , & disant
» que je trouble la joye pascha-
» le ; & cela , parce que je vous
» envoie le Bref de Sa Sainteté reçu
» par le Conseil , & que je vous l'in-
» time , afin que vous y obéissiez. Je
» fais tout cela avec toute la sincé-
» rité & la modestie possible , dans
» une des plus importantes affaires
» de nos jours , qui a été réglée uni-

» formement par le Pape & par le
 » Roi. Devant partir au premier jour
 » pour l'Espagne, je devois être en
 » état de pouvoir rendre compte à
 » Sa Majesté de quelle maniere le
 » Bref avoit été reçu ici, afin que
 » le Pape & le Roi sçussent aussi ce
 » qu'ils auroient à faire, si on ne
 » leur obéissoit pas. Et à tout cela
 » vous me répondez par une lettre
 » pleine d'injures.

» Je desirerois bien sçavoir en
 » quoi j'ai tant offensé votre Révé-
 » rence, que j'aie mérité tous les
 » désagrémens de sa lettre; & sur
 » quoi vous vous fondez pour me
 » maltraiter si fort, moi qui ne fais
 » autre chose que vous proposer les
 » moyens convenables pour sortir
 » d'affaire.

» S'il ne faut pas publier le Bref
 » du Pape, pourquoi l'a-t-il donné?
 » Pourquoi a-t-il été reçu par le
 » Conseil, & pourquoi son princi-
 » pal Officier en a-t-il donné le cer-
 » tificat par son ordre? Y a-t-il quel-
 » que particulier qui n'ait droit de
 » rendre publique une Sentence don-
 » née en sa faveur? Et pourquoi un

» Evêque ne l'auroit-il pas auffi de
 » vous fignifier un Bref de Sa Sain-
 » teté, qui éclaircit fes difficultés ;
 » & qui doit lui fervir de règle pour
 » le préfent & pour l'avenir ?

» Vous m'accufez pour ce fujet
 » dans votre lettre, d'être l'auteur
 » des fcandales que vos Religieux
 » ont caufés, moi qui les ai foufferts.
 » Vous dites que je trouble la paix
 » publique. Vous publiez que je n'o-
 » béis point au Roi ; & par des dif-
 » cours impertinens ; vous mettez
 » tout le droit & la vertu dans vos
 » Religieux qui m'ont perfécuté, &
 » en moi toute la faute de ce que
 » j'ai fouffert. Vous décriez la pa-
 » tience, & accréditez la violence
 » & la déraifon. De quelle maniere
 » vos Religieux m'ont-ils traité dans
 » les Chaires ? & je me fuis tû pen-
 » dant quatre ans. J'ai diffimulé leurs
 » fatyres, auffi-bien que toutes les
 » conſpirations qu'ils ont faites con-
 » tre moi dans les Tribunaux du
 » Royaume. Je n'ai fait autre chofe ;
 » pour répondre à ces accufations ;
 » que me tourner vers Dieu, & lui
 » rendre graces ; & fi j'ai écrit, ce

» n'a été que pour rendre compte à
 » mes Supérieurs de ce qui se pas-
 » soit , afin qu'ils y remédiaient ,
 » comme le Pape & le Roi ont fait ,
 » se déclarant en ma faveur contre
 » votre Société.

» Vos Révérences ne m'ont-elles
 » pas déclaré un excommunié pu-
 » blic, par des imprimés qu'elles ont
 » débités jusques dans les hôtelle-
 » ries, dans les cabarets & les cham-
 » bres garnies de la Nouvelle Espa-
 » gne ? Vos Révérences ne m'ont-
 » elles pas enlevé beaucoup de mes
 » Diocésains, & fait une conspira-
 » tion avec eux, pour les porter à
 » me désobéir, & pour publier pen-
 » dant que je vis encore, que le Sie-
 » ge est vacant ? Ceux qui ne sont
 » pas entrés dans vos desseins, ont
 » été maltraités, emprisonnés, ou
 » bannis. Vous avez élevé contre
 » mon Eglise & contre mon peuple
 » une persécution, qui dans tou-
 » tes ses circonstances n'est gueres
 » moindre que ces grandes persécu-
 » tions qui affligèrent l'Eglise primi-
 » tive.

» Vos Révérences n'ont-elles pas

§ HISTOIRE GÉNÉRALE

» sollicité pour qu'on m'outrageât ;
» qu'on me traitât comme un infâ-
» me , par des cris publics , dans les
» places de Mexique & dans les rues
» d'Angelopolis , votre Pere Saint
» Michel allant devant les trompet-
» tes , dans les rues & dans les pla-
» ces , parlant avec un emportement
» incroyable , & excitant le plus
» grand scandale contre un Prélat
» qui ne les a jamais offensés en
» rien ? Quelles lettres vos Religieux
» n'ont-ils pas publiées contre moi ?
» Quelles fatyres ! Combien de fauf-
» ses relations , me dépeignant com-
» me un méchant , un vicieux , un
» ambitieux , un cruel ? Et tout cela ,
» parce que je défendois la dot de
» mon épouse & ma juridiction ;
» que je tâchois de procurer le re-
» pos & la sûreté de la conscience
» de mes Diocésains , par l'adminis-
» tration valide des Sacremens ; au
» lieu que vos Révérences les admi-
» nistroient sans aucun droit , sans
» juridiction ni privilege , comme il
» est constant par la déclaration du
» Saint Siege , dans le Bref que je
» vous ai envoyé , &c.

» Quand mon Vicaire Général ,
 » élu Evêque de Honduras , excom-
 » munia les Régens qui enseignoient
 » la Grammaire dans votre College
 » du Saint - Esprit (de quoi vous
 » vous plaignez dans votre lettre)
 » n'étoit-ce pas pour empêcher qu'ils
 » ne répandissent le venin dans le
 » cœur de leurs Ecoliers , qui sont
 » mes ouailles , les portant à mépri-
 » ser leur Evêque , leur donnant des
 » Ecrits satyriques contre lui , di-
 » fant qu'il étoit excommunié?
 » Si ces Maîtres de Grammaire nour-
 » rissoient leurs Ecoliers de ce lait
 » empoisonné, faut-il s'étonner qu'é-
 » tant leur Pasteur , je veuille qu'ils
 » soient instruits dans la saine doc-
 » trine , qui est la vraie nourriture
 » des ames? Je ne vous ai confié
 » mes enfans spirituels , ni l'éduca-
 » tion de la jeunesse , qu'afin qu'ils
 » fussent instruits dans la soumission
 » aux chefs spirituels de l'Eglise, qui
 » sont les Evêques , auxquels on doit
 » porter respect.

» Vous vous plaignez de ce que
 » je n'ai point voulu ordonner quel-
 » ques-uns de vos Ecoliers. Cela est

» vrai ; mais je n'ai refusé que ceux
» qui firent cette infâme mascarade,
» qui sortit de votre College le jour
» de Saint Ignace 1647. On y avoit
» profané la dignité Episcopale, re-
» présentée par une Statue, avec
» des circonstances si abominables,
» qu'on n'a jamais rien vu de sem-
» blable, pas même parmi les héré-
» tiques. Un d'eux avoit une croffe
» pendante à la queue de son che-
» val, & une mitre aux étriers. Ils
» profanoient l'Oraison Dominicale
» & la Salutation Angélique, chan-
» tant des Chançons infâmes contre
» ma personne & ma dignité, ré-
» pendant parmi le peuple des vers
» satyriques, m'appellant hérétique,
» & poussant l'impiété jusqu'à appel-
» ler une hérésie formelle, la défen-
» se que le Concile de Trente fait
» aux Religieux de confesser sans
» approbation. *Aujourd'hui (di-
» soient - ils) la Compagnie s'oppose
» avec une vigoureuse résolution à la
» formelle hérésie.* Paroles qu'on pu-
» blia dans des Ecris, qui furent
» gardés par des gens qui avoient du
» zèle pour la gloire de Dieu, & qui

» espéroient qu'il n'abandonneroit
 » point son Eglise. C'étoit donc en
 » moi une hérésie de soutenir la dé-
 » finition du Concile , & en vous
 » une vertu de la combattre : une
 » hérésie en moi, de vous défendre
 » d'entendre les confessions sans pou-
 » voirs ; & en vous une vertu de
 » confesser sans pouvoir : en moi
 » une erreur, de penser au bien des
 » ames dont je suis chargé ; & en
 » vous une action de vertu, de les
 » exposer à se perdre (par des con-
 » fessions & des communions sacri-
 » léges), &c.

» Vous vous plaignez encore de
 » ce que la Congrégation des In-
 » diens & Metifs, qui se tenoient
 » dans votre Chapelle, est allée
 » dans l'Eglise de Saint Christophe,
 » dépendante de ma Jurisdiction :
 » mais la plus grande partie ne vou-
 » loit point s'assembler chez vous ;
 » & ils avoient de la peine de ce que
 » vos Révérences les tenoient occu-
 » pés à leur service la plus grande
 » partie de l'année. Vous vous plai-
 » gnez aussi de ce qu'ils ont enlevé
 » leurs ornemens, entr'autres un

» Crucifix. Mais ils l'ont fait avec
 » toute sorte de modestie ; & ils le
 » pouvoient, puisqu'ils les avoient
 » fait faire à leurs dépens. Voilà vos
 » plaintes.

» Mais, dites-moi, Pere Provin-
 » cial, quel pouvoir avez-vous d'é-
 » riger des Confrairies sans permis-
 » sion de l'Evêque, sans Réglemens
 » faits ou approuvés par lui ; &
 » surtout quand les Curés se plai-
 » gnent que quelques - unes de leurs
 » ouailles ne les veulent plus recon-
 » noître pour Pasteurs ? N'étoit-il
 » pas raisonnable que vous eussiez
 » recours à l'Evêque pour avoir
 » cette permission ? Les Confreres
 » s'y sont adressés, & le Vicaire Gé-
 » néral a donné une Sentence que
 » vos Révérences auroient dû res-
 » pecter, & puis se taire. Où est
 » donc le sujet de votre plainte ?

» Pour ce qui est de ce que vous
 » dites, que mes Prédicateurs ont
 » parlé en Chaire contre votre Com-
 » pagnie, je n'en ai encore rien sçu ;
 » & s'ils l'avoient fait, j'en eusse eu
 » beaucoup de peine ; car encore que
 » pendant six ans j'aie souffert de

» continuelles fatyres, que vos Re-
 » ligieux ont faites contre moi, dans
 » la Chaire & ailleurs, cela ne m'a
 » donné aucune peine contre eux ;
 » au contraire, je les embrasse de
 » toute mon ame, à cause du bien
 » qui m'en revient. Ayant sçu néan-
 » moins que le Pere Aquilar maltrai-
 » toit publiquement dans ses Ser-
 » mons un Prêtre docte & vertueux,
 » Curé d'une des Paroisses d'Ange-
 » lopolis, j'avertis ce Curé qu'il de-
 » voit souffrir en patience ces inju-
 » res, & ne rien dire en Chaire pour
 » en marquer son ressentiment ; mais
 » se faire un mérite devant Dieu en
 » se taisant . . . Enfin les Ecrits impr-
 » més par vos Révérences dans ce dif-
 » férend ont été vus en Espagne & à
 » Rome, & on y a remarqué la diffé-
 » rence de notre maniere d'écrire.

» En dernier lieu, votre Révé-
 » rence se déclare le protecteur des
 » Ecclésiastiques rebelles, de ceux
 » qui, pour avoir méprisé les cen-
 » sures, sont irréguliers & suspens,
 » & qui ne laissent pas de célébrer le
 » divin Office, & d'offrir le sacrifice
 » de l'Autel dans vos Colleges ; com-

» me auffi de ceux qui pendant la
 » vie de leur Prélat ont déclaré fon
 » Siege vacant, ayant reçu pour cela
 » de grandes fommes d'argent de vos
 » Révérences, ainfi qu'il eft prouvé
 » dans le procès. Vous vous déclara-
 » rez encore pour ceux qui ont re-
 » fusé publiquement de m'obéir, con-
 » tre le ferment qu'ils ont fait en
 » prenant poffeffion de leurs Prében-
 » des

» C'eft cette contumace, cette déf-
 » obéiffance & rebellion que vous
 » foutenez. Vous m'écrivez cepen-
 » dant que je vous perfecute à caufe
 » de vos dévots ; & au lieu de leur
 » enfeigner l'humilité, & de les por-
 » ter à reconnoître leur faute, afin
 » d'en obtenir le pardon, vous les
 » tenez dans vos Colleges, à la vue
 » de tout le monde : vous les nour-
 » riffez, les entretenez, & les fou-
 » tenez devant les Tribunaux de la
 » Juftice, afin qu'ils ne m'obéiffent
 » pas. Comment fe peut-il faire,
 » Pere Provincial, qu'un homme
 » fçavant, tel qu'on m'a dit que vous
 » êtes, & que je le crois, veuille
 » être avocat d'une fi méchante cau-

» se ? Est-ce là la paix publique, que
 » vous faites profession de vouloir
 » entretenir ? Est-ce là l'humilité &
 » la modestie que votre Société vous
 » enseigne, & dont font profession
 » vos Religieux, que vous louez
 » dans votre lettre comme des gens
 » humbles & modestes ? Peut-il y
 » avoir de la modestie & de l'humili-
 » lité dans ceux qui portent les infé-
 » rieurs à la défobéissance & à la ré-
 » volte ? Peut-on donner le nom de
 » paix à ce qui trouble la paix publi-
 » que, à ce qui excite la division &
 » la guerre ?

» Mais que diriez-vous si j'avois
 » dans ma maison quatre Religieux
 » de votre Compagnie, lesquels
 » gardant leur habit, refusassent de
 » vous obéir, & de retourner chez
 » vous, & qui publiassent contre
 » vous des libelles & des satyres ?
 » Quelles plaintes n'en feriez-vous
 » pas, & avec raison ? Cependant
 » c'est ce que vous faites Mais
 » cela n'est en vous que sainteté &
 » perfection. Pourquoi vous sera-t-il
 » permis de faire ce qui ne me l'est
 » pas ? Je me suis tû néanmoins. J'ai

» reçu & souffert les satyres publi-
» ques que ces Ecclésiastiques m'ont
» envoyées. J'ai dissimulé cette nou-
» velle insulte avec une patience
» bien différente de celle que votre
» Révérence loue dans ses Reli-
» gieux, qui fomentent & entre-
» tiennent des défobéissances si per-
» nicieuses à l'Etat, & d'un si dan-
» gereux exemple, tant pour le
» Clergé que pour le peuple, &c.

» Pendant que les excommuniés
» célèbrent la sainte Messe, je de-
» mande à Dieu qu'il ait pitié de
» ceux qui l'offensent; comme je
» pardonne aussi de tout mon cœur
» les extravagances de la lettre que
» vous m'avez envoyée, pour ré-
» pondre à celle que je vous avois
» écrite avec toute la douceur & la
» modération possibles, me confiant
» sur ce que je m'adressois à une per-
» sonne, qui n'avoit aucun engage-
» ment dans les démêlés précédens,
» & que lui écrivant des choses de
» cette nature, je porterois plutôt
» votre Révérence à mêler ses lar-
» mes aux miennes, & à se rendre
» avec humilité aux ordres du Pape

» & du Roi, qu'à tomber dans les
 » emportemens avec lesquels elle se
 » défend

» Mais il est juste que je satisfasse
 » à ce que vous me dites de plus
 » offensant, & qui devroit être si
 » éloigné de sortir de la plume d'un
 » Chrétien ; que je sçai, & plusieurs
 » autres aussi, pour quel sujet je me
 » retirerai dans les montagnes. L'on
 » connoît assez les motifs qui m'y
 » ont porté : personne n'ignore avec
 » quelle violence vous me persécutiez,
 » & troubliez tous ces Royaumes :
 » car il n'étoit pas seulement
 » question de ma personne & de ma
 » dignité, mais de la paix & de la
 » tranquillité publique, vos Religieux
 » disant hautement, qu'il vaudroit
 » mieux que toute la Nouvelle
 » Espagne se perdît, que non pas
 » que la Compagnie perdît sa réputation
 » & son honneur. Mais pour
 » quoi vos Révérences ne l'établissent-elles
 » pas (cette réputation)
 » comme font les autres anciens Ordres
 » Religieux, dans l'humilité &
 » le respect dû aux Evêques ?

» Pourquoi me serois - je retiré

» aux montagnes, sinon pour y vi-
 » vre parmi des bêtes moins cruel-
 » les que ceux qui se révoltant con-
 » tre le Concile de Trente, maltrai-
 » toient les Prêtres, chassoient les
 » Chanoines, excommunioient les
 » Evêques, les dépouilloient de leurs
 » Eglises, & menaçoient de tuer le
 » Pasteur, afin de se rendre maîtres
 » du troupeau, qui se trouvoit ex-
 » posé à vos violences en suivant
 » son Evêque, & compatissant aux
 » injures qu'on lui faisoit. Je me suis
 » retiré, parce que je n'aime pas au-
 » tant le sang que vos Religieux, qui
 » alloient par les rues avec des ar-
 » quebuses & autres armes, accom-
 » pagnés d'un grand nombre de scé-
 » lérats, qu'ils avoient ramassés dans
 » leur maison pour venir attaquer
 » mon Palais Episcopal, s'appuyant
 » plus sur ma patience que sur leurs
 » forces.

» Pourquoi me suis-je retiré aux
 » montagnes, si ce n'est pour em-
 » pêcher qu'il n'arrivât à Angelopo-
 » lis le même malheur qui arriva à
 » Mexique du tems de Don Jean de
 » la Serna, où il n'y avoit pas tant

» de dispositions pour allumer un si
 » grand embrasement qu'il y en avoit
 » ici ? Pourquoi me suis-je retiré ,
 » quand je ne faisois que soutenir le
 » Concile, si ce n'est afin que ceux
 » qui le combattoient ne se perdif-
 » sent pas ; non pas tant qu'il fût à
 » craindre que vous périssiez par les
 » mains du peuple irrité, que parce
 » que je me croyois obligé d'empê-
 » cher, autant que je pourrois, que
 » vous ne souillassiez vos mains dans
 » le sang d'un Evêque ? Pourquoi
 » Jesus-Christ se retira-t-il de Naza-
 » reth, si ce n'est pour empêcher
 » les Juifs de le précipiter & de se
 » perdre eux-mêmes en le précipi-
 » tant ? Jacob, David, les Apôtres,
 » les saints Evêques dans l'occasion
 » se sont retirés pour la même raison.

» Si je ne cherchois pas à plaire à
 » Dieu, mais seulement les applau-
 » dissemens des hommes, je les trou-
 » verois aisément, en laissant per-
 » dre mes brebis, sans m'appliquer à
 » faire mon devoir, ne me mettant
 » point en peine de leur salut, &
 » les laissant recevoir les Sacremens
 » des mains de ceux qui n'en ont pas

» le pouvoir. Je n'avois qu'à diffi-
 » muler avec vos Révérences, les
 » laissant se rendre maîtres des dix-
 » mes, mes Eglises demeurant dé-
 » pouillées de tout, les Chanoines
 » de leurs revenus, les pauvres &
 » les Hôpitaux de tout secours, &
 » la dignité Episcopale de sa jurif-
 » diction. J'aurois pû alors recevoir
 » des louanges de votre part ; il
 » n'auroit plu sur moi que des Epî-
 » tres Dédicatoires ; & quand je
 » m'en serois enfui sur les plus hau-
 » tes montagnes de l'Arménie, vous
 » m'y seriez venu chercher, pour
 » me noyer dans le déluge de vos
 » flatteries, comme vous faites à
 » l'égard des autres, & comme vous
 » avez fait à mon égard, avant que
 » de m'avoir connu pour un défen-
 » seur intrépide de la cause de Dieu.

» Croyez - vous que la fuite de
 » Jacob fut honorable à Esau ; que
 » les malheurs de David fussent
 » avantageux à Saül ; que les tra-
 » vaux de Saint Athanase & de Saint
 » Thomas de Cantorbery donnas-
 » sent grand crédit à Julien l'Apos-
 » tat, & à Henri, Roi d'Angleterre ?

» Vos Religieux se sont vantés
 » d'avoir contraint l'Evêque de s'en-
 » fuir aux montagnes, ajoutant qu'il
 » ne devoit pas s'imaginer avoir à
 » faire à ceux de la Robbe grise ; que
 » pour eux ils ont beaucoup de pou-
 » voir. Comme si l'on devoit esti-
 » mer un pouvoir qui ne se fait con-
 » sidérer que par le renversement
 » de toutes les Loix, & dont la plus
 » grande force cause la perte de ceux
 » qui s'en servent.

» Que votre Révérence souffre
 » patiemment la mortification que
 » je lui cause par cette correction
 » Soyez assuré que je ne
 » vous écris point ceci pour vous
 » attrister, ni parce que vos injures
 » m'ont fait de la peine ; mais feu-
 » lement pour défendre la raison,
 » ma cause, ma dignité, & pour
 » suivre l'enseignement du saint Es-
 » prit, qui nous ordonne de répon-
 » dre raisonnablement à celui qui
 » n'a point de raison, *de peur qu'il ne*
 » *s' imagine être sage, &c.* Dieu conser-
 » ve Votre Révérence plusieurs an-
 » nées. L'EVÊQUE D'ANGELOPOLIS.

A Angelopolis le 4 Mai 1649.

La Lettre qu'on vient de lire ne peut que surprendre & affliger un cœur chrétien. On ne fçauroit lire fans peine , qu'après la décision folemnelle d'un long procès : après un jugement porté par les deux Puiffances , avec une pleine connoiffance de l'affaire , les deux Parties ouies , les adverfaires de l'Evêque d'Angelopolis continuent encore à brouiller & à fe plaindre. Ils fe plaignent que le Prélat perfecuté publie la Sentence rendue en fa faveur par le Vicaire de Jesus-Christ , & autorifée par le Roi Catholique dans fon Confeil Royal des Indes. Ils font plus , ils fement de fauffes relations dans le public , pour rendre douteux le jugement qui les condamne , & tout cela afin de pouvoir entretenir toujours les divifions , perpétuer le trouble & allumer de plus en plus un feu qui confume tout , & qui menace également l'Autel & le Trône.

C'est ce que nous allons voir dépeint d'une maniere non moins frappante que naïve , dans la feconde lettre du vénérable Don Jean de Palafox au Pape Innocent X. Si cette

lettre est fort longue, elle est aussi très-intéressante ; & comme elle fait partie de l'Histoire de l'Amérique, elle entre dans le plan de cet ouvrage. Il est consolant d'ailleurs de pouvoir écrire la vie d'un grand serviteur de Dieu, de représenter ses travaux, ses peines, ses souffrances, toutes ses épreuves, sur ses propres Mémoires : la sincérité en est constatée, parce qu'il n'avance rien dont tous les Tribunaux de la nouvelle Espagne n'ayent retenti ; rien qui n'ait été connu en son tems dans l'Europe & dans toute l'Amérique. Nous n'abrègerons ou ne supprimerons que les répétitions.

Seconde Lettre de Don Jean de Palafox, Evêque d'Angelopolis, au Pape Innocent X.

Du 8 Janvier 1649.

» Les Ecclésiastiques que j'avois
 » envoyé à Rome vers Votre Sain-
 » teté, vous ont rapporté, Très-
 » Saint Pere, que les conservateurs
 » que les Jésuites, comme Réguliers
 » & Religieux, se sont fait donner,

» sous prétexte de maintenir leurs
 » privilèges, m'avoient excommu-
 » nié, qu'ils m'avoient fait une in-
 » finité d'outrages, & étoient pas-
 » sés encore à d'autres scandales,
 » sans que nulle autre raison les y
 » eût poussés, que parce que je tra-
 » vaillois avec soin pour le bien des
 » ames, pour la défense de la jurif-
 » diction Ecclésiastique, & pour l'e-
 » xécution des decrets du saint Con-
 » cile de Trente, ainsi que la Con-
 » grégation établie par Votre Sain-
 » teté pour le jugement de cette af-
 » faire, l'a reconnu clairement.

» Mais lorsque ces Ecclésiastiques
 » furent partis, les Jésuites excite-
 » rent encore de plus grands trou-
 » bles contre ma personne & ma
 » dignité, émeurent de plus violen-
 » tes séditions, me déchirerent par
 » des outrages plus atroces; & per-
 » sécutant plus cruellement, tant
 » mon Clergé que mon peuple (car
 » je puis bien dire à Votre Sainteté
 » ce qu'ils ont bien voulu faire) ils
 » réduisirent mon Diocèse dans un
 » état encore plus violent & plus mi-
 » sérable qu'auparavant.

» Ces

» Ces Religieux, que j'ai aimé d'a-
 » bord en Notre-Seigneur, comme
 » étant mes amis, & que j'aime au-
 » jourd'hui plus ardemment par l'ef-
 » prit du même Seigneur, comme
 » étant mes ennemis, voyant, Très-
 » Saint Pere, que mon peuple n'é-
 » toit point touché des excommuni-
 » cations nulles & invalides des con-
 » servateurs de leurs privileges,
 » mais qu'au contraire leur amour
 » pour leur Pasteur, dont ils recon-
 » noissoient la voix dans mes Or-
 » donnances, les attachoit insépa-
 » rablement à moi, ils s'emporte-
 » rent d'une fureur si aveugle & si
 » violente, parce qu'ils pensoient
 » qu'on les méprisoit, qu'ils conçu-
 » rent le dessein d'emprisonner leur
 » Evêque, si je ne me résolvois de
 » soumettre l'autorité de ma Char-
 » ge & la dignité de mon Ministère
 » à leur ambition démesurée.

» Connoissant néanmoins qu'ils
 » ne pourroient pas exécuter ce des-
 » sein avec la facilité qu'ils desi-
 » roient, parce que la seule horreur
 » de cet attentat portoit les peuples
 » à la défense de leur Pasteur, ils ne

» se contenterent pas de tâcher d'a-
» nimer contre moi les autres Ré-
» guliers de mon Diocèse, en leur
» persuadant que cette cause leur
» étoit commune ; mais ce qui est
» encore plus criminel, ils ne crai-
» gnirent point d'agir d'une manière
» toute profane dans une affaire pu-
» rement ecclésiastique, en armant
» contre moi l'autorité séculière :
» car sçachant que le Comte de Sal-
» vatierra, notre Viceroi, me haïf-
» soit mortellement, parce que dans
» la Charge que j'avois de Visiteur
» général de tout le Royaume, je
» travaillois de tout mon pouvoir à
» protéger les pauvres Indiens con-
» tre les violences & les exactions
» de ses Ministres, ils furent assez
» hardis pour acheter sa faveur avec
» une grosse somme d'argent, &
» assez téméraires pour entrepren-
» dre d'eux-mêmes de le rendre
» exempt de la soumission à l'auto-
» rité épiscopale. Ainsi, déclarant la
» guerre à ma dignité, à ma person-
» ne & à mon troupeau, ils employe-
» rent contre nous les armes & la
» violence : ils traînerent en prison

» des Ecclésiastiques & des Séculars,
 » & nous firent souffrir toutes sortes
 » d'indignités.

» Ils passèrent encore plus avant ;
 » car ils assemblerent une troupe de
 » gens armés, composée des plus
 » méchans hommes & des plus scé-
 » lérats qu'ils purent trouver, pour
 » me dépouiller de ma dignité & dis-
 » siper mon troupeau, choisissant
 » pour cela le jour de la Fête du S.
 » Sacrement, comme par une pro-
 » vidence divine, puisque pour
 » prendre un Evêque il étoit rai-
 » sonnable de choisir le même jour
 » auquel l'Evêque des Evêques avoit
 » été pris, &c.

» Tandis que les Jéuites, les Con-
 » servateurs & les Tribunaux unis
 » ensemble agissoient de cette sorte,
 » quoique je me trouvasse seul, je ne
 » laissai pas de travailler autant que
 » je pus par l'assistance de Dieu,
 » pour la conservation de mon trou-
 » peau, de la foi catholique, de la
 » juridiction épiscopale, de l'auto-
 » rité du Concile Trente, des con-
 » stitutions & des regles apostoli-
 » liques. Non-seulement je procé-

» dai contre les Réguliers par des
 » censures très-sévères , afin de les
 » étonner; non-seulement j'employai
 » contre les Séculiers les mêmes fou-
 » dres de l'Eglise , joints à mes ordon-
 » nances, à mes lettres & aux exhor-
 » tations que je leur fis de vive voix,
 » afin de les retenir ou de les rap-
 » peller à leur devoir : mais voyant
 » que tout cela étoit inutile , parce
 » que les Jésuites méprisoient les
 » censures je députai quelques-
 » uns de mon Chapitre vers le Vice-
 » roi & les Auditeurs Royaux , afin
 » que ces différends & ces troubles
 » s'appaisassent par quelque sage
 » tempérament & quelque remede
 » doux , en réservant néanmoins à
 » Votre Sainteté la suprême décision
 » de l'affaire

» Mais les Jésuites , Très-Saint
 » Pere , se voyant armés d'un côté
 » du bras séculier , & se confiant de
 » l'autre sur ce que Jean de Mugnoz-
 » ca , Archevêque de Mexique , non-
 » seulement les favorisoit , mais
 » étoit le Chef de leur faction ; &
 » sur ce que par divers artifices ils
 » s'étoient rendus maîtres de l'esprit

» de la plûpart des Officiers de tous
 » les Tribunaux Royaux, ils ne vou-
 » lurent écouter aucune proposition
 » d'accommodement. Ils renvoyerent
 » (ou pour mieux dire) ils chasse-
 » rent honteusement ces Commis-
 » saires Ecclésiastiques que j'avois
 » députés. Ils rejetterent toute paix,
 » toute trêve, & me déclarerent une
 » guerre très-sanglante, si je ne sou-
 » mettois ma personne, ma jurisdic-
 » tion & mon autorité épiscopale à
 » leur bon plaisir & à celui de leurs
 » Conservateurs. . . . & ils menace-
 » rent, si je ne le faisois, d'en venir
 » aux emprisonnemens, aux exils,
 » aux proscriptions & à l'effusion
 » du sang.

» Ces Peres ayant ainsi rejetté
 » toutes les voies d'un accommode-
 » ment, que le desir d'empêcher de
 » si grands scandales m'avoit fait re-
 » chercher, ils recommencerent
 » la guerre avec encore plus d'ardeur
 » . . . car ils traînerent en prison
 » avec une violence non-pareille, &
 » par la force du bras séculier, plu-
 » sieurs Ecclésiastiques, entre les
 » principaux desquels fut mon Vi-

» caire-Général, élu Evêque, hom-
 » me de très-grande doctrine & d'é-
 » minente vertu : ils perfécurent
 » auffi mon troupeau en mille ma-
 » nieres avec une cruauté barbare,
 » & il n'y eût point d'invention ni
 » d'artifice qu'ils n'employassent
 » avec une chaleur incroyable, pour
 » me mettre moi-même en prison,
 » ou au moins pour me releguer
 » hors de la Province.

» Ces entreprises sacrileges ayant
 » ému de nouveau les peuples, qui
 » ne pouvoient souffrir fans indi-
 » gnation qu'on traitât si outrageuse-
 » ment leur Evêque, ils accouru-
 » rent en foule à ma défense, prêts de
 » donner leur vie s'il le falloit, pour
 » sauver celle de leur Pasteur, Mini-
 » stre de leur Roi. Ainsi les Magi-
 » strats séculiers, les Jésuites & les
 » Conservateurs, étant joints en-
 » semble contre l'Evêque & contre
 » la juridiction Ecclésiastique ; d'au-
 » tre côté le peuple & le Clergé se
 » trouvant unis pour la défense de
 » l'un & de l'autre, le Royaume se
 » vit divisé en deux partis, & dans
 » un très-grand péril.

» Mon esprit étoit agité & irré-
 » solu parmi de si grandes extrémi-
 » tés , & ne sçachant quel conseil
 » prendre , je demandois à Dieu
 » avec larmes , de me vouloir ou-
 » vrir une voie pour arrêter le scan-
 » dale & les desseins de ceux qui en
 » troublant la tranquillité publique ,
 » ruinoient mon autorité & entre-
 » prenoient sur ma vie. Il me sem-
 » bloit que si c'étoit une action hon-
 » teuse d'abandonner aux Jésuites la
 » juridiction Ecclésiastique & l'au-
 » torité épiscopale , ce n'étoit pas
 » moins une entreprise funeste de
 » défendre la justice de ma cause par
 » les armes & l'effusion du sang de
 » mes enfans spirituels , & que c'é-
 » toit aussi une imprudence ou un
 » crime de demeurer sans agir , &
 » d'exposer par ce moyen ma di-
 » gnité & ma personne à la violen-
 » ce des Conservateurs.

» Quel est l'Evêque , Très-Saint
 » Pere , qui pourroit sans crime être
 » assez lâche pour abandonner le bâ-
 » ton pastoral , qui est comme le glai-
 » ve spirituel que Dieu lui a mis en
 » main ? ou qui aimant si tendre-

» ment ses brebis , qu'il seroit prêt
 » de mourir pour elles , pourroit les
 » voir engagées dans une guerre ci-
 » vile & s'entretuer les unes les au-
 » tres , sans que ses entrailles fussent
 » déchirées ? Comment , étant leur
 » pere commun & les aimant toutes
 » tendrement , auroit-il pû voir un
 » combat très-funeste & très-fan-
 » glant , où il y auroit eû un mal-
 » heur déplorable à être vaincu , &
 » une cruauté barbare à être victo-
 » rieux ? Et qui enfin pourroit se ré-
 » foudre , ou à acheter la paix par
 » le massacre de tant de personnes ,
 » ou à perdre la vie , en n'osant se
 » défendre contre la fureur des en-
 » nemis ?

» Comme j'étois dans cet état &
 » que je ne voyois de tous côtés que
 » des sujets d'appréhension & de pé-
 » ril , il me sembla que j'entendois
 » retentir à mes oreilles ces paroles
 » de Notre - Seigneur : *lorsque les*
 » *hommes vous persécuteront dans une*
 » *ville , retirez vous dans une autre....*
 » Je me résolus donc de préférer une
 » fuite conforme aux regles de l'E-
 » vangile , au danger de voir mes

» enfans tremper cruellement leurs
 » mains dans le sang les uns des au-
 » tres, &c.

» Ayant donc résolu de sauver
 » l'Etat par ma fuite, & de dissiper,
 » ou du moins d'adoucir la rage de
 » mes ennemis, en souffrant la peine
 » de leur crime, plutôt que de per-
 » mettre qu'elle tombât sur ce pau-
 » vre peuple qui en étoit innocent,
 » je recommandai mon troupeau au
 » Pasteur éternel des ames : je lais-
 » sai dans la Ville trois Vicaires Gé-
 » néraux, afin que si quelqu'un d'eux
 » étoit absent, ou ne pouvoit exer-
 » cer les fonctions, ils pussent, en
 » l'absence l'un de l'autre, défendre
 » la juridiction Ecclésiastique : Pé-
 » crivis une lettre à mon Chapi-
 » tre pour lui apprendre les raisons
 » qui m'obligeoient de me retirer,
 » & l'exhortois à la défense de la
 » cause de l'Eglise. Je ne gardai que
 » deux personnes auprès de moi,
 » mon Confesseur & mon Secrétaire,
 » & j'envoyai tous mes dome-
 » stiques par divers chemins, afin
 » que cette confusion de diverses
 » routes qu'ils avoient prises, em-
 »

» péchat mes ennemis de découvrir
 » le lieu où je me ferois caché. Je
 » m'enfuis dans les montagnes, &
 » je cherchai dans la compagnie des
 » serpens, dont cette région est très-
 » abondante, la sûreté & la paix,
 » que je n'avois pû trouver dans
 » cette implacable compagnie de
 » Religieux.

» Après avoir passé vingt jours
 » avec un grand péril de ma vie,
 » un tel besoin de nourriture, que
 » nous étions quelquefois obligé à
 » n'avoir pour tout mets & pour
 » tout breuvage que le seul pain
 » d'affliction & l'eau de nos larmes,
 » nous trouvames enfin une petite
 » cabane, où je fus caché près de
 » quatre mois. Cependant les Jésui-
 » tes n'oublierent rien pour me faire
 » chercher de tous côtés : ils em-
 » ployerent pour cela beaucoup d'ar-
 » gent, dans l'espérance, si on me
 » trouvoit, de me contraindre d'a-
 » bandonner ma dignité, ou de me
 » faire mourir.

» Ainsi par l'extrémité où je fus
 » réduit, & par les périls où je m'ex-
 » posai, le public fut sauvé de cet

» orage, & la tranquillité tempo-
 » relle rendue au Royaume : car
 » pour ce qui est de la spirituelle,
 » très-Saint Pere, lorsque l'on a
 » les Jésuites pour ennemis, Il n'y a
 » que Jesus-Christ même, ou Votre
 » Sainteté, comme son Vicaire, qui
 » soit capable de la rétablir. Leur
 » puissance est aujourd'hui si terrible
 » dans l'Eglise universelle, si elle
 » n'est rabaisée & réprimée ; leurs
 » richesses sont si grandes, leur cré-
 » dit est si extraordinaire, & la dé-
 » férence qu'on leur rend si absolue,
 » qu'ils s'élevent au-dessus de toutes
 » les dignités, de toutes les loix, de
 » tous les Conciles, & de toutes les
 » constitutions apostoliques. Les
 » Evêques (au moins dans cette par-
 » tie du monde) sont réduits ou à
 » mourir & à succomber, en com-
 » battant pour leur dignité, ou à faire
 » lâchement tout ce que ces Pères de-
 » firent, ou au moins à attendre l'é-
 » vénement douteux d'une cause
 » très-juste & très-sainte, en s'ex-
 » posant à une infinité de hazards,
 » d'incommodités & de dépenses,
 » & en demeurant dans un péril con-

» tinuel d'être accablés par leurs
 » fausses accusations. Les Jésuites
 » voyant donc que c'étoit en vain
 » qu'ils me cherchoient, ils résolu-
 » rent de persécuter, d'affliger & de
 » tourmenter cruellement mon trou-
 » peau, & voici de quelle forte ils
 » l'exécuterent, avec un très-grand
 » scandale de tout le peuple, &c.

(Le saint Evêque fait ici un long détail, tant des excès de ces Missionnaires, que des folles entreprises des prétendus Conservateurs : excès & entreprises contre les droits & l'honneur du Prélat, contre la liberté de son Chapitre, contre le repos & la fortune des fidèles attachés à leur Pasteur. Après un exposé qu'on ne peut lire sans frémir, il continue ainsi :)

» Toutes ces choses, Très-Saint
 » Pere, ne m'étoient point incon-
 » nues ; car la petite cabane où je
 » me prosternois en la présence de
 » Jesus-Christ crucifié, & répandois
 » sans cesse des larmes pour le con-
 » jurer d'avoir pitié de mon trou-
 » peau si cruellement persécuté,

» étoit comme une guerite , d'où je
 » voyois disperfer avec tant d'inhu-
 » manité mes pauvres brebis , dé-
 » chirer avec tant d'impiété l'Eglife ,
 » ma très-cher épouse , mettre en
 » pieces ma croffe épiscopale , qui
 » est comme la houlette sainte des
 » Pasteurs des ames , & fouler aux
 » pieds ma mitre sacrée. De-là je ré-
 » pondois par mes foupirs aux fou-
 » pirs de mes ouailles ; par mes avis
 » & par mes plaintes , à leurs plain-
 » tes , & quoique je me trouvaſſe
 » feul , conché contre terre , fans
 » armes & fans aucunes forces , je
 » ne laifſois pas , étant appuyé ſur
 » l'unique ſecours de Dieu , de con-
 » tinuer toujours à prendre ſoin de
 » mon troupeau.

» A l'imitation de ces grands Evê-
 » ques des premiers ſiecles , bien
 » que ce ne fût pas avec la même
 » vertu , je travaillois de ma caba-
 » ne , ainſi qu'ils faiſoient de leurs
 » priſons , pour aſſiſter , exhorter ,
 » conſeiller & conſoler mon cher
 » peuple , par des perſonnes de con-
 » fiance , par mes avis & par mes
 » lettres pastorales , afin que de-

» meurant fermes dans la charité &
 » dans la foi, ils surmontassent les
 » souffrances par leur courage, les
 » afflictions par leur constance, les
 » persécutions par leur patience, &
 » qu'ils ne se confessassent point à
 » ceux à qui je n'avois pas donné
 » le pouvoir de les ouïr, & qu'ils
 » n'assistassent point aux prédications
 » de ceux qui montoient en chaire
 » sans ma permission. En quoi, par
 » la miséricorde de Dieu, je vis mon
 » souhait presqu'entièrement accom-
 » pli, s'étant trouvé très-peu de
 » personnes parmi cette multitude
 » innombrable de peuples, que la
 » terreur de tant d'emprisonnemens
 » & de bannissemens ait pû faire
 » résoudre d'ajouter foi aux Jésuites,
 » ni à leurs prétendus conservateurs,
 » ni à se ranger de leur parti.

» Mais ces Religieux, si habiles
 » en d'autres choses, voulant défen-
 » dre par autorité l'autorité qu'ils
 » s'étoient si injustement attribuée,
 » tombant ainsi d'un abîme dans un
 » autre abîme, voyant que tous leurs
 » efforts pour détacher les peuples
 » de l'affection qu'ils avoient pour

» leur Pasteur, ne faisoient au con-
» traire que les aigrir & les animer
» contr'eux, ils gagnerent des Juges
» Séculiers avec de très - grandes
» sommes d'argent ; & comme on a
» toujours vu, Très-Saint Pere, mê-
» me dès le tems & en la personne
» de notre Sauveur, qu'on accuse
» de sédition, & de vouloir émou-
» voir des troubles, les Prélats qui
» veillent avec soin sur la conduite
» des ames ; ces Juges corrompus
» commencerent à instruire contre
» moi un procès criminel. Ils con-
» traignirent les uns par toutes for-
» tes de violences de se rendre té-
» moins contre moi ; ils tâcherent
» d'en gagner quelques autres par
» artifices, par promesses ou par
» argent, pour leur faire déposer,
» même par ferment, que j'avois en-
» trepris contre le bien de l'Etat,
» quoiqu'il m'eût toujours été plus
» cher que ma propre vie. Le pou-
» voir des Jésuites se trouva si grand,
» que dans mon propre Diocèse &
» dans ma Ville Episcopale, je fus
» moi-même, & mon troupeau que
» j'aime avec tant de tendresse, traité

» indignement par sept Juges ; ſça-
» voir trois Séculiers , envoyés par
» le Vice-Roi ; deux Réguliers , qui
» ſont les Conſervateurs ; & deux
» Prêtres , Commiſſaires de l'Inqui-
» ſition , chaffés autrefois de la So-
» ciété des Jéſuites ; toutes perſon-
» nes , Très-Saint Pere , ſi corrom-
» pues dans leurs mœurs , que la
» charité & la modeſtie chrétienne
» ne me permettent pas d'en dire
» davantage ſur ce ſujet.

» Je rends des actions de graces
» infinies à Dieu , lequel réſiſte aux
» ſuperbes , & défend les humbles
» qui ſouffrent avec patience d'être
» perſécutés pour l'amour de lui , de
» ce qu'encore que les Juges , & tant
» de témoins , non - ſeulement euſ-
» ſent conſpiré enſemble pour m'ac-
» cabler , mais euſſent même con-
» certé toutes les dépoſitions & tous
» les actes , afin de les rendre con-
» formes , il ne fut point en leur
» pouvoir , dans cette procédure ſi
» violente & pleine de tant de nul-
» lités , de me convaincre d'avoir
» rien fait qui fût indigne de mon
» caractère. Tout ce qu'ils purent

» faire fut de ramasser plusieurs dé-
 » clarations vagues & confuses de
 » gens de néant , par lesquelles ils
 » disoient en général que j'avois ex-
 » cité une très - grande sédition , &
 » outragé terriblement les Jésuites ;
 » & cet outrage consistoit en ce que
 » je leur avois défendu d'entendre
 » les confessions des Séculiers sans
 » en avoir ma permission , & de ce
 » que j'avois voulu les obliger à ob-
 » server les decrets du Concile de
 » Trente.

» Ce procès criminel qu'ils m'a-
 » voient si malicieusement suscité ,
 » s'en étant donc allé en fumée , &
 » les Jésuites voyant qu'ils n'avoient
 » pû rien prouver , ni remporter
 » contre moi aucun avantage par
 » leurs entreprises criminelles , mais
 » qu'au contraire les peuples se dé-
 » tachoient d'eux de plus en plus , &
 » qu'ils les avoient en aversion , pour
 » ne s'attacher qu'aux conseils , aux
 » instructions salutaires de leur Pas-
 » teur , & à sa défense ; alors passant
 » au-delà de toutes les bornes de la
 » pudeur religieuse & de la modé-
 » ration chrétienne , ils travaillèrent

» d'une maniere encore plus atroce
 » qu'auparavant, à déchirer ma ré-
 » putation, ma personne & ma di-
 » gnité.

(L'Evêque d'Angelopolis expose ici au Vicaire de Jesus-Christ, l'infâme mascarade dont nous avons vû quelque chose dans sa lettre au Pere André de Rada, Provincial des Jésuites. Nous passons donc cet odieux détail, qui seroit ici une pure répétition).

» Près de quatre mois s'étant pas-
 » sés, durant lesquels les Jésuites,
 » bien que Religieux, avoient si peu
 » religieusement fait jouer tant de
 » machines pour m'accabler, la Flot-
 » te Royale arriva d'Espagne, & ap-
 » porta l'ordre de passer dans l'A-
 » mérique méridionale au Comte de
 » Salvatierra, Vice-Roi, lequel fa-
 » vorisoit si aveuglément les Jésui-
 » tes, qu'au lieu d'agir en Gouver-
 » neur à leur égard, il se laissoit gou-
 » verner par eux dans leur propre
 » cause; & par le même ordre le Roi
 » Catholique lui donnoit pour suc-
 » cesseur l'Evêque d'Yucatan, jus-

» qu'à ce qu'il fût venu un Commis-
 » faire pour informer des premiers
 » attentats faits contre l'autorité de
 » ma charge, dont j'avois porté mes
 » plaintes à Votre Sainteté; car pour
 » les derniers, il n'y avoit pas en-
 » core eu assez de tems pour en in-
 » former le Roi, & son Conseil Royal
 » des Indes.

» Ces nouvelles arrêterent un peu
 » la fureur de la persécution qu'on
 » me faisoit; & l'Evêque d'Yucatan
 » étant déjà arrivé dans le Royau-
 » me, quoique pour certaines rai-
 » sons le Comte de Salvatierra, Vice-
 » Roi, ne lui eût pas encore remis
 » l'administration, j'estimai ne de-
 » voir pas différer davantage à re-
 » tourner dans mon Eglise, qui m'est
 » si chere, & à réjouir mes bien-ai-
 » més enfans par ma présence, ainsi
 » que durant mon absence je les con-
 » solois par mes lettres.

» Après avoir pris cette résolu-
 » tion, j'écrivis au Comte Vice-Roi,
 » & aux Auditeurs Royaux, qui n'é-
 » toient éloignés que de deux jour-
 » nées de mon Diocèse. Puis confi-
 » dérant d'un côté quelle joie ce se-

» roit à mon peuple que de me re-
» voir, & n'ignorant pas, de l'autre,
» que la malice & les artifices de
» mes ennemis, donnant une mau-
» vaïse interprétation aux actions
» les plus justes, ils ne manqueroient
» pas de vouloir faire passer une ré-
» jouissance publique, si louable en
» elle-même, pour une sédition cri-
» minelle, je choisîs le silence de la
» nuit pour rentrer dans mon Pa-
» lais Episcopal. Mais mon peuple,
» qui avoit répandu tant de larmes
» pour mon retour, n'eût pas plutôt
» appris que j'étois venu, que dès
» la pointe du jour ils vinrent en
» foule à ma porte, en rompirent
» les verrouils, & mêlant leurs
» pleurs à leurs cris de joie, me sa-
» luerent, m'embrasserent; & du-
» rant quatre jours entiers, ne pou-
» vant m'empêcher de me faire voir
» à eux, je consolai par ma présen-
» ce plus de six mille personnes, de
» tout sexe & de tout âge, qui cou-
» roient de tous côtés à mon Palais.

» Les Jésuites voyant avec une
» extrême douleur, que tout le mon-
» de courant ainsi après moi, tous

» leurs efforts avoient été inutiles
 » ils recoururent de re-
 » chef au Vice-Roi; ils n'oublierent
 » rien pour l'assurer & pour lui per-
 » suader que ce grand concours de
 » peuple étoit une véritable fédi-
 » tion; que tout le Royaume pre-
 » noit mon parti, & se réjouissoit
 » de mon retour, quoique je fusse
 » l'ennemi déclaré de la paix publi-
 » que; & que ne me manquant que
 » le nom de Roi, on ne pouvoit me
 » rétablir dans ma Cathédrale &
 » dans ma Jurisdiction Ecclésiasti-
 » que, dont les conservateurs m'a-
 » voient dépouillé, sans rendre un
 » très-mauvais office au Roi, ni
 » sans mettre l'Etat en péril.

» Par ce moyen ils obtinrent des
 » lettres du Vice-Roi, par lesquel-
 » les il défendoit au Chapitre (au-
 » torisé par les Jésuites, comme si
 » le Siege eût été vacant) de rendre
 » à leur propre Evêque la Jurisdic-
 » tion qu'ils lui avoient usurpée. Ce
 » qui ne pût empêcher que la plus
 » grande & la plus saine partie des
 » Chanoines, qui étoient déjà re-
 » venus de leur exil, ne me rendis-

» sent l'obéissance qu'ils me de-
» voient, nonobstant l'opiniâtreté
» de l'autre partie, qui quoique
» moindre, aima mieux résister à
» son propre Evêque, pour suivre
» la passion des Jésuites.

» Voici donc, Très-Saint Pere,
» de nouvelles difficultés, un nou-
» veau schisme, & de nouvelles tri-
» bulations, dont les eaux, selon le
» langage figuré du Prophète, ont
» pénétré jusques dans mon ame.
» Le peuple soutenoit son Evêque,
» & le Vice-Roi les Jésuites. Ceux-
» ci pressant continuellement le Vi-
» ce-roi de ne point souffrir que je
» rentrasse dans l'administration de
» mon Diocèse, si je ne lui donnois
» auparavant une parole formelle
» de ne rien innover sur leur sujet,
» je considèrai en moi-même, après
» avoir consulté des personnes fort
» sages & fort sçavantes, que com-
» me il est quelquefois nécessaire de
» retrancher un membre gâté, pour
» sauver le reste du corps, on doit
» aussi tolérer en certaines rencon-
» tres ce qui ne seroit pas tolérable
» en un autre tems, afin d'éviter

» par-là le scandale, ainsi que Notre-
» Seigneur le dit à Saint Pierre, lors-
» qu'on lui demandoit le tribut ; &
» voyant de plus que la discipline
» Ecclésiastique étoit toute renver-
» sée ; que les Monasteres des Reli-
» gieuses, que j'avois laissés dans la
» réforme, s'étoient relâchés ; que
» mon Clergé, auparavant si flo-
» rissant par sa vertu & par le lien
» de la paix, avoit perdu tout cet
» éclat, & étoit tombé dans la con-
» fusion & dans le mépris ; & qu'en-
» fin ce malheureux schisme avoit
» causé tant de désordres dans tout
» le Diocèse, que les Sacremens n'y
» étoient plus légitimement admi-
» nistrés ; que l'équité des jugemens
» Ecclésiastiques y étoit corrompue,
» & que rien n'étoit dans l'ordre où
» il devoit être ; je crus être obligé,
» pour le bien public de la paix, de
» promettre, après avoir fait juridi-
» quement mes protestations sur tou-
» tes ces choses, & contre l'injuste
» procédé des Conservateurs, que
» je n'innoverois rien en ce qui re-
» gardoit les Jésuites, jusqu'à ce que
» Votre Sainteté eût prononcé sur
» cette affaire.

» Peu de mois après que j'eus fait
 » cette promesse, il arriva d'Espa-
 » gne un autre Vaifseau, qui appor-
 » toit des lettres du Roi sur ce fujet,
 » par lesquelles Sa Majesté com-
 » mandoit très - expreffément au
 » Comte Vice - roi de remettre sa
 » Charge entre les mains de l'Evê-
 » que d'Yucatan, & de sortir de la
 » Province, lui témoignant en des
 » termes très-forts & sévères, qu'il
 » avoit trouvé très-mauvais, que
 » contre toute forte d'équité & de
 » raison, & même contre les Loix
 » du Royaume, il eût suivi & sou-
 » tenu si aveuglément la passion des
 » Jésuites, dans la plus injuste cause
 » du monde, & qu'il m'eût si cruel-
 » lement persécuté en tant de ma-
 » nieres, quoique je fusse l'un des
 » Ministres de Sa Majesté, & Doyen
 » du Conseil des Indes.

» Comme les Jésuites ne combat-
 » toient ni pour la vertu, ni pour la
 » loi, & pensoient seulement à éta-
 » blir, ou à maintenir leur réputa-
 » tion dans l'esprit des peuples, non-
 » seulement ils n'obéirent point à
 » ces ordres & à ces lettres du
 » Roi,

» Roi, mais ils ne voulurent jamais
 » avouer qu'elles leur eussent été
 » rendues, & les supprimerent tout
 » le tems que le Comte Vice-Roi
 » demeura en Charge. Ils furent mê-
 » me assez hardis, pour supposer &
 » publier de fausses lettres toutes
 » contraires, faisant croire au peu-
 » ple qu'ils étoient demeurés victo-
 » rieux, & avoient triomphé de moi
 » dans cette cause, retenant ainsi
 » dans l'erreur ceux qu'ils y avoient
 » jettés par leurs artifices & leurs
 » tromperies.

» Mais après que l'Evêque d'Yu-
 » catan eut pris le gouvernement du
 » Royaume, la vérité, quoique un
 » peu obscurcie par les Jésuites, ne
 » laissa pas de commencer à être plus
 » évidente, la justice de ma cause
 » parut avec plus d'éclat, & les or-
 » dres du Roi firent plus d'impres-
 » sion dans l'esprit de tout le mon-
 » de Je louai la constance
 » de plusieurs Ecclésiastiques & Sé-
 » culiers, qui avoient souffert géné-
 » reusement la persécution, & j'en
 » récompensai même quelques-uns ;
 » je pardonnai à ceux qui avoient

» failli par fragilité, & leur pardon-
 » nant je me pardonnai à moi-même,
 » qui suis le plus foible & le plus fra-
 » gile de tous. A l'égard de ceux qui
 » avoient conspiré contre mon au-
 » torité, ou par une violente cupi-
 » dité, ou par une ambition défor-
 » donnée, ou par la haine qu'ils me
 » portoient, ou par l'inclination
 » qu'ils avoient à flatter la puissan-
 » ce séculière, je me contentai d'une
 » correction salutaire, & d'une pei-
 » ne conforme à la modération ec-
 » clésiastique, &c.

» Puis, autant que mon peu de
 » capacité me le pût permettre, je
 » travaillai de vive voix & par mes
 » lettres, mes ordonnances & mes
 » prédications, à rétablir tant les
 » Ecclésiastiques que les Séculiers
 » qui sont de ma Jurisdiction, dans
 » l'état où ils devoient être, pour
 » le plus grand bien des ames que
 » Jesus-Christ m'a confiées, &c.

» Mais les Jésuites, ayant déjà
 » rejeté & méprisé les decrets de
 » Votre Sainteté, ils ne reçurent pas
 » avec plus de respect les ordres du
 » Roi. Car ce religieux Prince &

» son auguste Conseil ayant déclaré
 » la même chose que Votre Sain-
 » teté, & fait sçavoir aux Evêques,
 » aux Religieux, & à l'Audience de
 » Mexique, que dans l'affaire dont il
 » s'agissoit, on n'avoit pû créer des
 » Conservateurs, ni, sous prétexte
 » d'avoir reçu quelque injure, mal-
 » traiter un Evêque, son Proviseur,
 » son Clergé, son Peuple; & qu'a-
 » près que les Jésuites avoient re-
 » cusé l'Audience Royale, le Vice-
 » Roi n'avoit pû ni dû se porter si
 » aveuglément qu'il avoit fait à les
 » assister contre toute raison: cette
 » déclaration du Roi ayant été signi-
 » fiée aux Jésuites, ils répondirent
 » qu'elle ne nuisoit en aucune sorte
 » à leur cause, *puisque Sa Majesté &*
 » *son Conseil étant tous Laïques, ils*
 » *ne pouvoient prendre connoissance*
 » *des causes spirituelles.*

» Ainsi, Très-Saint Pere, quand
 » le Comte de Salvatierra, Vice-
 » Roi, a décidé dans une matiere
 » spirituelle en faveur des Jésuites;
 » quand il a déclaré que la procédure
 » des Conservateurs, qui avoient
 » envahi & opprimé la Jurisdiction

» Ecclésiastique, étoit valide ; quand
» il a déclaré que les Jésuites n'é-
» toient point obligés de représen-
» ter à l'Evêque les permissions qu'ils
» avoient de confesser & de prê-
» cher, & que le Proviseur les avoit
» offensés & injuriés, en leur défen-
» dant d'entendre les confessions :
» alors le Vice-Roi, quoique Juge
» Laïque, a pû porter jugement des
» choses spirituelles, emprisonner
» des Evêques, reléguer des Prê-
» tres, & commettre toutes les au-
» tres violences que j'ai rapportées.
» Mais quand le Roi & son Con-
» seil, auxquels les Jésuites avoient
» présenté leurs requêtes, déclarent
» tout le contraire, & prononcent
» que le Vice-Roi & ses Ministres
» ont très-mal fait en soutenant les
» Conservateurs : alors les Jésuites
» ne voient dans le Roi & dans son
» Conseil, que des personnes Lai-
» ques, & la cause dont il s'agit, est
» à leurs yeux une cause purement
» spirituelle, &c.

» Les Jésuites s'étant donc affran-
» chis de la Jurisdiction du Saint
» Siege & de l'autorité Royale, par

» le jugement qu'ils avoient eux-
 » mêmes prononcé en leur propre
 » cause ; & s'étant ainsi élevés au-
 » dessus de toutes les puissances spi-
 » rituelles & temporelles , ils me
 » présenterent , je ne sçai à quel des-
 » sein , un acte par lequel ils protes-
 » toient , que sans considérer les or-
 » dres apostoliques, ni ceux du Roi ,
 » mais seulement à cause de ma Ju-
 » risdiction ordinaire , ils étoient
 » prêts de me faire voir les permis-
 » sions qu'ils avoient de confesser
 » (ce que je leur avois demandé du-
 » rant près de deux ans , & qu'ils
 » m'avoient toujours refusé) & ils
 » ajoutoient que si ces permissions
 » ne se trouvoient pas suffisantes ,
 » ils me demanderoient tout de nou-
 » veau la permission de confesser, en
 » soutenant néanmoins toujours avec
 » opiniâtreté , qu'ils pouvoient , en
 » vertu de leurs privileges , enten-
 » dre les confessions des Séculars ,
 » sans la permission de leur Evêque ;
 » quoique je leur eusse déjà fait signi-
 » fier , Très - Saint Pere , le Bref de
 » Votre Sainteté , qui porte expres-
 » sément le contraire.

» Je reçus cet acte , ne pouvant
» assez admirer qu'après tant
» de périls , tant de contestations ,
» tant de difficultés , tant de scanda-
» les , & tant d'appellations au Saint
» Siege , les Jésuites se résolvoient
» enfin à faire ce qu'ils devoient
» avoir fait dès le premier jour , &
» qu'après leur avoir fait signifier le
» Bref de Votre Sainteté , ils ai-
» moient mieux se soumettre à mon
» autorité qu'à la sienne.

» Mais comme je vois qu'ils
» prêchoient & entendoient les con-
» fessions des Séculiers , lors même
» qu'ils n'en avoient plus la permis-
» sion , & que d'autre part j'avois
» un extrême desir d'éteindre ce
» malheureux schisme qui embrâsoit
» toute mon Eglise ; après avoir
» revû toutes leurs permissions , j'ap-
» prouvai celles qui leur avoient été
» accordées par mes prédécesseurs ,
» & qui se trouvoient en fort petit
» nombre , & je donnai aux plus an-
» ciens & aux plus sçavans de leurs
» Religieux , sans même les exami-
» ner , la permission d'entendre les
» confessions des Séculiers ; mais

» quant aux jeunes, & à ceux dont
 » j'ignorois la capacité, je les ren-
 » voyai aux Examineurs Synodaux
 » pour y être examinés.

» Sur cela, Très - Saint Pere, les
 » Jésuites rentrerent avec moi dans
 » de nouvelles contestations, déclara-
 » rant que c'étoit un joug insupportable,
 » que de vouloir soumettre à
 » l'examen leurs Religieux, quels
 » qu'ils fussent, vieux ou jeunes,
 » sçavans ou ignorans, & qu'ainsi ils
 » ne vouloient point absolument
 » qu'un Jésuite fût soumis à la cen-
 » sure des Examineurs Synodaux.
 » Voilà où nous en sommes aujourd'hui ».

» Votre Sainteté peut connoître
 » par cette longue narration, que
 » les plus grands scandales qui puissent
 » arriver dans l'Eglise de Dieu,
 » sont demeurés sans châtiment jus-
 » qu'ici : elle voit que les Jésuites
 » ont commis impunément une infi-
 » nité d'attentats contre son auto-
 » rité & contre la dignité du Saint
 » Siege, contre la Jurisdiction Ecclé-
 » siastique, contre les Decrets, les
 » Loix & les Censures sacrées.....

» par les voies du monde les plus
 » criminelles, en refusant de recon-
 » noître dans cette cause quelque
 » Puissance que ce soit, sans excep-
 » ter même Votre Sainteté, & en
 » commettant tant d'autres excès
 » que je vous ai représentés d'une
 » manière beaucoup plus douce que
 » le sujet ne le mérite.

» Mais à quoi tend tout ce dis-
 » cours, Très-Saint Pere?
 » Est-ce à faire une sévère justice
 » des Jésuites? Nullement: car Dieu
 » me garde de desirer qu'ils soient
 » traités comme Ananie & Saphire,
 » qui étant frappés par la force de
 » l'esprit apostolique, & par les pa-
 » roles foudroyantes de S. Pierre,
 » tombèrent morts aux pieds de ce
 » grand Apôtre. Les Jésuites sont
 » nos freres, ils sont Religieux, &
 » si plusieurs d'entr'eux ont failli, il
 » y en a eu qui ont pleuré les fau-
 » tes de leurs confreres, & conçu
 » même de l'horreur pour leurs ac-
 » tions.

» Je ne prétends point, ni qu'on
 » me loue pour les afflictions que
 » j'ai souffertes, ni qu'on me satis-

» fasse pour les offenses que j'ai re-
 » çues, ni qu'on me venge des ca-
 » lomnies dont on a si injustement
 » noirci ma réputation. Dieu me
 » garde, Très-Saint Pere, de vou-
 » loir recueillir quelque avantage
 » humain de ce que j'ai enduré de
 » tout mon cœur pour l'amour de
 » Jesus-Christ notre Sauveur, pour
 » les ames qu'il a rachetées par sa
 » mort, pour la juridiction Ecclésia-
 » stique, qu'il a fondée & affermie
 » par son sang, &c.

» Je ne demande donc point le
 » châtiment de ceux qui n'ont eu
 » pour moi qu'une haine mortelle,
 » qui m'ont chargé d'opprobres &
 » de médisances, qui m'ont déchiré
 » en public par leurs calomnies &
 » leurs libelles; je leur pardonne de
 » tout mon cœur. Mes fautes méri-
 » toient encore un plus rigoureux
 » traitement.... Je demande seule-
 » ment à Votre Sainteté de vouloir
 » par sa justice & par sa sagesse, fai-
 » re donner à ma dignité la satisfac-
 » tion qu'elle jugera raisonnable, &
 » d'apporter dans la Société des Jé-
 » suites, qui avoit été très-sainement

» établie, la très-sainte réformation
 » dont elle a fans doute besoin, &c.

» Supposons que les Jésuites tra-
 » vaillent tous pour l'Eglise, que
 » lui fert tout ce travail, s'ils
 » l'accablent & la font gémir sous
 » le poids de leur grandeur &
 » de l'autorité qu'ils s'attribuent ?
 » Quel avantage peuvent tirer les
 » Evêques de l'assistance de cette
 » Société, si elle abaisse & persé-
 » cute les Evêques, lorsqu'ils ne
 » font pas tout ce qui lui plaît ? Quel
 » fruit les peuples peuvent-ils re-
 » cueillir de ses instructions, si elle
 » excite des émotions & des trou-
 » bles parmi les peuples ? Et quel
 » bien revient-il aux familles de l'inf-
 » truction que la Société donne à
 » leurs enfans, si en les privant de la
 » douce compagnie de ces enfans
 » pour les attirer à elle, elle les
 » chasse ensuite honteusement pour
 » des sujets très-légers, &c ?

» Quelle autre Religion, Très-
 » Saint Pere, a été si préjudiciable à
 » l'Eglise universelle, & a rempli
 » de tant de troubles toutes les Pro-
 » vinces chrétiennes ? Mais il n'y a

» pas fujet de s'en étonner, si Votre
 » Sainteté me permet de lui en dire
 » la raison : c'est sans doute que la sin-
 » gularité si extraordinaire de cette
 » Compagnie Religieuse la rend plu-
 » tôt à charge à elle-même, qu'elle
 » ne la rend éclatante aux yeux des
 » autres : car elle n'est entièrement
 » ni Ecclésiastique séculière, ni Ec-
 » clésiastique régulière : mais jouif-
 » fant avec plaisir des avantages des
 » uns & des autres, & croyant mê-
 » me les surpasser tous par les pré-
 » rogatives qu'elle prétend lui avoir
 » été irrévocablement accordées par
 » le Saint Siege, elle s'éleve au-des-
 » sus de tous les Ordres ecclésiasti-
 » ques, & les méprise tous égale-
 » ment.

» Quelle autre Religion a des
 » Constitutions qu'on tient secret-
 » tes ; des privileges qu'on ne veut
 » point déclarer ; des Régles ca-
 » chées, & tout le reste, de ce qui
 » regarde leur conduite, couvert &
 » voilé, par un mystere que l'on
 » n'entend point ? Que si tout ce qui
 » est inconnu passe pour excellent,
 » je croi aussi certainement qu'il doit

» passer pour suspect , surtout en ce
 » qui concerne les Ordres Ecclésiastiques.

» Les règles de tous les autres
 » Ordres paroissent généralement
 » aux yeux de tout le monde ; comme aussi les instructions & les réglemens qui regardent la conduite des Papes, des Cardinaux, des Evêques, & tout le reste du Clergé.
 » L'Eglise ne hait point la lumière : elle hait au contraire les ténèbres, parce qu'elle est éclairée de Jesus-Christ, cette source éternelle de lumière, qui dit dans l'Evangile : *Je suis la lumière du monde.* On voit, autant que l'on veut, les privilèges, les instructions, les statuts & les règles de la conduite des autres Religieux.

» Mais parmi les Jésuites il y en a plus, même entre les Profès, qui ignorent les constitutions, les privilèges & les règles propres à la Compagnie, quoiqu'ils s'y soumettent & s'obligent à les faire suivre, qu'il n'y en a qui les savent, comme Votre Sainteté pourra bien en être assurée si elle veut

» s'en informer. Ainsi leurs Supé-
 » rieurs ne les conduisent pas selon
 » les regles royales de l'Eglise qui
 » sont connues à tout le monde ;
 » mais selon certaines regles ca-
 » chées , & par des dénonciations
 » secretes & très-dangereuses , qui
 » sont cause qu'il y en a une infinité
 » qui sont chassés & rejetés de cet-
 » te Compagnie , comme des fruits
 » dont elle se décharge avant que
 » de leur avoir donné le tems de
 » mûrir. Enfin ils se gouvernent plu-
 » tôt par des coutumes particulie-
 » res que par des loix autorisées :
 » ce qui est visiblement contraire à
 » la raison naturelle de l'homme.

» Quelle autre Religion a causé
 » tant de troubles , a semé tant de
 » divisions , a excité tant de plain-
 » tes , tant de disputes & tant de
 » procès parmi les autres Religieux ,
 » le Clergé , les Evêques & les Prin-
 » ces séculiers , quoique Chrétiens
 » & Catholiques ? Si des Réguliers
 » ont eu quelques différends à dé-
 » mêler avec d'autres , il ne s'en est
 » jamais vu qui en ayent eû tant que
 » ceux-ci avec tout le monde. Ils

» ont disputé de la pénitence avec
 » les Observantins & les Déchauf-
 » fés; du chant & du chœur, avec
 » les Moines & les Mendians; de la
 « clôture, avec les Cénobites; de la
 » doctrine, avec les Dominicains;
 » de la juridiction, avec les Evê-
 » ques; des dîmes, avec les Eglises
 » Cathédrales; du gouvernement &
 » de la tranquillité des Etats avec les
 » Princes & les Républiques; du
 » bien des contrats & d'un trafic
 » même injuste, avec les Séculiers.
 » Enfin ils ont eu des différends
 » avec toute l'Eglise généralement,
 » & même avec votre Siège aposto-
 » lique, &c.

» Quelle autre Religion a com-
 » battu la doctrine des Saints avec
 » tant de liberté, & porté moins de
 » respect à ces intrépides défenseurs
 » de la Foi, à ces colonnes de l'E-
 » glise, à ces brillantes & vives lu-
 » mières qui ont si dignement en-
 » seigné la Théologie, puisqu'il n'y
 » a point parmi eux de petit Régent,
 » qui n'ait la hardisse non-seulement
 » de dire, mais d'écrire & d'impri-
 » mer, que Saint Thomas se trompe,

» & que Saint Bonaventure est dans
» l'erreur ?

» On n'entend plus parler dans
» leurs chaires Saint Augustin, Saint
» Ambroise, Saint Grégoire, Saint
» Jérôme, Saint Chrysostome, Saint
» Cyrille & les autres Peres, qui ne
» sont pas seulement des lumieres
» communes de l'Eglise, mais qui
» sont comme autant de soleils très-
» resplendissans. Les Jésuites ne prê-
» chent plus que la doctrine de quel-
» ques nouveaux Docteurs de leur
» Société qu'ils ont eu pour Maîtres,
» qu'ils louent & reverent comme
» de grands hommes, & sur l'auto-
» rité desquels ils s'efforcent de vive
» voix, & par écrit, d'affermir & de
» soutenir ce qu'ils appellent la do-
» ctrine du Christianisme. C'est ce
» que je crois être non-seulement
» très-indigne de la majesté de la
» parole de Dieu, mais encore pré-
» judiciable au salut des ames ; car si
» l'on veut attribuer la même auto-
» rité à chaque nouveau Docteur,
» qu'aux saints & anciens Docteurs
» de l'Eglise, la diversité des opi-
» nions peut être très-préjudiciable

» à la Religion, & la pureté de
 » la Foi, auffi bien que l'intégrité
 » des mœurs, qui dépendent de
 » l'autorité vénérable & inviolable
 » des SS. Peres, est en danger d'être
 » renverfée.

» Quel autre Ordre Religieux a-t-on
 » vû, prefque dès fa naiffance,
 » moins de cinquante ans depuis fa
 » fondation, avoir été repris très-
 » févérement par un Pape, & aver-
 » ti d'agir avec un peu plus d'hu-
 » milité en trois points effentiels &
 » capitaux, ainfi que la Société des
 » Jéfuites l'a été par Clément VIII,
 » en fa Congrégation de l'an 1592,
 » où ce grand Pape fi fage & fi éclai-
 » ré, voyant que cette Compa-
 » gnie, encore dans fon berceau,
 » étoit déjà relâchée, lui fit lui-
 » même de vive voix une remon-
 » trance auffi févere que judicieufe ?
 » Y a-t-il quelque exemple, Très-
 » faint Pere, que jamais aucun autre
 » Ordre ait reçu la même tache &
 » ait été expofé, dans la premiere
 » vigueur de fon Institut, à la cen-
 » fure apoftolique ?

» Quelle autre Congrégation, après

» être déchuë de sa premiere fer-
» veur, a porté, par les écrits &
» les exemples de quelques-uns de
» ses Professeurs, tant de relâche-
» ment dans la pureté des anciennes
» mœurs de l'Eglise touchant les
» usures, les préceptes Ecclésiasti-
» ques, ceux du Décalogue, & gé-
» néralement sur toutes les regles
» de la vie chrétienne; ce que j'en-
» tends principalement de la doctri-
» ne, qu'ils ont altérée de telle sorte,
» que si l'on s'en rapporte à ce qu'ils
» disent, la sçience de l'Eglise tou-
» chant les mœurs est presque toute
» dégénérée en probabilités & deve-
» nue arbitraire. J'ai connu quelques-
» uns de leurs Régens dans mon
» Diocèse, qui, ayant à peine trente
» ans, & étant sains, forts & ro-
» bustes, ne jeûnoient point, à ce
» qui m'a été dit, aux jours ordon-
» nés par l'Eglise, & qui, durant
» le saint tems de Carême, n'ob-
» servoient ni le jeûne, ni même
» l'abstinence d'œufs, sous prétexte
» que la prédication de la parole de
» Dieu, & l'instruction des enfans,
» leur font un travail presque insup-

» portable , quoique les Ecclésiasti-
 » ques séculiers , & les autres Reli-
 » gieux qui ne travaillent pas moins
 » qu'eux dans ces mêmes emplois ,
 » ne laissent pas de jeûner.

» Ainsi , Très-Saint Pere , les jeu-
 » nes gens qui les ont pour Maî-
 » tres , étant tous remplis de ces
 » maximes , de ces opinions , de
 » cette doctrine & de ces exemples ,
 » ne deviennent pas seulement lâ-
 » ches & efféminés , éloignés de tou-
 » te spiritualité & portés à toutes les
 » voluptés charnelles ; mais il y a
 » même sujet de craindre qu'ils
 » n'ayent toute leur vie de l'aver-
 » sion , du dégoût & de l'horreur
 » pour tout ce qui est un peu péni-
 » ble dans l'Eglise , pour tout ce qui
 » porte à la pénitence & à la mortifi-
 » cation des sens ; & comme le
 » Royaume des Cieux ne se peut
 » emporter que par force & par
 » violence , il ne faudra point s'é-
 » tonner , si en ne faisant nuls ef-
 » forts , ils ne peuvent faire une si
 » heureuse conquête.

» Nous n'avons pas vû jusqu'ici
 » que tous les autres saints Ordres

» de l'Eglise, qui sont accoutumés
 » aux jeûnes, aux disciplines, aux
 » veilles, au chant du chœur, & à
 » une étroite clôture, ayent jamais
 » enseigné de semblables choses, ni
 » par leurs écrits, ni par leurs dis-
 » cours, ni par leurs exemples : mais
 » au contraire ils prêchent la péni-
 » tence, parce qu'ils la pratiquent ;
 » ils exhortent à l'amour de la pau-
 » vreté, parce qu'ils l'aiment ; & ils
 » défendent l'honneur de la croix de
 » Jesus-Christ, parce qu'ils portent
 » cette croix.

» Or, quoiqu'on ne puisse nier
 » que la vie des Jésuites ne soit in-
 » comparablement plus douce &
 » plus aisée que celle qui se pra-
 » tique dans tous les ordres Reli-
 » gieux ; ils s'efforcent néanmoins
 » de faire croire, par des écrits &
 » des apologies, que leur Compa-
 » gnie est la plus parfaite de toutes,
 » sans considérer qu'ils préfèrent la
 » voie large & qui flatte les sens,
 » à cette voie étroite que notre Sei-
 » gneur a déclaré de sa propre bou-
 » che être la seule qui puisse conduire
 » à la vie de l'éternité ; ce qui, selon

» mon foible jugement, est une doc-
 » trine, qui non-seulement n'est pas
 » bonne, mais est fort périlleuse &
 » fort préjudiciable à la République
 » chrétienne. Qu'ils vivent com-
 » me bon leur semble, mais qu'ils
 » enseignent au moins ce qu'ils doi-
 » vent enseigner.

» Il est sans doute fâcheux de
 » voir, que ceux qui dans l'état Re-
 » ligieux préfèrent la vie aisée à l'au-
 » stérité, relevent néanmoins cette
 » maniere de vivre, toute commune
 » & commode qu'elle est, par-dessus
 » celle des autres Religieux qui sont
 » couchés durement, qui sont fort
 » souvent au chœur, qui prient sans
 » cesse, qui gardent une clôture per-
 » pétuelle, ou qui prêchent, & aussi
 » souvent que les Jésuites, au moins
 » dans cette partie du monde, qui
 » annoncent la parole de Dieu aux
 » peuples avec plus d'efficace & de
 » fruit, qui joignent avec plus de
 » ferveur qu'eux la vie contempla-
 » tive à l'active, qui ont plus mé-
 » rité de l'Eglise de Dieu, & qui
 » marchant par un chemin plus sûr,
 » ont fait des progrès beaucoup plus
 » heureux.

» Quel Ordre, Très-Saint Pere,
 » depuis la premiere fondation des
 » Moines ou des Mendians, ou de
 » tels autres Religieux que ce puisse
 » se être, a, comme les Jésuites,
 » exercé la banque dans l'Eglise de
 » Dieu, donné de l'argent à profit,
 » tenu publiquement dans leurs pro-
 » pres maisons des boucheries &
 » d'autres boutiques d'un trafic hon-
 » teux & indigne de personnes Re-
 » ligieuses? Quelle autre Religion
 » a jamais fait banqueroute, au
 » grand étonnement & scandale des
 » Séculiers, a rempli presque tout
 » le monde de leur commerce par
 » mer & par terre, & de leurs con-
 » trats pour ce sujet? Certes ces ac-
 » tions toutes laïques & profanes ne
 » semblent pas leur avoir été inspi-
 » rées par celui qui nous dit dans
 » l'Evangile : *Nul ne peut servir à*
 » *Dieu & aux richesses.*

» Toute la grande ville de Séville
 » est en pleurs, Très-Saint Pere;
 » les veuves de ce grand peuple, les
 » pupilles, les orphelins, les vierges
 » abandonnées de tout le monde,
 » les bons Prêtres & les séculiers se

» plaignent avec cris & avec larmes,
» d'avoir été misérablement trom-
» pés par les Jésuites , qui , après
» avoir tiré d'eux plus de quatre
» cens mille ducats , & les avoir dé-
» pensés pour leurs usages particu-
» liers , ne les ont payés que d'une
» honteuse banqueroute. Mais ayant
» été appelés en justice , & convain-
» cus , au grand scandale de toute
» l'Espagne , d'une action si infâme ,
» & qui seroit capitale en la person-
» ne d'un particulier , ils firent tous
» leurs efforts pour se soustraire à la
» juridiction séculière , par le pri-
» vilege de l'exemption de l'Eglise ,
» & nommerent pour leurs juges des
» Conservateurs qu'ils avoient choi-
» sis , jusqu'à ce que l'affaire ayant
» été enfin portée au Conseil Royal
» de Castille , il ordonna que , puis-
» que les Jésuites exerçoient le com-
» merce qui se pratique entre les lai-
» ques , ils devoient être traités com-
» me des laïques , & renvoyés par-
» devant les Juges Séculiers. Ainsi
» cette grande multitude de person-
» nes réduites à l'aumône , demande
» aujourd'hui avec larmes devant les

» Tribunaux féculiers l'argent qu'ils
 » ont prêté aux Jéfuites , argent qui
 » étoit aux uns tout leur bien , aux
 » autres leur dot , aux autres ce qu'ils
 » avoient en réfervede , ou ce qui leur
 » reftoit pour vivre. Ils déclament
 » en même-tems contre la cupidité
 » & la perfidie de ces Religieux ,
 » qu'ils couvrent de confusion & de
 » déshonneur dans le public.

» Que diront , Très-Saint Pere ,
 » les Hérétiques , les Hollandois , qui
 » trafiquent dans cette Province &
 » dans les côtes voisines , où l'on
 » entend fi fouvent ces plaintes con-
 » tre les Jéfuites ? Que diront les
 » Proteftans Anglois & Allemands ,
 » qui fe vantent de garder une foi
 » fi inviolable dans leurs contrats ,
 » & de procéder fi fincerement & fi
 » franchement dans leur commerce ?
 » Certes ils fe riront & fe mocque-
 » ront de la Foi Catholique & Ro-
 » maine , de la difcipline Eccléfiasti-
 » que , des Prêtres , des Réguliers ,
 » & des plus faintes Profefſions qui
 » foient dans l'Eglife , & cela les
 » rendra encore plus opiniâtres dans
 » leurs erreurs.

» N'est-ce pas une honte, Très-
 » Saint Pere, que des hommes, qui,
 » selon les devoirs de leur profes-
 » sion & de leur Institut, doivent
 » donner des exemples de sainteté,
 » comme Prêtres ou Prédicateurs,
 » & qui se vantent d'être les com-
 » muns maîtres de toute l'Eglise,
 » soient accusés devant des Juges Lai-
 » ques d'avoir commis de si grands
 » excès, qu'ils souillent l'immunité
 » Ecclésiastique, & profanent leur
 » Institut par des contrats tout sé-
 » culiers; & qu'après avoir fait en
 » Justice cession de biens, ils renon-
 » cent encore à l'exemption qui
 » appartient aux Prêtres? Toutes
 » ces choses, qui sont purement
 » laïques & illicites, ont-elles
 » été jamais pratiquées par une
 » autre Religion que par la très-
 » sainte Compagnie des Jésuites? En
 » a-t-on vu quelque exemple dans
 » quelqu'autre Société de Prêtres,
 » qui en s'engageant au service de
 » Dieu, s'engagent à mépriser tou-
 » tes les choses temporelles?

» Tout ce qui s'est passé dans
 » cette affaire est si public, non-
 » seulement

» seulement en Espagne , mais dans
 » toutes les Provinces de la Chré-
 » tienté , où le bruit , ou pour mieux
 » dire , l'infamie de ce scandale a été
 » porté , qu'il sera facile à Votre
 » Sainteté d'en sçavoir sûrement la
 » vérité par votre Nonce Apostoli-
 » que.

» Au lieu que toutes les autres
 » Religions , par la tendresse qu'el-
 » les ont pour leurs enfans , souffrent
 » leurs imperfections avec une to-
 » lérance toute chrétienne & une
 » sainte patience , les relevent dans
 » leurs chûtes , les réchauffent dans
 » leurs froideurs , & les exhortent à
 » persévérer avec constance dans la
 » vie spirituelle qu'ils ont embras-
 » sée : on voit au contraire que la
 » seule Religion des Jésuites , ou-
 » bliant en quelque sorte cette af-
 » fection si naturelle aux bonnes me-
 » res , se laisse emporter facilement,
 » & pour des sujets fort légers , à
 » chasser même avec honte ses en-
 » fans de son sein , sans leur donner
 » ni Titres , ni Chapelles , ni Béné-
 » fice , ni Portion congrue , ni autre
 » moyen de vivre , exposant ainsi

» des Prêtres, des Diacres & des
 » Soudiacres, à toutes fortes de mi-
 » seres & de périls, chargeant le
 » Clergé de pauvres Prêtres, dont
 » il n'a aucun besoin, remplissant le
 » monde d'Ecclésiastiques notés d'in-
 » famie, & ignominieusement chaf-
 » fés, blessant en quelque sorte l'hon-
 » neur de la profession Religieuse,
 » par le sujet que cela donne de
 » croire qu'elle produit un très-
 » grand nombre d'enfans très-impar-
 » faits, & enfin faisant une très-
 » grande injure à leur Société; puis-
 » qu'on ne sçauroit voir cette gran-
 » de multitude de ceux qu'elle chaf-
 » se, & qui sont vagabonds dans les
 » Provinces, sans juger que si tous
 » ces pauvres bannis sont gens de
 » bien, elle est extrêmement ingra-
 » te, & que s'ils sont méchans, elle
 » ne peut pas n'être point soupçon-
 » née de les avoir mal élevés; car
 » comment une pure & saine doctri-
 » ne, & une sainte éducation au-
 » roient-elles pû répandre tant de
 » corruption dans leur esprit?

» Nous voyons aujourd'hui un
 » homme se marier, que nous con-

» fidérations hier comme un Jésuite
 » très-Religieux, & un autre chassé
 » avec note d'infamie, que nous ré-
 » vérions vingt-quatre heures aupa-
 » ravant comme un Jésuite accom-
 » pli en toutes sortes de vertus, &
 » qu'eux-mêmes témoignoient fort
 » estimer. Or, comme un change-
 » ment si soudain augmente l'opi-
 » nion de la grandeur de la faute &
 » de l'énormité du crime, dans l'es-
 » prit de ceux qui voient le châti-
 » ment sans en connoître la faute,
 » on ne fait pas seulement un juge-
 » ment très-désavantageux de ceux
 » qui sont ainsi chassés, mais aussi
 » de ceux qui les chassent. 1715 291 16

» J'ai connu en ces quartiers un
 » Provincial des Jésuites, qui dans
 » l'espace de trois ans a chassé de sa
 » Compagnie trente-huit Prêtres &
 » Religieux; quoique dans toute l'é-
 » tendue de cette grande Province
 » il n'y en eût gueres plus de trois
 » cens. Un autre Provincial, nommé
 » Alfonse de Castro, en chassa jus-
 » qu'à quatre-vingt dans la même
 » Province; ce qui étant extrême-
 » ment rare dans les autres Reli-

» gions , ne peut que rendre fort sus-
 » pecte , ou la facilité avec laquelle
 » cela se pratique , ou la multitude
 » des griefs qui les oblige à les pra-
 » tiquer. On peut donc dire , Très-
 » Saint Pere , que l'on ne doit , pour
 » l'ordinaire , ni avoir mauvaise opi-
 » nion de ceux que les Jésuites chas-
 » sent , ni l'avoir fort bonne de ceux
 » qu'ils retiennent , puisque par les
 » démissioires qu'ils donnent , ils
 » louent ordinairement ceux qu'ils
 » chassent , & chassent souvent ceux
 » qu'ils ont souvent approuvés ; ce
 » qui est une maniere d'agir qui
 » ne se rencontre presque point dans
 » les autres Religions.

IIII » Tant de choses singulieres dans
 » un seul Ordre , ou plutôt tant de
 » choses entierement contraires à ce
 » qui se pratique dans tous les au-
 » tres Ordres de l'Eglise , ne doi-
 » vent-elles pas , Très-Saint Pere ,
 » être très - suspectes ? Oui certes.
 » Eh ! quel besoin a l'Eglise des per-
 » sonnes , & surtout des personnes
 » Religieuses , dont la maniere de
 » vie & la conduite sont si étranges ,
 » elle dont les mœurs & la doctrine

» doivent être plus pures que le
 » cristal , & plus éclatantes que les
 » rayons du soleil ?

» J'ai vu un Livre imprimé à Al-
 » cala en 1605 , lequel est très-se-
 » cret parmi les Jésuites. Ce Livre ,
 » écrit en Espagnol , & intitulé : *El*
 » *porquè* , ou *le Pourquoi* , traite les
 » questions suivantes : Pourquoi les
 » Jésuites ne chantent point dans le
 » chœur ? Pourquoi ils ne sont obli-
 » gés qu'à une pénitence volontaire ?
 » Pourquoi y en a-t-il quelques-uns
 » qui ayant demeuré trente ans par-
 » mi eux , n'ont pas encore fait pro-
 » fession ? Et pourquoi la Société
 » les peut chasser , après qu'ils y ont
 » été fort long-tems ? Le Révérend
 » Pere Pierre Ribadeneira , Jésuite ,
 » emploie toutes ses forces & tout
 » son sçavoir dans cet ouvrage , pour
 » défendre les singularités de son
 » Ordre , & les oppositions qui se
 » rencontrent entre cette Société &
 » les autres Ordres Religieux.

» Or , selon que mon peu de lu-
 » miere me peut permettre d'en ju-
 » ger , je crois qu'il n'y a point
 » d'homme médiocrement instruit ,

» & amateur de la simplicité chrétienne, qui voyant de quelle sorte ce Pere défend la cause de sa Compagnie, & combien ses maximes qu'il avoue & qu'il soutient sont singulieres, n'en conclue le contraire de ce que prétend cet Auteur.

» Sur quoi il faut aussi remarquer, Très-Saint Pere, que ce sçavant homme, qui avoit été le compagnon inséparable de Saint Ignace, ne défendoit ces singularités de son Ordre, que lorsqu'il étoit encore dans sa premiere ferveur. Mais maintenant qu'il reste peu de discipline parmi les Jésuites, & que toute la terre se plaint des grands défauts qui sont dans cet Ordre; cet homme qui étoit si parfait ne gagneroit pas sa cause en la défendant, ou plutôt il n'entreprendroit point de la défendre.

» Enfin quel est l'avantage, Très-Saint Pere, qu'il semble que les Jésuites veulent procurer à la Religion chrétienne, en prêchant les matieres de la Foi aux Nations Infidèles, s'ils ne les instruisent pas,

» pour la plûpart , selon les règles
 » sacrées d'une Loi si sainte ? Si ,
 » non-seulement ils ne peuvent souff-
 » frir que les autres Religieux les
 » leur enseignent , quoiqu'ils en
 » soient très-capables , comme étant
 » très-pieux & très - sçavans ; mais
 » les chassent avec violence du pays
 » des Infidèles , & se servent des
 » Idolâtres pour les bannir , les em-
 » prisonner , & les déchirer à coups
 » de fouet ? Quel Ordre dans l'E-
 » glise a jamais agi de la sorte avec
 » un autre Ordre ? Certes , il ne s'est
 » point vu qu'en voulant étendre la
 » Foi chrétienne , ceux qui font pro-
 » fession de l'annoncer se soient laif-
 » sé emporter par une si malheureuse
 » jalousie , à chasser honteusement
 » de la vigne du Seigneur des ou-
 » vriers très-capables , sans se met-
 » tre en peine , ni du préjudice que
 » les ames en reçoivent , ni du péril
 » où ils les exposent par cette con-
 » duite.

» Toute l'Eglise de la Chine gé-
 » mit , & se plaint publiquement ,
 » Très-Saint Pere , de ce qu'elle n'a
 » pas tant été instruite que séduite

» par les instructions que les Jésuites
 » lui ont données touchant la pureté
 » de notre créance ; de ce qu'ils
 » l'ont privée de la connoissance de
 » toutes les Loix de l'Eglise ; de ce
 » qu'ils ont caché la Croix de notre
 » Sauveur , & permis des coutumes
 » toutes payennes ; de ce qu'ils ont
 » plutôt corrompu, qu'ils n'ont in-
 » troduit celles qui sont véritable-
 » ment chrétiennes ; de ce qu'en fai-
 » sant, si l'on peut parler ainsi, chris-
 » tianiser les Idolâtres , ils ont fait
 » idolâtrer les Chrétiens ; de ce qu'ils
 » ont uni Dieu & Bélial à la même
 » table dans le même temple : &
 » enfin cette Nation voit, avec une
 » douleur inconcevable , que sous
 » le masque de Christianisme on ré-
 » vére les Idoles , ou , pour mieux
 » dire , que sous le masque du Paga-
 » nisme on fouille la pureté de no-
 » tre Religion.

» Comme je suis l'un des Prélats
 » les moins éloignés de ces peuples ;
 » que je n'ai pas seulement reçu des
 » lettres de ceux qui les instruisent
 » dans la Foi , mais que je sçai au
 » vrai tout ce qui s'est passé dans

» cette dispute ; que j'en ai eu dans
 » ma bibliotheque les actes & les
 » écrits ; & qu'en qualité d'Evêque,
 » Dieu m'a appelé au gouverne-
 » ment de son Eglise, j'aurois sujet
 » de trembler au jour de son redou-
 » table jugement, si étant commis à
 » la conduite de ses brebis spirituel-
 » les, j'avois été un chien muet, qui
 » n'eût osé aboyer, pour représen-
 » ter à Votre Sainteté, comme au
 » souverain Pasteur des ames, com-
 » bien de scandales peuvent naître
 » de cette doctrine des Jésuites, dans
 » les lieux où l'on doit travailler
 » pour l'augmentation de notre Foi.

» Car leur puissance est si redou-
 » table, que si les Evêques man-
 » quent à défendre la cause publi-
 » que de l'Eglise, la crainte fera de-
 » meurer les autres dans le silence :
 » ils se contenteront de déplorer en
 » secret le malheur des ames par des
 » larmes & des soupirs, qui ne pou-
 » vant arriver jusqu'à Votre Sain-
 » teté, ne frapperont ni vos yeux,
 » ni vos oreilles.

» J'ai, Très-Saint Pere, un volu-
 » me tout entier des Apologies des

» Jésuites : par ces mêmes Apolo-
 » gies ils confessent ingénûment
 » cette très-pernicieuse maniere de
 » catéchiser & d'instruire les Néo-
 » phytes Chinois, dont les Religieux
 » de Saint Dominique & de Saint
 » François les ont déjà accusés de-
 » vant le Saint Siege. Le Jésuite Rec-
 » teur de leur College de S. Joseph
 » de la Ville de Manile, soutient opi-
 » niâtement, dans un gros volume,
 » presque toutes les choses que Vo-
 » tre Sainteté a depuis très-juste-
 » ment condamnées le 12 Septem-
 » bre 1645, par dix-sept résolutions
 » de la Congrégation *de la Propagan-*
 » *de*. L'Auteur s'efforce, par des ar-
 » gumens qu'il pouffe autant qu'il
 » peut, mais qui ne font en effet que
 » de vaines subtilités, de renverser
 » la très-sainte doctrine contenue
 » dans ce Decret. J'ai donné, Très-
 » Saint Pere, une copie de ce Traité
 » au Révérend Pere Jean - Baptiste
 » Morales, Dominicain, homme sça-
 » vant, fort zélé pour l'avancement
 » de la foi dans la Chine, & qui, à
 » l'exemple des premiers Martyrs,
 » a été cruellement battu, & à souf-

» fert plusieurs mauvais traitemens
 » pour la Religion : je lui ai , dis-je,
 » remis le Traité du Jésuite , afin
 » qu'il y répondît , & qu'il vérifiât
 » les faits contenus dans cet Ecrit ,
 » ainsi qu'il l'a fait doctement , & en
 » peu de paroles. J'ai l'un & l'autre
 » entre mes mains.

» Je le répète encore , Très-Saint
 » Pere , quel autre Ordre Ecclésiast-
 » tique s'est jamais si fort éloigné
 » des véritables principes de la Re-
 » ligion chrétienne & catholique ,
 » qu'en voulant instruire une Na-
 » tion nombreuse , politique , d'un
 » esprit assez pénétrant , propre à
 » être éclairée , & rendue féconde
 » en vertus par la lumière de la Foi ;
 » au lieu d'enseigner comme de bons
 » maîtres , les règles saintes de no-
 » tre créance à ces Néophytes , il se
 » trouve au contraire que ces Néo-
 » phytes ont attiré leurs maîtres
 » dans l'idolâtrie , & leur ont fait
 » embrasser un culte & des prati-
 » ques détestables , en sorte qu'on
 » peut dire que ce n'est pas le poisson
 » qui a été pris par le pêcheur ; mais
 » que le pêcheur a été pris par le

» poisson ? Que l'on consulte sur
 » cela, Très-Saint Pere, les Anna-
 » les de l'Eglise ; que l'on considere
 » la naissance, l'accroissement & le
 » progrès de la Foi Catholique, &
 » que l'on examine de quelle manie-
 » re le son de la voix des Apôtres
 » s'est répandu, & a été porté par
 » tout le monde.

» Les Evêques & les Ecclésiasti-
 » ques, qui dans l'Eglise primitive
 » ont répandu leur sang, en instrui-
 » sant les peuples par toute la terre,
 » ont-ils pratiqué cette méthode,
 » dont les Jésuites se servent pour
 » instruire les Néophytes ? Les Bé-
 » nédictins, & toutes les Congrèga-
 » tions qui en dépendent, les Domi-
 » nicains, les Carmes, les Augus-
 » tins, & toutes les autres troupes
 » Angéliques de l'Eglise militante,
 » c'est-à-dire, toutes les saintes Re-
 » ligions, ont-elles jamais catéchisé
 » de la sorte les Infidèles ?

» La prudence humaine les a-t-elle
 » portés à leur cacher, durant un
 » seul jour, une seule heure, un seul
 » moment, Jesus - Christ crucifié ?
 » Ont-ils privé, ou exempté les

» Néophytes , de l'observation des
 » Commandemens de l'Eglise , de la
 » mortification , du jeûne , de la pé-
 » nitence , de la confession auricu-
 » laire , & de la réception , au moins
 » une fois l'année , de la sainte Eu-
 » charistie ?

» Ont-ils permis à leurs Néophy-
 » tes , non - seulement d'aller dans
 » les Temples où l'on adore les Ido-
 » les , & d'assister aux Sacrifices abo-
 » minables qu'on leur offre , mais
 » même de sacrifier avec les Idolâ-
 » tres , & de souiller ainsi leur ame
 » par un si horrible crime ? Nulle-
 » ment. Car , comme dit l'Ecriture,
 » n'est - ce pas là clocher des deux
 » côtés ? N'est-ce pas vouloir allier
 » ensemble Jesus - Christ & Bélial ?
 » N'est-ce pas servir à deux maîtres,
 » à l'argent & au Créateur ? N'est-
 » ce pas enfin encourir la malédic-
 » tion de Dieu , n'étant ni chaud , ni
 » froid ?

» N'est - ce pas là , par la crainte
 » des persécutions , & par une pru-
 » dence toute charnelle , directement
 » opposée à la prudence de l'esprit
 » de Dieu , tolérer des crimes énor-

» mes , tromper l'Eglise naissante
 » dans ces lieux , & précipiter un
 » nombre infini d'ames dans l'enfer ?
 » Quel avantage les Chinois reti-
 » rent-ils de cette conduite , puis-
 » qu'étant mauvais Chrétiens , ils
 » ne feront pas moins damnés , que
 » s'ils demeuroient purs idolâtres ?
 » Mais toute l'Eglise en reçoit un
 » extrême désavantage , puisqu'il lui
 » importe infiniment que sa foi ,
 » qui est toute pure & toute belle ,
 » ne soit point souillée & défigurée
 » par une méchante & fausse do-
 » ctrine.

» Etant l'un des Evêques , tant de
 » l'Amérique que de l'Europe , plus
 » proche de la Chine , j'avoue ,
 » Très-Saint Pere , que considérant
 » en moi-même quel est en ce pays-
 » là l'état de la Religion chrétienne ,
 » la tranquillité dont on y jouit , &
 » la malheureuse politique dont on
 » se sert pour y établir le Christia-
 » nisme (masqué) cette profonde
 » paix entre les Idolâtres & les Chré-
 » tiens , qui leur semble si douce , m'a
 » toujours paru être une chose très-
 » suspecte & tout-à-fait déplorable.

» Mais lorsque j'appris qu'après
» soixante ans que la Foi avoit
» commencé à être prêchée dans cet
» Empire, les Religieux de Saint
» Dominique & de Saint François,
» qui travaillent si utilement à l'é-
» tablir, avoient été emprisonnés,
» fouettés & bannis, comme je l'ai
» sçu par les lettres qu'ils m'ont
» écrites, je confesse que j'en ressentis
» une très-grande consolation,
» & que je conçus une fort bonne
» espérance de l'établissement de la
» Foi parmi ces peuples. Car quelle
» alliance peut-il y avoir entre la
» véritable & la fausse Religion;
» entre l'esprit & la chair; entre le
» christianisme & le paganisme, en-
» tre la Croix du Sauveur du monde
» & la volupté? Et en quel endroit
» de la terre a-t-on jamais vû fon-
» der une Eglise, une nouvelle chré-
» tienté, sans qu'elle ait été cimen-
» tée & rendue féconde par le sang
» des Martyrs, bâtie sur les tour-
» mens qu'ils ont soufferts, comme
» étant la pierre angulaire, ornée
» & enrichie par la Croix de Jesus-
» Christ?

» Il ne faut point d'autre preuve
 » de cette vérité que le seul exemple
 » de Rome. La première Eglise de
 » la Religion chrétienne & de la Foi
 » catholique, par le choix que Dieu
 » en a fait, n'a t-elle pas été fondée
 » par le sang des deux Princes des
 » Apôtres, arrosée par celui de plus
 » de trente des premiers de leurs
 » Successeurs, & de celui d'un nom-
 » bre infini d'autres martyrs ?

» L'Espagne a été aussi consacrée
 » par les combats, & rendue illustre
 » par les victoires de ses martyrs,
 » ainsi que l'Italie, la France, l'Alle-
 » magne, l'Asie & le Japon l'ont été
 » par le sang de ceux qui ont les pre-
 » miers planté la Foi. Par-tout où la
 » Puissance temporelle n'a point dé-
 » fendu de la fureur des idolâtres
 » ceux qui alloient leur annoncer
 » l'Évangile, jamais la Religion
 » chrétienne ne s'est établie sans ef-
 » fusion de sang (1).

(1) L'Évêque d'Angelopolis remarque
 ici que la Religion & le soin des Rois Ca-
 tholiques, ont empêché dans l'Amérique
 la persécution contre ceux qui y annon-
 çoient la Foi ; & il est vrai qu'on n'y a vu

» Mais où font les martyrs de la
 » Société des Jésuites que l'on ait
 » vus dans la Chine, lorsqu'ils ont
 » commencé d'y planter la Foi, qui
 » est le tems où la persécution est la
 » plus cruelle ? Où font les morts,
 » les emprisonnemens, les exils ?
 » Certes, nous n'en avons vû, ni
 » entendu raconter, ni lû que fort
 » peu, ou point du tout. Tout cela
 » s'est seulement passé dans les tra-
 » vaux ordinaires, dont la vie des
 » hommes est toute pleine, & qui
 » se rencontrent même souvent dans
 » la paix.

que peu de Missionnaires martyrisés. Il y en a eu cependant quelques-uns dans les contrées où l'autorité Espagnole n'étoit pas encore bien affermie (comme dans la Floride) : & dans les Provinces mêmes déjà conquises, il s'est trouvé des martyrs de Jesus-Christ. Je parle de ces jeunes Indiens, qui une fois instruits, baptisés & tout brûlans de zèle pour la sainte Religion, détruisoient les idoles, sans craindre ni les menaces, ni la fureur de leurs peres, encore idolâtres endurcis, qui égorgeoient impitoyablement ces innocentes victimes. C'est ce que nous avons remarqué plus d'une fois dans le cours de cette Histoire.

» Ce que je confidère, Très-Saint
» Père, comme un funeste & très-
» malheureux signe pour cette Egli-
» se, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait
» certain; car j'appréhende que la
» raison pourquoi on n'y porte point
» la croix des persécutions, c'est qu'on
» n'y est pas assez instruit de la croix
» de notre Sauveur; & que si l'on
» n'y voit pas des martyrs, c'est
» que cette Eglise n'a pas été
» rendue féconde par la vérita-
» ble parole de Dieu, & par le sang
» du divin Rédempteur des hom-
» mes. Je crains que si le diable
» ne murmure point, c'est qu'il
» voit que Jésus-Christ n'est pas
» encore devenu maître, & que
» ses enfans ont été plutôt trompés
» que gagnés, plutôt aveuglés qu'é-
» clairés, plutôt pervertis que con-
» vertis. Le démon se tait, parce
» qu'il n'entend pas encore que Dieu
» parle: il ne défend pas les siens par
» le glaive de la persécution, parce
» que le glaive spirituel de ces Pré-
» dicateurs de la Foi ne leur fait en-
» core aucun mal; & il ne se déclare
» point leur ennemi, parce qu'il ne

» les confidere pas comme des enne-
 » mis fort redoutables.

» Mais que dis-je, Très-Saint Pere,
 » des ennemis ? Je suis fort trompé
 » si cet ange de ténèbres ne se ré-
 » jouit au contraire, lorsqu'il voit
 » que dans les temples élevés à son
 » honneur, non-seulement ses an-
 » ciens adorateurs, mais aussi des
 » baptisés, des néophytes, & quel-
 » quefois même ceux qui font pro-
 » fession d'annoncer notre sainte
 » Foi, offrent avec les idolâtres des
 » sacrifices sur ses autels, se proster-
 » nent & lui donnent de l'encens,
 » communiquent ainsi avec eux, au
 » moins par des actes extérieurs, &
 » ne craignent pas de mettre dans un
 » même temple avec Dagon, la sain-
 » te Arche de l'Alliance ; ce qui,
 » depuis le tems des Apôtres, n'a
 » jamais été souffert dans l'Eglise
 » Catholique, de quelque prétexte
 » qu'on tâche de couvrir cette ido-
 » lâtrie, par laquelle, en dirigeant
 » extérieurement son intention vers
 » une Croix que l'on porte secrete-
 » ment, on offre un culte extérieur
 » à l'idole du démon.

» L'intérieur & l'extérieur ne doi-
 » vent pas se diviser. L'ame fuit le
 » corps , & elle ne ſçauroit jouir de
 » la félicité du Ciel , ſi ſon corps eſt
 » tourmenté dans l'enfer. Nous de-
 » vons notre corps & notre ame au
 » Pere , comme à notre Créateur ;
 » au Fils , comme à notre Rédemp-
 » teur ; & au Saint-Eſprit , comme
 » à la ſource de notre foi : ainſi les
 » véritables Chrétiens ſont obligés
 » de n'avoir pas ſeulement une aver-
 » ſion & une horreur intérieure pour
 » tout acte d'idolâtrie , mais de fuir
 » comme l'enfer toutes les actions
 » extérieures qui regardent le culte
 » des idoles , leurs temples , leurs
 » autels , leurs ſacrifices , les pro-
 » ſternations , les gémiffions , &
 » tous les autres honneurs rendus
 » aux idoles.

» Que ſi le refus de ces actions
 » criminelles excite la perſécution ,
 » cette perſécution ne ſervira qu'à
 » rendre la prédication de l'Evan-
 » gile plus féconde. Si l'idolâtrie per-
 » ſécute les Prédicateurs de la Foi ,
 » la foi des Prédicateurs ſurmontera
 » l'idolâtrie ; & plus la rage des in-

» fidèles enverra des martyrs dans
 » le Ciel, plus Dieu, par son infinie
 » bonté, augmentera le nombre des
 » fidèles dans son Eglise. Car com-
 » me Jesus-Christ, par sa mort très-
 » sainte, a donné la vie à l'Eglise,
 » ainsi le sang des martyrs, en vertu
 » de ses mérites, augmente le nom-
 » bre des Chrétiens, de même qu'un
 » grain de froment étant jetté dans la
 » terre, produit, par sa mort, un
 » épi qui enferme plusieurs grains,
 » selon la parole de l'Evangile.

(Ces sages réflexions méritent
 d'autant plus d'attention, que tout
 ce que le pieux Evêque exprimoit
 en ce peu de lignes, écrivant au
 Pape Innocent X, vers le milieu du
 dix-septieme siecle, l'Eglise de Je-
 sus-Christ a eu le plaisir de le voir
 accompli à la lettre avant le milieu
 du siecle suivant, tant dans le Royau-
 me de Tonquin, que dans l'Empire
 de la Chine.

-François-Gil de Federic, & Ma-
 thieu-Alfonse Leziniana, Domini-
 cains Espagnols & Missionnaires apo-
 stoliques dans le Tonquin, avoient

déjà acquis un grand peuple à Jésus-Christ, par la prédication de l'Evangile, lorsque l'enfer excita contre eux le faux zèle des Bonzes, Prêtres des Idoles : ceux-ci armerent les Gouverneurs & les Magistrats contre les SS. Prédicateurs ; & comme la conversion d'une multitude d'idolâtres avoit été les premiers fruits de leurs prédications, la récompense de leurs travaux furent d'abord la captivité, les liens, les plus cruels tourmens, & enfin la mort ; mais cette mort, qui a été de nos jours le triomphe de la Foi dans un Royaume idolâtre, n'a pas moins été la consolation & la force des Tonquinois, qui avoient déjà embrassé le Christianisme, ainsi que le désespoir ou la confusion des payens, encore obstinés à persécuter les nouveaux Chrétiens & les Ministres de l'Evangile. Ce fut le 22 de Janvier 1745, que ces généreux soldats de Jésus-Christ terminèrent leur glorieuse carrière par un martyre encore plus glorieux ; leur sang parut véritablement une nouvelle semence de Chrétiens. On peut lire toutes les

circonstances de cette édifiante Histoire, dans un Ouvrage publié depuis peu d'années*.

L'Eglise chrétienne a été encore plus féconde en martyrs dans l'Empire de la Chine, que dans le Royaume de Tonquin. Outre les autres Ministres de la parole, qui dans le courant du 17^e siècle avoient remporté la palme du martyre, en prêchant l'Évangile aux Chinois, nous avons cinq Missionnaires apostoliques, Dominicains Espagnols, nommés Pierre-Martyr Sanz, Joachim Royo, François Diaz, Jean Alcobert, & François Sorrano, nommé Evêque de Tipasa, lesquels avoient long-tems arrosé cette terre de leurs sueurs, avant que de la consacrer par l'effusion de leur sang, en 1746 & 1748.

Les quatre derniers étoient entrés en différens tems dans la Chine, appelés par le Pere Pierre-Martyr Sanz, qui prêchoit l'Évangile dans le même Royaume depuis l'an 1716. Ils travailloient tous de concert, & avec tant de fruit, à la propagation de la Foi, qu'ils avoient déjà con-

* Hist. des
Hom. Illustr.
de l'Ord. de
St. Dom. t.
VI. p. 688,
&c.

verti & régénéré en Jesus-Christ par le baptême, une multitude de Chinois, de tout âge, de tout sexe & de toute condition, lorsqu'une nouvelle persécution s'étant levée dans ce pays contre le nom Chrétien, ils furent tous cinq arrêtés par les satellites d'un Gouverneur payen, dans la cité de Fogan, province de Fokien, au mois de Juin 1746.

Les bénédictions que le Ciel répandoit sur cette Mission étoient abondantes, & la plus vive, la plus cruelle persécution ne pût les arrêter. Les fers, les cachots, les menaces, & tous les tourmens dont on éprouva la constance de ceux qui avoient été arrêtés, ne servirent qu'à donner une nouvelle vigueur à leur zèle : non-seulement aucun des Missionnaires n'en fut ébranlé ou intimidé ; mais les nouveaux Chrétiens Chinois (du moins pour la plûpart) parurent plus résolus que jamais de tout perdre & de tout souffrir, plutôt que de renoncer à la foi en Jesus-Christ. Nous en avons la preuve dans les propres paroles d'un Gouverneur idolâtre, & dans
les

les moyens qu'il propoſoit pour abolir (ſ'il étoit poſſible) le Chriſtianisme dans la province de Fokien , & dans les autres parties de la Chine.)

» Vouloir, diſoit-il, que des gens
 » adonnés à cette ſecte depuis une
 » longue ſuite d'années, & dont le
 » nombre, ſelon leur ſupputation,
 » monte à pluſieurs milliers, chan-
 » gent tout-à-coup; ce ſeroit de-
 » mander l'impoſſible. Ils honoroient
 » ces Européens (les Miſſionnaires
 » apoſtoliques) plus que des dieux,
 » & ils les affectionnoient plus que
 » leurs parens les plus proches. On
 » les a vû au milieu des tourmens &
 » dans les fers, avec un air ferme
 » & tranquille, ne penſer à autre
 » choſe qu'au Seigneur Jeſus. On a
 » été témoin de la maniere dont ils
 » confidéroient leurs maîtres, Pier-
 » re & les autres : ils les eſtimoient
 » comme tout ce qu'il y a jamais eu
 » de plus précieux au monde, & ils
 » ne pouvoient ſ'en ſéparer. Pré-
 » tendre donc qu'une union ſi forte,
 » ſi multipliée, ſe rompe; qu'une

» persuasion si entière & si profonde
 » se perde , & cela assez vite , pour
 » pouvoir annoncer au bout de quel-
 » ques jours les effets de ce change-
 » ment : c'est , encore une fois ,
 » prétendre l'impossible. Ainsi le
 » seul moyen à pratiquer pour le
 » présent , & qui est de la dernière
 » importance , c'est d'exclure les Eu-
 » ropéens & de les empêcher de ne
 » plus revenir , afin de tarir par-là
 » la source de cette fautive doctrine.
 » Quant aux personnes du sexe qui
 » ont été séduites par l'erreur , il
 » faut que les Magistrats les exhor-
 » tent & les instruisent avec assidui-
 » té , se proposant pour but de les
 » faire changer de cœur & de visa-
 » ge , & de faire qu'elles lavent ,
 » pour ainsi parler , jusqu'à la moëlle
 » des os. »

(C'est ainsi qu'un idolâtre politi-
 que faisoit sans y penser l'éloge , &
 des Prédicateurs de la Foi , & de
 leurs Néophytes , Chinois ou Chi-
 noises. On ne sçauroit exprimer d'u-
 ne manière plus énergique la vertu
 de la parole de Dieu , qui avoit inf-

piré à de nouveaux Chrétiens tant d'amour pour la vraie Religion, tant de zèle pour nos saints Myftères, & tant de tendresse pour les Ministres de l'Evangile, devenus leurs peres spirituels. La ferveur des nouveaux Chrétiens, & leur constance inébranlable dans la Foi, étoient dans l'esprit des Gouverneurs idolâtres, le crime de ceux, qui, pour les retirer du culte impie des idoles, leur avoient fait connoître le vrai Dieu, le Sauveur des hommes, & le chemin du Ciel. Tous les supplices qu'on leur fit souffrir pour expier ce prétendu crime, ne servirent qu'à enrichir leur couronne, qu'à fortifier de plus en plus leurs néophytes, & en augmenter toujours le nombre. Si la crainte & la foiblesse, plutôt que la séduction, en firent tomber quelques-uns, ils furent bientôt remplacés par plusieurs autres qui n'avoient pas encore reçu le baptême.

Pierre-Martyr Sanz fut le premier des cinq Missionnaires à qui on fit couper la tête, & le seul qui fut exécuté publiquement. Les quatre

autres, pendant vingt-huit mois ; furent nourris du pain des larmes dans différens cachots, où, après différens genres de tourmens, on les fit mourir en secret, pour éviter un éclat, qui tournoit toujours à la confusion des persécuteurs & à la gloire de l'Eglise chrétienne.)

Tout ce que nous venons de raconter a été pris des Mémoires, tirés, pour la plûpart, des archives du Tribunal, par les soins du Pere Mathias, Prêtre des Missions Etrangères, qui se trouvoit alors à la Chine, & traduits du Chinois en latin par l'illustissime Evêque d'Erinée*. Nous avons eu l'honneur de les recevoir de ses mains à Paris.

* Joachim de Martiliat.

Nous pouvons ajouter à tout cela les propres paroles d'un grand Pape, qui se glorifioit dans le Seigneur de ce qu'un événement si glorieux à la Religion, étoit arrivé sous son Pontificat. Nous nous bornerons à quelques extraits de ce discours.

DISCOURS du Très-Saint Pere le Pape Benoît XIV, prononcé dans le Consistoire secret du 16 Septembre 1748, sur la mort précieuse de Pierre Martyr, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Mauricastre, Vicaire apostolique pour la Province de Fokien, dans le Royaume de la Chine.

VÉNÉRABLES FRERES,

Nous croyons qu'il est du devoir de notre dignité de vous parler aujourd'hui d'un événement qui fait beaucoup d'honneur à la sainte Religion Catholique. Nous vous faisons donc sçavoir que, par les lettres qui nous ont été envoyées depuis peu de la Chine, nous avons appris que le Pere Pierre, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Mauricastre, Vicaire Apostolique dans la Province de Fo - kien, y avoit perdu la vie pour la défense de la Foi; ce qui peut le faire appeller, selon l'ancien langage de nos Peres, *un Martyr consommé*. Ces lettres portent encore, qu'un autre Re-

ligieux du même Ordre , & Coadjuteur désigné du même Evêque , étoit détenu dans les prisons , avec trois autres Religieux du même Institut , & que l'arrêt de mort avoit été gravé sur leur visage avec des caractères Chinois ; de sorte qu'en suivant la manière de parler de la primitive Eglise , nous pouvons appeler ces quatre Missionnaires des *Martyrs désignés*.

Ayant pris ces lettres entre nos mains , nous les avons lûes plus d'une fois ; mais non pas sans ressentir cette grace de l'esprit dont elles sont remplies , & qui nous a comme transportés dans ces premiers tems , où les Eglises de Dieu étoient si florissantes.

Ainsi s'expliquoit Saint Basile ; dans une de ses lettres à Ascolius , Evêque de Thessalonique , qui lui avoit appris que plusieurs Chrétiens venoient d'être couronnés du martyre , par les mains des Barbares , au-delà du Danube. Nous pouvons employer les mêmes expressions dans le cas présent. Voici comment la chose s'est passée.

L'ennemi ayant excité une grande tempête contre les Chrétiens, dans la Province de Fo-kien, où plusieurs Néophytes, saisis d'abord de crainte, ont eu le malheur d'abandonner la sainte Religion qu'ils avoient embrassée ; l'Évêque de Mauricastre, occupé jusqu'alors aux fonctions de son ministère dans le même pays, crut que pendant ce violent orage, il devoit se cacher dans la maison d'un Particulier. Mais celui qui le logeoit craignant tout pour lui-même, le Prélat sortit de sa retraite ; & aussi-tôt arrêté, il fut mené en prison, ne cessant néanmoins de prêcher les vérités de la Foi, & de soutenir de tout son pouvoir les fidèles, autant par ses discours que par son exemple.

Conduit ensuite devant les Juges, il a eu le courage de leur annoncer le dernier Jugement, où tous les hommes cités devant le Tribunal de Dieu, recevront la récompense éternelle de leurs bonnes œuvres, ou le châtimement éternel de leurs mauvaises actions. Cette liberté apostolique lui a d'abord attiré, de la part des

Magistrats infidèles , beaucoup d'opprobres , d'injures & de mauvais traitemens : on l'a cruellement frappé au visage , qui en est devenu tout livide & défiguré : enfin on a prononcé contre lui une sentence de mort. L'Evêque a entendu avec fermeté & avec joie cet injuste arrêt , & il a témoigné un grand desir de se fortifier par les Sacremens. Mais quoiqu'un Prêtre zélé & très-affectionné à son Evêque , n'ait rien omis pour lui procurer la consolation de recevoir la divine Eucharistie , tous ses efforts ont été inutiles.

Le jour marqué pour l'exécution étant arrivé , le Confesseur de Jesus-Christ sortit de sa prison , environné d'une foule de satellites , suivi d'une multitude de gentils & d'un nombre considérable de Chrétiens , qui l'accompagnèrent jusqu'au lieu du supplice. On lui avoit attaché au cou une tablette , qui portoit que cet Evêque devoit avoir la tête tranchée par la main du bourreau , pour servir d'exemple aux autres , & à cause , disoit-on , que par ses menfonges il en avoit séduit plusieurs.

Il seroit difficile de bien exprimer avec quelle constance & quelle grandeur d'ame il alla à la mort. Dégagé de tout autre soin, la priere fut pendant tout le chemin son unique occupation, & il ne cessa de demander à Dieu qu'il voulût bien agréer le sacrifice de sa vie. Arrivé au lieu du supplice, le bourreau lui dit de se mettre à genoux, & il obéit aussitôt, n'ayant demandé qu'un moment pour achever sa priere. Après quoi il avertit lui-même l'Exécuteur de faire son devoir. Un seul coup lui enleva la tête.

Une si rare vertu a été un sujet d'admiration pour les gentils mêmes, qui ont paru extrêmement touchés de ce cruel spectacle; & les Chrétiens, pleins de vénération & d'amour pour leur Pasteur, ont honoré sa mort par leurs larmes. Mais la tristesse n'a pû abattre leur courage, ni leur faire oublier ce qu'ils devoient à son corps: s'ils n'ont pû empêcher qu'on ne le portât d'abord dans le lieu destiné pour les suppliciés, bientôt après ils l'ont transporté ailleurs; & l'ayant revêtu

106 HISTOIRE GÉNÉRALE
de toutes les marques de sa dignité, ils l'ont mis avec décence dans le cimetière des fidèles. Plusieurs en même tems se sont procuré quelques parties de ses habits qui étoient teints de son sang.....

Le bruit de ce martyre s'étant répandu de toutes parts dans l'Empire de la Chine, l'Evêque de Pekin a ordonné aux Eglises, dans toute l'étendue de sa Jurisdiction, de chanter le Cantique *Te Deum*, en action de grâces; & celui de Macao l'a fait chanter avec la même solemnité dans sa Cathédrale. L'Evêque d'Erinée, Vicaire apostolique dans la Province d'*Yun-nan*; le Gouverneur Portugais, le Sénat & un grand nombre de Réguliers y assisterent. Toute la Ville de Macao a aussi témoigné une sainte joie, par une illumination générale qui a été réitérée trois nuits de suite.

Si les faits sont tels, ainsi que l'assure un Prêtre Séculier, plein de religion & d'honneur, (le même qui a essayé de donner la Communion à notre Evêque, peu de jours avant sa mort, & qui avoit vu une grande

partie de ce qu'il a écrit) si, dis-je, les faits sont tels qu'il les rapporte, comme il paroît par plusieurs autres preuves que nous venons de recevoir, il ne sera point difficile de constater quand il faudra, & le martyre, & la cause du martyre : car on prouvera aisément que ce n'a été qu'en haine de la Religion chrétienne, que le tyran a porté un arrêt de mort contre l'Evêque de Mauricastré.

Une preuve de cela, c'est l'écri-teau même qu'on lui avoit attaché au cou, pour apprendre le motif qu'on avoit de le faire mourir. La sentence, par laquelle le tyran déclare qu'il livre cet Evêque au bourreau, à cause qu'il avoit séduit une grande multitude de personnes par une religion perverse, est une seconde preuve de ce fait; & nous en trouvons une troisième dans le sort des Chrétiens apostats, puisque leur apostasie les a mis à couvert de toute vexation. Ajoutez à cela, que pendant le feu de cette persécution, qui s'est étendue dans les Provinces de Kenfi & de Kanfi, les Eglises

des Chrétiens y ont été détruites : ce qui a obligé l'Evêque, Vicaire apostolique dans ces mêmes Provinces, de prendre ses mesures pour se retirer, s'il lui étoit possible, dans la Ville de Macao.

Il demeure donc évidemment prouvé que l'Evêque de Mauricastre n'a souffert la mort que pour la cause de la Foi, & qu'il ne lui manque rien de tout ce qu'on peut desirer pour bien établir ce fait.... De plus notre Evêque a reçu avec joie la sentence de sa condamnation; & sans rien négliger pour terminer saintement sa carrière, il a regardé les approches de la mort, avec cette intrépidité qui convient à un martyr : sa vertu ne s'est jamais démentie, si dès le commencement d'une furieuse tempête il a pensé à chercher un azile, ce n'a été ni par crainte, ni par foiblesse, mais par une prudence vraiment chrétienne. Sa conduite est autorisée par une foule d'exemples que nous pourrions citer, & que les Ecrivains Ecclésiastiques n'ont point oublié....

Selon l'opinion commune & très-

répandue , l'Evêque de Mauricastre passe pour le premier martyr de la Chine. Mais nous pensons autrement , ne pouvant ignorer que dans le même Empire il y a déjà eu deux autres occasions où l'on a fait des procédures , qui furent envoyées dans le dernier siècle à la Congrégation de la Propagande. La première regardoit quatre Prêtres qui avoient souffert la mort pour la foi de Jesus-Christ ; & la seconde avoit été faite à l'occasion du Pere François de Capillas , qui eut le bonheur de sceller de son sang les saintes vérités qu'il annonçoit. Toutes ces pièces furent remises par l'ordre du Pape Urbain VIII , notre prédécesseur , à l'examen de la Congrégation des Rites. Nous avons vu les decrets émanés de la même Congrégation , dans la cause du Pere François de Capillas : nous sçavons aussi ce qui fut fait & continué pour le même sujet , sous le Pontificat du Pape Clément IX. Au reste , c'est le seul amour de la vérité qui nous fait dire ceci , & nullement la pensée de diminuer en quelque chose la gloire de l'Evê-

que de Mauricastre, ou celle de son ordre, puisque le vénérable serviteur de Dieu François de Capillas, & les quatre autres Prêtres morts aussi pour la Foi, étoient du même Ordre de Saint Dominique.

Nous ne finirons point ce discours sans vous témoigner de quelle confiance notre cœur est rempli : s'il est permis de penser que c'est à la vertu singulière & au sang des martyrs, dont nous venons de faire mention, & de quelques-autres, peut-être, que nous ne connoissons pas, qu'il faut attribuer l'état si florissant où on a vû la Mission de la Chine, pourquoi n'espérerions-nous pas qu'après la présente persécution, la même Mission sera glorieusement rétablie, parce que le Seigneur écouterà la voix du sang, que l'Evêque, notre Vicaire apostolique, vient de répandre ?

Nous espérons aussi que son exemple sera imité par les quatre Religieux du même Ordre, qui sont à présent dans les prisons chargés de chaînes pour la confession de Jesus-Christ. Cette douce espérance est

fondée sur l'autorité & le sentiment unanime des Peres. Ils ont souvent remarqué que la Religion Catholique s'est toujours d'autant plus élevée & accrue, qu'elle a été plus cruellement persécutée par la fureur des tyrans, le sang des martyrs devenant une semence féconde de Chrétiens. C'est la réflexion que faisoit Saint Justin dans le second siècle.... Saint Léon parloit de même dans le cinquieme : » les persécutions (disoit ce grand Pape) ne » diminuent pas, mais font croître » la multitude des fidèles, & le » champ du Seigneur est toujours » couvert d'une moisson, d'autant » plus riche, que tous les grains qui » tombent se multiplient en renaissant. *Non minuitur persecutionibus Ecclesia sed augetur, & semper Dominicus ager segete ditiori vestitur, dum grana, quæ singula cadunt, multiplicata nascuntur.* »

Nota. Benoît XIV, dans le beau discours de 1748, dont nous venons de donner quelques extraits, nous faisoit espérer deux choses : la

premiere étoit la persévérance des quatre Confesseurs de Jesus-Christ, alors chargés de chaînes dans les prisons de la Chine; & la seconde, que le martyre de ces généreux Confesseurs seroit une nouvelle semence de Chrétiens. La divine Providence a vérifié l'un & l'autre; & le même Pontife a eu encore la consolation de l'annoncer aux Cardinaux, par un deuxieme discours prononcé dans le Consistoire du 24 Janvier 1752. Ce discours fut d'abord imprimé & publié à Rome. Nous l'avons sous les yeux.

Quant au grand nombre de conversions qui avoient précédé & qui suivirent le martyre de l'Evêque de Mauricastre, & celui des autres quatre Prédicateurs de la Foi, on ne peut desirer un témoignage plus exprès ni moins suspect, que celui d'un Viceroi Chinois, Intendant de la Province de Fokien. Voici ce qu'on lit dans le Memorial qu'il adressoit à ce sujet à l'Empereur de la Chine.

» Lorsqu'on fit partir ces Euro-
 » péens pour être conduits à la Mé-

» tropole , on vit plusieurs milliers
» de personnes sortir pour les ac-
» compagner , en criant & pleurant
» à côté des chaises sur lesquelles on
» les transportoit. Les femmes & les
» filles se mettoient à genoux , leur
» offroient du thé & des fruits. Les
» uns & les autres les retenoient
» par leurs habits , & faisoient re-
» tentir les airs de leurs cris , de
» leurs gémissemens & de leurs fan-
» glots. Le Bachelier *Tehhing-Teh-*
» *heou* eut bien l'audace de dire hau-
» tement à cette multitude , qu'il ne
» se repentiroit pas d'avoir embrassé
» cette Religion , dût-il souffrir tou-
» tes sortes de tourmens , & la mort
» même pour le Seigneur du Ciel.
» Et actuellement , au milieu des in-
» terrogatoires les plus sévères ,
» tous d'une voix unanime assurent
» avec fermeté qu'ils ne veulent
» point changer ni abandonner la
» Religion chrétienne.... Ces cou-
» pables Européens ont si bien sçû
» s'attacher les cœurs des Chinois ,
» que le nombre de leurs sectateurs
» augmente de jour en jour , &
» qu'on ne sçauroit les dissiper.....

» Les Lettrés, comme le peuple, s'y
 » laissent séduire, embrassent cette
 » Religion & ne veulent point l'a-
 » bandonner, quoiqu'on leur fasse :
 » ils l'ont si fort étendue, qu'elle a
 » presque rempli toute la jurisdic-
 » tion de cette cité; jusques-là que
 » les satellites mêmes & les soldats
 » s'employent aussi pour son servi-
 » ce, &c.

Les plaintes du vénérable Jean de Palafox, qui ont donné lieu à cette longue digression, étoient donc justes & bien fondées. Le zélé Evêque d'Angelopolis pensoit & parloit comme avoient pensé les Basiles & les Leons, quand il tenoit pour suspecte une Mission sans persécution : quand il disoit que si les Missionnaires politiques & prévaricateurs cachent la croix de Jesus-Christ aux infidèles, à qui ils doivent la prêcher, *le poisson n'est point pris par le pêcheur, mais le pêcheur par le poisson*; & qu'au contraire lorsque l'idolâtrie persécute les Prédicateurs de la Foi, la prédication alors détruit l'idolâtrie & enfante des Chrétiens. C'est ce qu'on a vu de nos jours dans

l'Empire de la Chine : c'est ce qui demeure attesté par le témoignage même des gentils. Reprenons la suite de la Lettre de Jean de Palafox au Pape Innocent X.

» Les Chinois ne pourroient-ils
 » pas se plaindre avec raison qu'on
 » les a trompés ? Ne pourroient-ils
 » pas protester que les Jésuites ne
 » leur ont nullement prêché une Re-
 » ligion dans laquelle on jeûne , on
 » pleure , on fait pénitence ? Qu'ils
 » ne leur ont point parlé d'un Sau-
 » veur crucifié ? Qu'ils n'ont
 » point embrassé la créance d'un
 » Dieu fait homme , qui a été ou-
 » tragé , méprisé , percé de clous ,
 » attaché & mort en croix ; mais
 » seulement d'un Sauveur parfaite-
 » ment beau , plein de gloire & de
 » majesté , tel que les Jésuites le leur
 » ont dépeint , vêtu à la Chinoise ;
 » & qu'enfin ils ont crû suivre une
 » loi toute douce , & une vie toute
 » aisée & toute agréable. Ainsi ,
 » Très-Saint Pere , en méprisant ,
 » par ces erreurs & cette ignoran-
 » ce , les Mystères de la Passion , de

» la croix & des souffrances de Je-
 » sus Christ, on méprise en même
 » tems la gloire de sa résurrection;
 » l'on révoque en doute le triomphe
 » de son Ascension : en un mot, en
 » rejetant la croix de Jesus-Christ,
 » on rejette tout le Myſtère de la
 » Rédemption & du ſalut.

» On n'a jamais vû, Très-Saint
 » Pere, ni d'Evêque, ni d'Eccléſia-
 » ſtique Séculier, ni de Religieux
 » de quelque'autre Ordre que ce
 » puiſſe être, avoir inſtruit de la
 » ſorte les Néophytes & les avoir
 » jettés dans tant d'erreurs : mais
 » ceux qui ont planté & étendu no-
 » tre ſainte Foi, ont, par l'effuſion
 » de leur propre ſang, & par la
 » croix des perſécutions qu'ils ont
 » ſouffertes, établi les infidèles dans
 » la créance de la croix de Jesus-
 » Christ, & du ſang qu'il a verſé
 » pour le ſalut des hommes.

» C'eſt ſur ce fondement de la
 » Croix & de la Paſſion de notre
 » Sauveur, qu'a été bâtie la foi de
 » l'Egliſe, & qu'elle s'eſt élevée au
 » comble de ſa grandeur. Cette
 » épouſe ſainte du Rédempteur a

» reçu sa vie de lui, dans le même
 » tems qu'il donnoit la sienne pour
 » elle : elle est sortie de son côté
 » ouvert sur la croix, comme de son
 » lit nuptial, toute teinte de la
 » pourpre de son sang, & elle a été
 » remplie de l'esprit qu'il venoit de
 » rendre entre les mains de son Pere
 » Eternel pour la racheter.

» Voilà, Très-Saint Pere, ce que
 » j'ai cru être engagé, par l'obliga-
 » tion de ma Charge, de représen-
 » ter à Votre Sainteté touchant les
 » Jésuites, entre tant d'autres cho-
 » ses, que j'ai lieu de croire n'être
 » pas encore venues à vos oreilles,
 » n'y ayant rien qu'ils ne fassent
 » pour les cacher à Votre Sainteté,
 » s'étant même efforcés, quoiqu'en
 » vain, d'empêcher mes agens de
 » lui parler. Ces maux ont, sans
 » doute, besoin de remède; ces dés-
 » ordres sont dignes de censure &
 » demandent une réformation. Ce
 » fera à votre prudence, Très-Saint
 » Pere, d'aviser aux moyens dont
 » elle devra user, *sinon pour les ar-*
 » *rêter entièrement*, au moins pour les
 » modérer; ce qui sera d'autant plus

» facile à votre piété , que presque
 » tous les Ordres de l'Eglise conspi-
 » reront avec elle pour ce sujet.

» Votre Sainteté y pourra appor-
 » ter quelque ordre , soit en don-
 » nant à ces Religieux des regles
 » plus étroites , telles que feroit l'o-
 » bligation d'assister au chœur , de
 » garder une plus grande clôture ,
 » de faire profession comme les au-
 » tres au bout d'un an , ou de deux
 » au plus , soit en leur ordonnant
 » des mortifications & des péniten-
 » ces , sans lesquelles la discipline
 » réguliere se relâche très-faci-
 » lement ; ou en les incorporant
 » avec le Clergé séculier. Ce qui (à
 » l'exception de quelques-uns de
 » leurs Supérieurs) leur feroit le
 » plus agréable , comme il feroit le
 » plus utile au Clergé , & peut-être
 » plus facile à exécuter que le reste.

» Car si cette sainte Religion étoit
 » unie au Clergé séculier , sans néan-
 » moins se départir des principaux
 » exercices de son Institut , qui non-
 » seulement ne sont point contrai-
 » res à la profession Ecclésiastique ,
 » mais lui peuvent être fort utiles ,

» les Evêques, comme délégués du
 » Saint Siège apostolique pour-
 » roient, en la forme que Votre
 » Sainteté l'ordonneroit, se servir
 » de ces Colléges d'Ecclésiastiques
 » séculiers, sans que l'Eglise souffrît
 » l'incommodité qu'elle en souffre
 » maintenant; & c'est, comme
 » quelques-uns l'assurent, le premier
 » dessein que leur saint Fondateur a
 » eu sur leur Compagnie.

» Avec ce tempérament, votre
 » sagesse, Très-Saint Pere, étant
 » éclairée par la lumiere du Saint-
 » Esprit, donneroit aux Jésuites mê-
 » mes un remede salutaire; aux Evê-
 » ques, des ouvriers sans envie; au
 » Clergé, des Coadjuteurs sans ja-
 » lousie; aux autres Ordres Reli-
 » gieux, la tranquillité & la paix.
 » Ainsi toute l'Eglise, que cette Com-
 » pagnie trouble maintenant par tant
 » de disputes, de divisions & de scan-
 » dales, comme par autant de tem-
 » pêtes qui l'agitent, se trouveroit
 » enfin dans un plein repos.

» Je soumets, Très-Saint Pere,
 » tout ce que je viens de dire à vo-
 » tre censure apostolique: s'il y a

» quelque chose qui ne soit pas tel
 » qu'il doit être, ou qui pût blesser
 » le respect qu'une de ses brebis doit
 » à Votre Sainteté, je la supplie de
 » me le pardonner, & de l'attribuer
 » (ainsi que j'espère qu'Elle le fera)
 » à l'ardeur de mon zèle pour la di-
 » gnité épiscopale, pour l'observa-
 » tion des sacrées Constitutions,
 » pour l'augmentation de la Foi, pour
 » l'avantage & le soutien de l'Eglise
 » universelle.

» Je prie Dieu, Très-Saint Pere,
 » qu'il répande sur vous les graces
 » & les bénédictions que vous dé-
 » partez aux brebis qui vous sont
 » commises, & qu'il protège & assiste
 » toujours Votre Sainteté.

Signé, l'Evêque D'ANGELOPOLIS.

D'Angelopolis le 8 Janvier 1649.

Le Lecteur attentif peut avoir re-
 marqué dans cette longue lettre, que
 quelque ardent que fût le zèle de no-
 tre Prélat pour la beauté de la mai-
 son du Seigneur, pour la paix, le
 bon ordre & le maintien de la di-
 gnité épiscopale, pour la légitime
 administration

administration des Sacremens, & la véritable maniere d'annoncer l'Evangile aux Gentils : quelque amers que pussent paroître ses reproches contre les ennemis de la paix, & les corrompteurs de la morale, contre la prévarication de certains Missionnaires, qui en prêchant le christianisme aux Chinois, cachotent la Croix, & faisoient idolâtrer les Chrétiens, en permettant à leurs Néophytes d'assister aux sacrifices des Idolâtres : ce zèle cependant & ces reproches ne laissoient pas d'être toujours accompagnés de douceur, & d'une modération vraiment pastorale. Le pieux Evêque d'Angelopolis suivoit en cela la maxime & la pratique de Saint Augustin ; il conservoit la charité en défendant la vérité, parce qu'il n'en vouloit point aux personnes, mais à leurs défauts, qui déshonoroient la sainte Religion : *Cum dilectione hominum, & odio vitiorum.*

Dans le même esprit de charité & de paix, le zélé Evêque faisoit sentir, ou plutôt il démontroit la nécessité d'un remede ; & il indiquoit les

divers moyens dont le Vicaire de Jesus-Christ pouvoit se servir, sinon pour arrêter entierement le mal, du moins pour le modérer. Mais les intrigues, l'adresse, la puissance, le crédit des coupables écartèrent alors tous ces moyens, & les rendirent inutiles : les momens de Dieu n'étoient pas encore venus, ni pour arrêter entierement, ni pour modérer les désordres dont on se plaignoit si justement.

Ajoutons qu'en éludant une réforme si nécessaire, les persécuteurs déclarés de l'Evêque d'Angelopolis ne purent empêcher que le Saint Siege ne confirmât de nouveau tout ce qui avoit été déjà décidé par les deux Puissances en faveur du Prélat persécuté ; & bientôt après, pour le soustraire à une nouvelle persécution, le Roi Catholique le rappella en Espagne.

Il est vrai que le Serviteur de Dieu ne se rendit pas volontiers aux desirs de la Cour de Castille, pour passer du Siege d'Angelopolis à celui d'Osma ; & en cela il avoit plusieurs motifs qu'on ne sçauroit blâmer :

car en premier lieu, il regardoit comme contraires à l'esprit des saints Canons, toutes ces translations, quand elles ne sont point fondées sur une véritable nécessité, ou sur l'utilité évidente des Eglises : aussi avoit-il déjà refusé le Siege de la Métropole de Mexique. 2^o. Le calme étant enfin rendu à son Eglise, il n'étoit point de bien qu'il ne pût espérer de faire, avec le secours divin, au milieu d'un troupeau chéri, & aussi nombreux que docile à la voix de son Pasteur. Le Roi Catholique avoit aussi ses raisons pour le rappeler auprès de sa Personne, soit pour profiter de ses talens & de ses lumieres dans les grandes affaires, soit pour pourvoir à la sûreté & au repos d'un homme également précieux à l'Eglise & à l'Etat.

Ce fut en 1650, & après avoir tout examiné aux pieds du Crucifix, que notre Prélat fit le sacrifice de toutes ses répugnances, à la volonté de Dieu, qu'il crut lui être montrée par celle de son Souverain. On ne devoit pas craindre d'ailleurs que cette translation pût jamais ni être

soupçonnée de cupidité ou d'ambition, ni autoriser celles qui seroient faites par quelqu'un de ces motifs, puisqu'il quittoit un Diocèse aussi riche qu'étendu, pour un autre non moins pauvre que petit. Autant que cette translation fit répandre des larmes aux peuples de la Nouvelle Espagne, inconsolables d'avoir perdu un si bon Pasteur, autant fut-elle agréable & avantageuse aux Castillans, à ceux surtout du Diocèse d'Osma.

La vie sainte & toute apostolique qu'il avoit menée sur le Siege d'Angelopolis, il la continua toujours dans son nouveau Diocèse; mais en y ajoutant de plus grandes austérités, qu'il redoubla encore dans les dernières années de sa vie. C'eût été pour lui un grand sujet de consolation, si, en commençant la réforme du Diocèse par celle du Chapitre, il avoit pû le rappeler au même état où on l'avoit vû sous un de ses illustres prédécesseurs, dans le douzième & le treizième siècle, lorsque tous les Chanoines de cet auguste Corps ayant leur Evêque, & Saint

Dominique à leur tête, vivoient en commun, & mangeoient à la même table, selon la règle de S. Augustin. Mais les-mœurs avoient changé avec le tems; & ce qui avoit été autrefois pratiqué avec autant d'édification que d'utilité pour l'Eglise, étoit regardé alors comme trop difficile, pour ne pas dire impossible.

Il fallut donc se borner à établir quelque chose de semblable dans sa maison; & il la régla d'abord comme un Monastere des plus réguliers, tant pour la table, que pour tous les exercices de Religion & de piété. Dans le Palais Episcopal il se trouvoit une grande salle, où les valets avoient coutume de prendre leur réfection, notre Prélat en fit un réfectoire commun pour lui, pour les Ecclésiastiques attachés à sa personne, comme son Proviseur, son Visiteur, & enfin pour tous ses Domestiques. Au son de la cloche tous s'y rendoient en silence, & à la même heure. Après la bénédiction donnée par l'Evêque, tout le monde se mettoit à table, hors deux Domestiques qui servoient les autres, & changeoient

par semaine. Un Ecclésiastique lisoit quelque Livre de piété pendant le repas; tout le monde étant attentif à la lecture, & gardant un profond silence, comme il se pratique dans les Monasteres.

Si le repas étoit toujours frugal pour les autres, il l'étoit encore plus pour le saint Evêque, qui depuis long-tems s'étoit interdit non-seulement toutes les viandes délicates, mais encore les fruits, & toute sorte de dessert. Son fidèle Historien, Gonzales de Rosende, n'a pas craint d'affurer, qu'excepté les Dimanches, il n'y avoit peut-être pas quinze jours dans l'année que le pieux Evêque ne jeûnât : c'étoit au pain & à l'eau tous les Vendredis : les Mercredis & les Samedis, ainsi que les jours de jeûne commandés par l'Eglise, il ne mangeoit ni œufs, ni lait, ni poisson, mais seulement des légumes, un potage, & du ris. Il est vrai que ses Confesseurs l'obligeoient de tems en tems de modérer ses grands jeûnes, à cause de ses infirmités & de ses occupations ; mais il fit tant auprès d'eux les trois

dernières années de sa vie, que pour ne pas contredire cet esprit de pénitence, que la grace avoit mis en lui, on l'abandonna à la ferveur de son zèle.

Deux fois la semaine Don Jean de Palafox donnoit à dîner à douze pauvres du lieu, & les fervoit lui-même tête nue, comme s'il avoit vû Jesus-Christ dans leurs personnes : pour joindre la nourriture de l'ame à celle du corps, il leur faisoit lire en même-tems un Livre de piété, & interrompoit quelquefois la lecture, pour leur expliquer les endroits qui pouvoient leur être plus nécessaires. Après le repas il donnoit à chacun des douze pauvres (un demi-écu) & leur permettoit d'emporter ce qui restoit de pain, ou d'autre nourriture, pour en faire part à leur famille. En tout cela l'Evêque d'Osma ne faisoit que continuer ce qu'il avoit fait à Angelopolis : mais pour imiter l'exemple de Saint Martin, il choisit dans la suite deux autres jours de la semaine pour exercer la même charité envers les passans qui se trouvoient dans l'Hô-

pital : il leur lavoit les pieds , les servoit à table pendant le souper , avec le même soin & les mêmes instructions qu'il donnoit aux douze pauvres , & cela finissoit par une aumône qu'il leur faisoit pour continuer leur chemin.

Toutes ces pratiques extérieures d'humiliation & de pénitence couloient comme de leur source , d'une foi vive , d'une conscience pure , d'une profonde humilité , d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu & le salut des ames. Le saint amour dont son cœur étoit embrasé , le soutenoit dans la rigueur de ses austérités , & relevoit le prix de toutes ses actions. L'idée qu'il avoit de la sainteté infinie de Dieu , & de ce qui lui est dû par ses créatures , lui donnoit tant de mépris pour lui-même , & tant d'horreur du péché , qu'il ne croioit pas pouvoir assez maltraiter son corps , ni assez se mépriser & s'anéantir : ses moindres fautes , il les regardoit comme énormes après toutes les graces qu'il avoit reçues de la divine Bonté.

Pour avoir une connoissance plus

distincte des dispositions intérieures de ce grand Serviteur de Dieu, on peut lire un petit ouvrage anonyme, imprimé en 1686, sous ce titre : *Vida interior de un pecador arrepen-tido*. On sçait que le vénérable Jean de Palafox, sous le portrait d'un pécheur pénitent, avoit voulu faire le sien propre, selon l'idée que l'humilité chrétienne lui faisoit concevoir de lui-même. Il remit son manuscrit en dépôt entre les mains de quelques bons Religieux de ses amis, à condition qu'ils en jugeroient, & qu'ils ne le donneroient au public que vingt ans, ou plus, après sa mort, & au cas qu'ils trouvaissent que cela pût être de quelque utilité pour l'Eglise.

Un célèbre Auteur François, contemporain, avoue que la lecture de cet ouvrage, en l'édifiant, n'avoit fait qu'augmenter la grande idée qu'il avoit déjà de la sainteté de notre Prélat : rien, dit-il, n'étant plus édifiant que de voir dans une même personne toutes les vertus chrétiennes en un si haut degré, accompagnées d'une humilité si profonde, &

Mor. prat. t.
4 p. 218.

d'un si grand mépris de soi-même. Gonzales de Rosende, qui avoit eu communication de ce manuscrit dans le tems qu'il écrivoit lui-même la vie de Jean de Palafox, n'en porte pas un autre jugement. Il nous apprend en même-tems qu'à mesure que le saint Evêque avançoit en âge, sa ferveur croissoit avec ses austérités, ses longues veilles, & la rigueur de ses jeûnes; il ne laissoit pas cependant de joindre les travaux de la sollicitude pastorale à toutes les mortifications d'un Anachorete.

Le zèle du salut des ames le rendoit présent à tous les quartiers de son Diocèse, qu'il ne cessoit d'instruire, de nourrir, de consoler, ou d'édifier par de fréquentes visites, sans jamais se servir ni de carosse, ni de litiere, quelque mauvais tems qu'il fit. Toujours le premier à rompre le pain de la parole, & à administrer les Sacremens à ses brebis qu'il portoit dans son cœur, en conservant l'union, la paix, l'amour de la Religion parmi les fidèles, & une sainte émulation entre ses coopérateurs dans le divin ministère, il fai-

soit revivre dans cet heureux Diocèse l'esprit de la primitive Eglise. Voici l'ordre de ses visites pastorales, tel qu'il nous l'apprend lui-même.

Il arrivoit dans une Paroisse vers les cinq heures du soir, & entroit de suite dans l'Eglise : les Fidèles s'y trouvoient déjà assemblés, ou s'y rendoient en diligence, au son de la cloche. Après la priere, l'Evêque faisoit lui-même le catéchisme, & interrogeoit les enfans, témoignant de la satisfaction à ceux qui répondoient bien, & louant publiquement leurs peres & leurs meres. Il repre-^{Vida interior, &c. ex 39.}noit doucement ceux qu'il ne trouvoit point instruits des devoirs d'un Chrétien, & les exhortoit à mieux apprendre les vérités du salut. Cette correction s'adressoit aussi aux parens : tout ce qu'il disoit pouvoit également profiter aux uns & aux autres. Le Catéchisme étoit suivi d'une prédication familiere & pathétique sur l'importance du salut, sur la malice du péché, sur la nécessité des bonnes œuvres, & la maniere de travailler efficacement à se-

réconcilier avec Dieu, par une bonne confession, & par de dignes fruits de pénitence.

Tous les confessionaux se trouvoient le lendemain matin occupés par les Prêtres, Séculiers ou Réguliers, qui accompagnoient le Prélat, & lui-même entroit dans un confessional, & n'en sortoit que vers une heure après midi pour offrir les divins Myfteres, & communier de sa main les Fidèles qui se présentoient à la sainte Table. La Messe finie, l'Evêque se tenant debout devant son siege, faisoit encore un discours en forme d'action de grâces, pour exciter dans son cœur & dans celui de ses Auditeurs, de justes sentimens d'amour de Dieu, & de reconnoissance pour le bienfait qu'on venoit de recevoir en participant aux saints Myfteres.

Pendant tout le tems de la visite, plus ou moins longue, selon la grandeur de la Paroisse, du Bourg ou du Village, on voyoit tous les jours les mêmes exercices de piété, les mêmes instructions sur les différens devoirs de la Religion, & la même

ferveur dans un peuple qui aimoit à entendre la voix de son Pasteur. L'odeur de sainteté du Prélat, sa réputation, sa douceur, cette effusion de charité dont il donnoit tant de preuves, tout cela lui concilioit la confiance, ouvroit quelquefois les cœurs, & amolissoit la dureté des plus vieux pécheurs. On vit des conversions solides, des conversions dont le public fut édifié. On les attribuoit aux prières, aux pénitences, au zèle du pieux Evêque; & lui-même en donnoit toute la gloire à Dieu, à la vertu toute puissante de sa grace.

Mor. prat. t.
4. P. 232.

C'est dans ce sens qu'il a fait mention de ces sortes de conversions, dans la vie du pécheur pénitent, & de-là il a pris occasion d'inviter les premiers Pasteurs, & de les exhorter à remplir tous les devoirs du divin ministère, à l'exemple des Apôtres dont ils sont les successeurs :

» car, disoit-il, si un pécheur, qui
 » n'est qu'un ignorant, a pû contri-
 » buer à la conversion de ces ames,
 » en leur prêchant avec simplicité,
 » en leur témoignant de l'amour, &

» un ardent desir de les aider selon
 » son pouvoir, que ne feroient point
 » de si grands & de si saints Evêques
 » qui sont dans ces quartiers, s'ils
 » s'appliquoient eux-mêmes à prê-
 » cher la divine parole, à instruire
 » familièrement les peuples, & en-
 » tendre leurs confessions » ?

Le saint Evêque d'Osma faisoit tout cela, & il portoit toujours plus loin ses soins ou sa sollicitude pastorale pour terminer les procès & les querelles, pour éteindre les animosités, réconcilier les ennemis, & réunir les familles divisées. Toujours prêt à distribuer aux pauvres ce qu'il se retranchoit à lui-même, ses copieuses aumônes étoient une ressource pour les veuves, pour les pupilles & les orphelins. Ce qu'il venoit de faire dans une Paroisse, il alloit le continuer dans une autre : aussi étoit-il reçu partout avec autant de joie & d'empressement, qu'on montroit de regret à le voir partir.

Le zèle de l'Evêque d'Osma n'étoit point renfermé dans les bornes étroites de son Diocèse : il mon-

troit la même affection pour le bien commun de l'Eglise, dans toutes les occasions qui se présentoient. Uni avec quelques autres grands Prélats d'Espagne, & avec quelques Généraux d'Ordre Religieux, il n'oubloit rien pour répandre la saine doctrine, & proscrire les opinions dangereuses qu'une foule de nouveaux Casuistes s'efforçoient d'accréditer par leurs écrits, & par leur pratique dans l'administration des Sacramens, au grand préjudice des ames. Pendant que le probabilisme commode autorisoit le relâchement, & favorisoit toutes les passions dans le courant du dix-septieme siecle, la vigilance de l'Evêque d'Osma, de celui de Siguenza, & de leur illustre Métropolitain le Cardinal de Sandoval, Archevêque de Toledé, étoit comme une puissante digue que la Providence opposoit à ce torrent.

Toujours attachés à la doctrine des Peres, qui est celle de l'Evangile, ces véritables zélateurs de la loi combattoient les profanes nouveautés par leurs lettres pastorales;

Mor. prat. t.
4. p. 232.
Abrégé de
l'Hist. Eccl.
t. 13. p. 475
&c.

& ils agissoient en même-tems auprès du Saint Siege , pour que l'erreur fût proscrire , & la licence des Probabilistes réprimée par un jugement solennel de la Chaire Apostolique. C'est ce que nous lisons dans quelques lettres du vénérable Jean de Palafox. Dans celle du 6 Avril 1656 , écrite à un Licencié en Théologie , le Prélat le prioit de ramasser , & de lui envoyer au plutôt une liste de ces opinions pernicieuses qui se répandoient dans la Flandre , mais principalement celles qui avoient été déjà censurées par l'Université de Louvain. J'ai eu , ajoutoit-il , bien de la joie de voir le decret de M. l'Archevêque de Malines (M. Boonen) qui est au Ciel. Je l'envoie ce matin au Cardinal de Toledé ; peut-être qu'il le fera imprimer , parce qu'il y a des gens en ce pays qui ont de l'estime pour Caramuel.

Dans une autre lettre du 22 Mars 1657 , l'Evêque d'Osma disoit : « J'ai reçu avec plaisir les Ecrits où » sont rapportées les opinions des » Casuistes, On travaille ici à en

» faire un qui les renferme toutes ;
 » pour l'envoyer au Pape , signé des
 » Evêques d'Espagne ».

Le 21 Juin 1658 , l'Evêque d'Os-
 ma se trouvant à Badocondes , dans
 le cours de ses visites , un an avant
 sa mort , écrivoit à un de ses amis :
 « Nous n'oublions pas ce que nous
 » avons résolu de faire contre ces
 » nouvelles & dangereuses opi-
 » nions : nous pourrons bien , quel-
 » ques Prélats , & principalement
 » Monseigneur le Cardinal de Tole-
 » de & moi , envoyer un homme
 » exprès à Rome , qui n'y aura point
 » d'autre affaire que de solliciter la
 » condamnation de la morale cor-
 » rompue. Je me réjouis de ce qu'on
 » fait en France sur ce sujet. »

C'est dans le même goût que le
 zélé Prélat avoit déjà écrit à Don
 Jean d'Autriche , Gouverneur des
 Pays-Bas , en faveur de l'Université
 de Louvain : » J'ai chargé , lui di-
 » soit-il , le Licencié Ignace Gille-
 » mans , qui doit rendre cette Let-
 » tre à Votre Altesse , de lui pré-
 » senter quelques-uns de mes Livres
 » qu'on a imprimés en Flandres ;

» j'espere qu'elle ne s'en trouvera
 » pas importunée, étant si affec-
 » tionnée aux Lettres, & leur fai-
 » sant tant d'honneur. C'est dans
 » cette vue que je prends aussi la li-
 » berté de supplier Votre Altesse
 » d'accorder sa protection à l'Uni-
 » versité de Louvain, dont les ser-
 » vices rendus au Roi notre Maître,
 » & à l'Eglise, contre les hérésies,
 » sont si connus dans tout le monde.
 » Les Peres Jésuites l'ont assez mal-
 » traitée par leurs intrigues & par
 » leur crédit. Mais il est juste, Mon-
 » seigneur, d'honorer les Universi-
 » tés & de leur conserver leurs pri-
 » vileges, comme aux sources uni-
 » verselles de toutes les sciences;
 » & ce que ces Peres prétendent
 » (quoique peut-être par un bon zè-
 » le, comme je le veux croire) ne
 » paroît pas raisonnable, qu'en ma-
 » tiere de doctrine l'Eglise ne respi-
 » re que par eux, & sur-tout quand
 » cela ne se peut faire qu'au préju-
 » dice des autres Ecoles, Universi-
 » tés & Religions; dont la réputa-
 » tion est plus ancienne & mieux
 » établie que la leur, à l'égard de la
 » doctrine & de la spiritualité. »

Telle étoit l'étendue du zèle de l'Evêque d'Osma, pour tout ce qui intéressoit ou la gloire de Dieu, ou le salut des ames, l'honneur de la Religion, le dépôt des vérités de la Foi, ou les regles de la morale chrétienne. Nous avons vû que ce fut de tous ces grands objets qu'il n'avoit cessé de s'occuper depuis le jour de sa consécration & de son entrée dans l'Episcopat; il n'en fut pas moins occupé jusqu'au dernier moment, qui termina sa carrière aussi glorieuse que pénible.

Ce que Saint Paul avoit plus spécialement recommandé à deux de ses disciples, qu'il venoit d'établir Evêques pour conduire le troupeau de Jesus-Christ, notre Prélat en fit toujours la regle de sa conduite :

» ô Timothée, disoit l'Apôtre, gar- I. Tim. c. 6.
 » dez le dépôt qui vous a été confié; v. 20.
 » fuyez les profanes nouveautés de
 » paroles, & tout ce qu'oppose une
 » doctrine qui porte faussement le
 » nom de sçience. *Depositum custo-*
 » *di, &c.* »

Il faut que l'Evêque, comme dispensateur & économe de Dieu, soit

fortement attaché aux vérités de la Foi, telles qu'on les lui a enseignées, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent... Il faut enfin qu'il soit lui-même un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, dans la pureté de la doctrine, dans l'intégrité des mœurs & dans la gravité de la conduite. *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate.*

*Ad Tit. c. 2.
v. 7.*

Toute l'Histoire du serviteur de Dieu est une preuve que les maximes de Saint Paul furent toujours présentes à son esprit, toujours gravées dans son cœur, & qu'il les mit en pratique, tant aux approches de la mort, que dans les différentes circonstances de sa vie. Il retournoit de la dernière visite de son Diocèse au mois de Juin 1659, lorsqu'un pressentiment de sa prochaine mort lui fit dire à un de ses amis qui l'avoit accompagné : Allons à Osma pour nous disposer à mourir : *vamos à Osma à tratar de morir.* Peu de jours après son arrivée dans la Ville Epis-

copale, il fit graver ces mots sur une pierre commune, destinée à couvrir son sépulcre :

Hic jacet pulvis & cinis

JOANNES OXOMENSIS :

Rogate pro Patre, filii.

Obiit anno Domini 1659.

Le saint malade continuoit cependant tous ses exercices ordinaires de piété & de pénitence, & il donnoit les mêmes attentions pour le soulagement des pauvres, que s'il eût été en pleine santé. Le jour Octave du Saint Sacrement (19 de Juin) il sortit le matin de sa Cathédrale, après avoir assisté à tout l'Office divin avec une fièvre très-ardente. Les Médecins dirent d'abord qu'il le falloit changer de lit, & lui donner plus de soulagement qu'il n'avoit accoutumé d'en prendre. Mais il les conjura de le laisser mourir sur son pauvre grabat, assurant sur son expérience, qu'il n'en seroit pas plus mal.

Dans l'espace de deux mois il se fit beaucoup de changemens dans sa

maladie : la fièvre redoublant au commencement de Septembre, on pressa de nouveau le malade de souffrir qu'on le couchât dans un meilleur lit ; & son Confesseur lui ordonna de prendre une chemise de toile : il obéit ; mais après que son valet de chambre lui eut ôté sa chemise de serge, il se trouva au-dessous un très-rude cilice, & une croix de bois armée de pointes aiguës, qui lui tenoient les épaules ensanglantées.

Etendu sur un lit de douleur, le malade pénitent n'ouvroit jamais la bouche pour se plaindre de ses souffrances, mais pour bénir le Seigneur & le remercier de deux grands sujets de consolation : le premier étoit de trouver tous les jours sa nourriture & toute la force de son ame dans le pain eucharistique ; & le deuxième de se voir continuellement au milieu des pauvres, & aussi pauvre qu'eux. Il continuoit les mêmes charités qu'il avoit coutume de faire deux fois la semaine à douze pauvres de la ville ; & durant la maladie il en faisoit venir un plus grand

nombre, afin qu'ils pussent se relever & se trouver auprès de lui la nuit comme le jour.

Le danger croissant, le Prélat fit appeler le Prieur de son Chapitre, qui en est la première Dignité; & il fut résolu que le lendemain matin on lui porteroit le Saint Viatique. La foi, la piété du saint malade, & la ferveur de son esprit sembloient augmenter, à proportion que les forces du corps diminuoient. Tout le Chapitre s'étant rendu en procession dans la chambre du malade, on le trouva revêtu de ses habits épiscopaux & à genoux: il demeura dans cette pénible situation pendant qu'il faisoit lire tout haut par son Secrétaire, une profession de foi que son cœur avoit dictée: cette longue lecture ne fut guère interrompue que par les pleurs & les sanglots de tous les assistans, vivement touchés de se voir en danger d'être bientôt privés d'un si saint Protecteur, tandis que lui-même versoit des larmes de joie, dans l'espérance de jouir bientôt de l'objet de son amour.

Peu de jours après il reçut l'Ex-

trême-Onction dans les mêmes dispositions , ayant encore le jugement tout entier ; car il avoit souhaité qu'on la lui donnât avant qu'il eût perdu le sentiment , afin qu'il fût en état de répondre à toutes les prieres ; & il voulut qu'on fit la même chose à l'égard de la recommandation de l'ame. Le 28 de Septembre , les Médecins l'ayant averti qu'il n'avoit que huit heures à vivre , il les remercia ; & néanmoins il assura quelques-uns de ses amis qu'il ne mourroit pas avant la fin du mois : le jour de Saint Jerôme il communia pour la dernière fois , comme il l'avoit prédit ; & il se reposa dans le Seigneur le premier jour d'Octobre , entre midi & une heure , ayant à la main le petit Crucifix de l'Hôpital , que l'on donne aux pauvres quand ils sont proches de la mort.

On ne sçauroit dire laquelle des vertus chrétiennes a le plus éclaté dans cet ami de Dieu ; ou l'esprit d'humilité , de pauvreté , de pénitence ; ou le zèle du salut des ames & le saint amour de Dieu & du prochain ,

prochain, source de toutes les vertus qui font le parfait Chrétien & le parfait successeur des Apôtres. Ce qu'on peut assurer est qu'un Evêque de ce caractère ne pouvoit être qu'extrêmement regretté dans tous les Etats du Roi Catholique de l'un & de l'autre monde, où ses grandes qualités & sa rare piété avoient été si connues. C'est aussi le témoignage qu'en rend l'Abbé Pelicot dans un avis au Lecteur, sur la traduction des Lettres de Sainte Thérèse, avec les remarques de ce Prélat. Il y parle en ces termes d'un voyage qu'il fit à Madrid en 1660 : « Comme ce » grand homme (Jean de Palafox) » mourut le premier d'Octobre de » l'année passée, nous n'entendîmes » autre chose dans notre voyage, » que les gémissemens & les regrets » que toute l'Espagne témoignoit de » sa perte. On ne parloit de sa mort » que comme du plus grand malheur » qui pût arriver à ces Royaumes ; » & M. l'Archevêque de Burgos » m'assura qu'on n'avoit point vû » depuis longtems un homme si apo- » stolique, ni un si parfait Prélat. »

Cette mort si amèrement pleurée dans la Castille , ne fit pas répandre moins de larmes dans tout le Mexique : le bon Pasteur s'étoit fait connoître , aimer & respecter dans le grand Diocèse d'Angelopolis , comme dans celui d'Osma : sa mémoire ne pouvoit être que précieuse aux Indiens , qu'il avoit long-tems édifiés & défendus en tant de manieres , & qu'il portoit toujours dans son cœur. Quand on pourroit oublier les services importants qu'il n'avoit cessé de rendre à tous ces peuples , soit comme Visiteur général , soit en qualité d'Evêque ; & les monumens de tendresse qu'il leur laissa , lorsqu'il fut destiné par la Providence à la conduite d'un autre troupeau , on retrouveroit toujours une preuve de ses sentimens d'estime & d'amour pour ses premieres brebis , dans un Mémoire qu'il présenta au Roi d'Espagne , sous ce titre : *Portrait au naturel des Indiens.*

Deux raisons nous engagent à donner ici l'analyse de cet Ecrit , si propre à faire bien connoître toute

la sollicitude d'un bon Pasteur pour son cher troupeau , & le vrai caractère des Mexicains , dont quelques Auteurs Espagnols ont parlé d'une maniere fort défavantageuse , soit par prévention ou par intérêt , en vûe de rendre moins odieuses les vexations dont on accabloit ces peuples conquis , malgré les ordres & la volonté connue du Souverain. Don Jean de Palafox avoit été à portée de connoître plus sûrement les bonnes ou les mauvaises qualités des Indiens , & la droiture de son cœur conduisant sa plume , il en a fait un portrait plus fidèle & plus ressemblant. Voici comment il en a parlé au Roi Catholique Philippe IV.

SEIGNEUR ,

» Votre Majesté a peu de Mini-
 » stres qui ayent été à la nouvelle
 » Espagne , & qui en soient revenus
 » avec plus d'obligation que moi de
 » parler pour ses habitans. Quand
 » même j'aurois oublié les obliga-
 » tions de Prêtre & d'une profession
 » à laquelle il est si propre d'être
 » touché de la misere des affligés , je

» ne pourrois jamais ne point sen-
 » tir ce que demande de moi la qua-
 » lité de Pasteur & de pere de tant
 » d'ames, du salut desquelles j'ai été
 » chargé dans les Indes, & dans un
 » Diocèse aussi étendu que l'est celui
 » d'Angelopolis, qui fait presque la
 » quatrième partie de tout le ressort
 » de l'Audience Royale du Mexi-
 » que. Il n'est point de pere, pour
 » dût qu'il puisse être, qui ne soit
 » touché des pleurs de ses enfans,
 » sur-tout quand il les voit maltrai-
 » tés, & dans des miseres qu'ils ne
 » se font point attirés par leur
 » faute.

» La confiance qu'il a plû à Votre
 » Majesté de prendre en ma person-
 » ne, en voulant bien se décharger
 » sur mes soins de l'ardent desir
 » qu'elle a toujours eu de consoler
 » & de protéger ces pauvres peu-
 » ples, me doit encore fortifier dans
 » ces sentimens. La charge de Fiscal
 » & celle de Conseiller du Conseil
 » des Indes, celle que j'eus après
 » de Visiteur général des Tribunaux
 » de la nouvelle Espagne, celle,
 » sur-tout, de Viceroy & de Gouver-

» verneur, me contraignent de par-
 » ler en faveur de ces abandonnés,
 » & cependant très-fidèles vassaux
 » de Votre Majesté. La qualité de
 » Juge des Résidences des trois Vi-
 » cerois, & de l'Élection de la Ca-
 » pitale du Mexique, sont encore
 » d'autres liens de même force que
 » les précédens. Mais quand même
 » je ne serois point chargé de toutes
 » ces obligations, la connoissance
 » que j'ai des miseres & de l'oppres-
 » sion que ces pauvres peuples souf-
 » frent, m'obligeroit de la repré-
 » senter à Votre Majesté.

» Dans chacune des Charges dont
 » elle m'a honoré, l'on ne voit
 » qu'une partie de ce qui les fait
 » gémir; mais toutes ensemble,
 » elles m'ont donné une connois-
 » sance parfaite de leur misérable
 » état.... Quoique les Ecclésiasti-
 » ques & les Pasteurs de ces peuples
 » ne soient pas en état de châtier
 » & de réprimer leurs oppresseurs,
 » il leur est plus facile de prendre
 » connoissance de ces désordres :
 » car c'est à eux à connoître leurs
 » troupeaux, en général & en par-

» ticulier, à les compter de tems en
 » tems ; & quand ils ne se trouvent
 » point chez eux, à les chercher sur
 » les montagnes & dans les mines.
 » Ceux qui font intéressés dans les
 » vexations qu'on leur fait, n'ont
 » pas tant d'appréhension d'un Ec-
 » clésiastique, ni d'un Evêque, qu'ils
 » en ont d'un Juge ou d'un Visiteur
 » général ; car ils peuvent toujours
 » parler aux premiers avec la con-
 » fiance que l'on a pour un pere.
 » J'en ai eu plusieurs fois l'expérien-
 » ce dans les visites que j'ai faites
 » d'une extrémité de ce Royaume à
 » l'autre ; & souvent les choses qui
 » avoient échappé à ma connoissan-
 » ce, lorsque j'étois Juge, m'étoient
 » confiées lorsque j'agissois en qua-
 » lité d'Evêque.

» Cette connoissance, & celle que
 » j'ai de la piété de Votre Majesté,
 » qui a toujours pour agréable les
 » services que lui peuvent rendre
 » ses Ministres & les Ecclésiastiques,
 » en lui découvrant les moyens de
 » faire observer les loix, qu'Elle a
 » jugé nécessaires pour le bien de
 » ces peuples : tout cela m'a obligé

» de prendre la plûme & de repré-
 » senter à Votre Majesté, le plus
 » succinctement qu'il me sera possi-
 » ble, les motifs qui doivent porter
 » sa clémence, son saint zèle & ce-
 » lui de ses Ministres, à donner de
 » la force à des loix si nécessaires,
 » en les observant eux-mêmes, &
 » en employant des Réglemens pro-
 » portionnés à la nature de l'affaire
 » & aux bonnes intentions de Votre
 » Majesté. Les loix, Seigneur, lorf-
 » qu'elles ne sont pas observées,
 » bien loin d'empêcher le mal par-
 » ticulier qu'elles condamnent, elles
 » servent, en quelque façon, d'au-
 » torité pour l'exécuter impuné-
 » ment, & pour autoriser tous les
 » autres en général. »

Après ce prélude, & sans s'étend-
 dre sur les vexations de toute espe-
 ce dont les Indiens se trouvoient
 accablés, le charitable Pasteur en-
 treprend de les représenter par les
 endroits les plus propres à les faire
 regarder comme des sujets aussi uti-
 les que fidèles, persuadé que la con-
 noissance de leurs services, de leur

innocence & de leur bon naturel, ne pourra manquer de leur attirer les attentions favorables du Souverain, & l'honneur de sa protection. Il proteste d'abord qu'il n'avancera rien sur ce sujet, qu'il n'ait vû lui-même, ou dont il n'ait été parfaitement informé dans les différens postes qu'il a remplis dans la nouvelle Espagne : car c'est principalement des Mexicains qu'il faut entendre ce qu'il dit du caractère des Indiens.

Quoique ce Mémoire du vénérable Jean de Palafox ne soit pas fort étendu, nous l'abrègerons encore, en le réduisant aux articles suivans :

Titres qui rendent les Mexicains plus dignes de la protection du Roi Catholique & de ses faveurs : 1°. la facilité avec laquelle ces peuples ont reçu l'Évangile, & leur ferveur dans les exercices du Christianisme : 2°. leur inviolable fidélité au Souverain, & les grands avantages qu'ils procurent à la Couronne de Castille : 3°. les mœurs des Mexicains, doux, modestes, patiens, pauvres, & cependant libéraux :

4°. fournis & toujours respectueux envers les Supérieurs : 5°. vivacité d'esprit : 6°. facilité à apprendre les arts mécaniques , &c. Réponse à quelques objections.

Les premières réflexions de notre Evêque portent d'abord sur la différente maniere dont la prédication de l'Evangile a été reçue dans l'ancien & dans le nouveau monde. Si parmi les idolâtres de l'Europe , de l'Asie & de l'Afrique , il y en eut quelques-uns à qui le Saint-Esprit ouvrit le cœur , pour les rendre dociles à la parole du salut , qui leur étoit annoncée par les Apôtres mêmes , ou par leurs premiers disciples ; il s'en trouva aussi , & en plus grand nombre , qui , peu contents de fermer les yeux à la lumière , trempèrent leurs mains sacrilèges dans le sang de ces Prédicateurs de la Foi : le fer & le feu furent en ce monde la récompense des saints Ministres de Jesus-Christ , & de ceux qui avoient embrassé leur doctrine.

Les Annales de l'Eglise , & tous nos Martyrologes , nous apprennent avec quelle fureur la Synagogue ,

d'un côté, & de l'autre l'idolâtrie ; armée de toute la puissance des Princes & des Gouverneurs des Provinces , entreprirent de repousser la Religion chrétienne & de l'anéantir dans son berceau. Le faux zèle des Sacrificateurs idolâtres , la licence des peuples , l'éloquence des Orateurs ou des Philosophes payens ; tout , pendant trois siècles , conspire à venger ce qu'on appelloit les dieux immortels , les dieux de l'Empire Romain , c'est-à-dire le culte impie des démons & de leurs idoles. La vérité cependant ne laissoit pas de percer parmi les ténèbres , & le sang des martyrs étoit toujours une nouvelle semence de Chrétiens. L'Eglise de Jesus-Christ , malgré la plus violente persécution , s'étendoit de contrée en contrée , & de Royaume en Royaume : mais combien de sang n'en coûta-t-il pas pour l'établir ; & combien n'en a-t-il pas été répandu depuis pour la conserver !

Il n'en a point été de même dans l'Amérique. Les Indiens, il est vrai, jusques vers la fin du quinzième

siècle, & avant l'arrivée des Espagnols dans ces vastes régions, auparavant inconnues dans notre continent, n'étoient pas moins idolâtres que les anciens Européens ; cependant, dès qu'après le bruit des armes les SS. Missionnaires eurent la liberté d'annoncer l'Évangile, & les Indiens celle d'entendre leurs instructions, quel heureux & prompt changement parmi ces peuples ! On eut la consolation de les voir détruire eux-mêmes leurs idoles, leurs temples profanes & leurs sacrilèges autels, pour arborer la Croix de Jésus-Christ & entrer dans son Église par le Baptême : les adultes, qui avoient besoin de plus longues préparations pour recevoir cette grâce, portoient envie à leurs petits enfans, à qui on ne différoit point celle de la régénération !

C'est ce qu'on peut avoir remarqué plus d'une fois dans le cours de cette Histoire ; & il faut convenir qu'entre tous les Royaumes de l'Amérique, celui du Mexique s'est surtout distingué par un louable empressement à se soumettre au joug

de l'Évangile , & par sa ferveur à en pratiquer les maximes. C'est-là qu'on n'a pû assez admirer le zèle des petits Indiens , lesquels une fois instruits de la loi de Jesus-Christ , en instruisoient eux-mêmes leurs parens , & déceloient ou détruisoient de leurs mains les idoles que leurs peres auroient voulu quelquefois dérober à la connoissance des Missionnaires. Le zèle de ces nouveaux Chrétiens , principalement des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe , sembloit faire revivre dans les Indes occidentales l'esprit & la ferveur de la primitive Eglise , telle qu'on l'avoit vue dans Jerusalem , après la prédication de Saint Pierre & des autres Apôtres , aux fêtes de la Pentecôte.

On remarque encore que la Religion chrétienne n'eut pas plutôt triomphé de l'idolâtrie dans les trois premières parties du monde , que l'on y vit paroître des hérésiarques , qui ne donnerent pas moins de peine à l'Eglise que l'idolâtrie même. Dès le tems de l'Empereur Constantin , & sous ses Successeurs , un

Arrius, un Nestorius, un Eutychez, un Macedonius, & tant d'autres novateurs qui les suivirent, entraînent dans leurs erreurs une grande partie de l'Europe, avec plusieurs contrées de l'Asie & de l'Afrique, où leur abominable doctrine s'est perpétuée de génération en génération, & subsiste encore pour la perte des peuples malheureusement séduits.

Il en a été tout autrement dans l'Eglise de l'Amérique : si les Indiens reçurent d'abord les vérités de l'Evangile avec beaucoup de docilité, ils les ont toujours conservées, & les conservent encore dans toute leur pureté, sans aucun mélange ni d'hérésie, ni d'erreur. Depuis plus de deux siècles que le nom de Jesus-Christ est adoré dans les Indes Occidentales, le dépôt de la Foi n'y a point été altéré : on n'a jamais vu ni schisme, ni aucune Secte particulière dans cette nouvelle chrétienté. Et voilà, ajoute l'Evêque d'Angopolis, la première considération qui doit engager le souverain Pontife & les Rois Catholiques, à concourir

avec toute leur puissance spirituelle & temporelle, à la défense, au soulagement, & à la conservation de ces peuples fidèles.

Après avoir avoué que dans quelques endroits du Mexique on trouve encore des restes de superstitions, faute de Ministres de la parole, le Prélat assure qu'en général on voit dans tout ce nouveau monde des marques de zèle & de piété qui l'ont extrêmement édifié. Il n'y a point de maison si pauvre qui n'ait son *Kali*, ou Oratoire, où ils placent leurs Images, & emploient pour le parer tout ce qu'ils peuvent épargner de ce qu'ils gagnent à la sueur de leur front. Ils passent les jours de la communion tout entiers en oraison dans ces Kalis, ou dans l'Eglise, & cela avec une telle attention, & un si grand respect, qu'ils pourroient servir d'exemple à nos Ecclésiastiques les plus dévots. Ils font des offrandes à l'Eglise; & c'est pour pouvoir les faire plus largement qu'ils sement & qu'ils travaillent. Tout ce qu'ils gagnent est pour leur Eglise; & comme c'est-là qu'est

leur cœur , ils y mettent leur trésor. Enfin on peut dire que tout ce qui leur reste après qu'ils ont payé le tribut , est consacré au service de Dieu , principalement lorsqu'ils voient que leurs Ministres concourent à ce même dessein , & qu'ils ne font pas leurs affaires aux dépens de celles de la Religion.

Les soins & le respect avec lesquels ces Indiens reçoivent leurs Curés & les Ecclésiastiques , sont exemplaires : ils vont au-devant d'eux pour préparer les chemins quand ils font leurs visites : de lieu en lieu on leur dresse ce qu'ils appellent des *feuillées* , pour se reposer à couvert des ardeurs du soleil : en les abordant ils se mettent à genoux pour leur baiser la main , & recevoir leur bénédiction. A leur arrivée ces Ecclésiastiques trouvent qu'on leur a apprêté tout ce qui est nécessaire pour leur nourriture ; & en entrant dans l'Eglise ils ne sont pas moins édifiés de l'ordre que du silence qui regne dans une nombreuse assemblée ; on y voit les hommes & les femmes placés séparé-

ment, tous dans un profond silence, les yeux arrêtés vers la terre, faisant néanmoins des génuflexions avec tant d'ordre, qu'on peut douter si on voit rien de semblable dans les Eglises & les Communautés d'Espagne.

Je ne puis mieux représenter le zèle & la piété de ces nouveaux Chrétiens, qu'en rapportant ce qui m'arriva peu de tems avant que je partisse de ces pays : (c'est toujours l'Evêque d'Angelopolis qui parle) un de leurs Caciques, nommé Dom Louis de San - Jago , fit quarante lieues par un très-mauvais chemin pour me venir trouver : c'étoit un homme tout-à-fait vénérable , âgé de quatre-vingt ans , que ces peuples considéroient comme leur pere & leur protecteur , il me dit tout tremblant de la foiblesse de son âge : *Pere , vous sçavez que j'ai dépensé tout mon bien pour l'Eglise de mon pays , & pour la défense des pauvres Indiens , afin qu'on les comptât , & qu'on ne leur imposât pas plus de tribut qu'ils n'en peuvent porter : maintenant que je me vois sur le bord de ma fosse , je voudrois*

bien employer cent cinquante écus , que j'ai , à faire des ornemens pour l'Eglise de mon pays , de la couleur qui vous plaira le plus ; je vous prie donc d'en prendre le soin , & de me donner votre bénédiction , pour m'en retourner mourir dans ma patrie.

Je louai , ajoute notre Prélat , le zèle de ce bon Cacique ; je donnai ordre qu'on exécutât sa volonté , & il s'en retourna comblé de joie , finir ses jours dans le sein de sa famille. On pourroit rapporter beaucoup de semblables exemples , qui ne font pas moins d'honneur à la piété des Indiens , & à cet attachement qu'ils conservent toujours pour la sainte Religion , que leurs peres ont embrassée dès qu'on la leur a fait connoître.

Leur fidélité , & leur dévouement au service du Souverain , ainsi que les grands avantages qu'ils lui procurent , font encore de nouveaux motifs de les protéger , de les conserver , & de les défendre toujours contre leurs oppresseurs. Don Jean de Palafox ne craint point d'affurer , que de tous les Vassaux de la Couron-

ne de Castille, les Indiens sont ceux qui lui ont le moins coûté, & qui lui ont le plus valu.

Cette vérité demeure prouvée par tout ce qui a été dit dans l'Histoire de la Conquête du Mexique : nous avons vû que pour subjuguier un grand & puissant Empire, qui pouvoit mettre sur pied de nombreuses armées, commandées par une noblesse brave & aguerrie, le Général Espagnol n'eut jamais avec lui au-delà de sept ou huit cens soldats de sa Nation. Mais il sçut faire des alliances avec un nombre considérable de Caciques, mécontents de la tyrannie de Montezuma ; & cette union lui fournit les troupes, les vivres, & tous les moyens humains dont il avoit besoin pour le succès de son entreprise. Ainsi par la disposition de la Providence, les Mexicains firent la conquête du Mexique en faveur du Roi Catholique ; il lui en coûta donc bien peu pour faire une conquête si importante & si riche.

Quels trésors n'ont pas coulé depuis dans les coffres des vainqueurs ?

Quelles sommes d'or, d'argent, & de pierres précieuses ne sortent pas toutes les années de l'Amérique ? Sans parler de ce qui se tire des impositions qui se levent sur tant de peuples soumis & fidèles ; leurs mines, leur travail & leur industrie, sont & seront toujours, tant qu'on les laissera subsister, des sources inépuisables de toutes sortes de richesses. Ce n'étoit donc pas sans raison ; que le saint Evêque d'Angelopolis ajoutoit cette considération à celle de la Religion, pour assurer à ses chers Indiens la plus haute protection de Sa Majesté Catholique.

Les mœurs d'ailleurs des Indiens, & leurs qualités naturelles, ne peuvent que les faire estimer. Ces gens qui enrichissent leurs maîtres, sont pauvres eux-mêmes, & ils aiment la pauvreté : on n'en voit pas parmi eux qui pensent à joindre une maison à une autre, ou à se faire de grands revenus : le pur nécessaire leur suffit. Ce genre de vie sans ambition, & sans avarice, les rend encore plus conformes aux loix du Christianisme. Leurs Caciques, leurs

Gouverneurs, & leurs autres Officiers, ayant des terres de leur patrimoine, & beaucoup d'industrie pour les cultiver, pourroient amasser de l'argent, se donner de beaux meubles, & tout ce que les autres Nations souhaitent le plus : cependant ils se contentent d'un juste-au-corps de coton, & d'une chemise de même étoffe ; il y en a peu qui portent un chapeau & des souliers, presque tous vont nuds pieds, & tête nue. Leur maison est une pauvre cabane ; & s'il y a quelque porte, c'est pour les défendre des bêtes sauvages ; car on n'entend point parler de vol parmi eux ; une nate de jonc est leur lit, & une piece de bois leur tient lieu de chevet. Ce qu'il peut y avoir de plus propre & de plus orné dans toute leur maison, c'est leur Oratoire. Ces pauvres gens avec cela sont plus contents, que ceux qui travaillent toute leur vie à accumuler richesses sur richesses : on n'en voit pas un demander l'aumône, ni se plaindre de sa mauvaise fortune, ni être envieux de celle des autres : ils se tiennent au contraire heureux de cette honnête pauvreté.

Mais, Seigneur, (continue le charitable Evêque) ce qui me semble le plus admirable, est que des gens si pauvres, & si amateurs de la pauvreté, enrichissent vos sujets, aussi bien les Ecclésiastiques que les Laïques : ces Indiens sont autant de mouches à miel qui travaillent toute l'année, afin que les autres en profitent ; & ce n'est pas pour les faire dispenser du travail, que je prends leur défense : ce que je demande à Votre Majesté, après lui avoir représenté le mérite de ces peuples, & leurs vertus, est que Votre Majesté les protege, & qu'Elle empêche seulement qu'on ne les oblige à des travaux & à des corvées qui sont infiniment au-dessus de leurs forces.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de ce qu'ils souffrent ; il ne seroit pas bien dans un endroit où je parle des vertus des Indiens, de parler des vices des autres Nations : mais je puis bien assurer Votre Majesté, que si leurs travaux sont souvent excessifs, leur patience ne l'est pas moins, & qu'à l'extérieur elle ne

cède point à celle des Martyrs, des Confesseurs, & de tous ceux qui ont le plus souffert pour l'amour de Dieu. Pour grande que soit leur souffrance, ils se mettent rarement en colere, & ne se résoudroient qu'avec peine à s'en plaindre à leurs Supérieurs, si les Espagnols ou des Religieux ne les y incitoient quelquefois; les uns par compassion, ou par amour de la justice; d'autres pour le service de Votre Majesté; quelques-uns aussi pour leur propre intérêt, ou pour leurs passions particulières. D'eux-mêmes, ils ne se plaindront jamais; & la plus grande résolution qu'ils prennent, est de s'enfuir du lieu où on les persécute pour passer à un autre. Si leur Supérieur leur commande de filer, ils filent; s'il leur ordonne de prendre cent ou cent cinquante livres de charge, & de les porter à soixante lieues de là, ils les portent. On leur donnera quelquefois une lettre à porter à cent lieues de distance, & ils la portent: six galetes (six petits pains de mays) sont ordinairement toute leur provision pour un si long

voyage : on les oblige même quelquefois à partir sans ce peu de secours : ils prennent à leur retour la récompense qu'on leur donne ; & si on ne leur en donne pas, ils ne s'en plaignent point.

On ne croiroit pas que des gens si pauvres fussent en même-tems libéraux : ils le sont néanmoins : car on ne doit pas estimer la grandeur de cette vertu, par le prix de ce que l'on donne, mais par le desir de donner ; & on peut dire que la libéralité & l'hospitalité sont les vertus naturelles des Indiens. Leurs maisons sont toujours ouvertes pour loger ceux qui se présentent ; & on les trouve toujours prêts à secourir ceux qui ont besoin de leur secours. Ce sont eux qui entretiennent les Missionnaires ; & c'est de leurs offrandes que les Curés subsistent. Ils ne vont jamais voir leurs Supérieurs, Séculiers ou Ecclésiastiques, qu'ils ne leur portent des poules, des œufs, du poisson, ou des fruits ; & quand ils n'ont rien de tout cela, ils leur présentent des fleurs ; ils sont contents si on les reçoit, & ils ne se con-

folent pas si on refuse leurs présens. Un pauvre Indien fera cinquante lieues, chargé de miel, de poisson, ou de *pavots*, qui sont les poules du pays; & cela souvent pour demander une grace, qui vaudra moins que le présent, & ordinairement si juste, qu'on ne devroit pas attendre qu'ils la demandassent.

Ils prêtent volontiers tout ce qui est à leur disposition, & ne se refusent pas eux-mêmes, lorsqu'on les prie de quitter leurs maisons pour aller travailler dans celles des autres. Les Indiennes ne se font gueres Religieuses, mais c'est faute de dot: amies cependant du travail & de la retraite, elles s'estiment heureuses de pouvoir s'enfermer dans les Convens, pour servir de Sœurs Converses, & travailler plus sûrement à leur salut dans le silence & la priere. Dans le tems que l'Evêque d'Angelopolis écrivoit ceci, il y avoit dans la Ville de Cholula une Dame Indienne, qui entretenoit dans sa maison, & à ses dépens, un nombre d'orphelines de sa Nation, les élevant dans la crainte du Seigneur, & dans

dans tous les exercices de la piété chrétienne.

Ce que le même Prélat nous apprend de la manière dont les mariages se font dans quelques Provinces de l'Amérique, n'est pas moins singulier qu'édifiant. Le jeune Indien, sans avoir parlé de son inclination, ni à la personne qu'il souhaite avoir pour épouse, ni à ses parens, va de bon matin balayer le devant de sa porte; & quand la fille est sortie avec ses pere & mere, il entre dans la maison, & la nétoye par tout: les autres matinées il y porte de l'eau ou du bois, qu'il laisse à la porte, & se retire sans jamais parler à personne de son dessein. C'est de la sorte qu'il tâche de pénétrer quels sont les services qui peuvent plaire davantage aux parens de la fille; & il les prévient dans toutes les choses qu'il connoît leur être agréables: il continue ainsi à leur donner des marques de son attachement & de son affection, jusqu'à ce que la fille & ses parens, assurés de sa constance, trouvent qu'il en a assez fait pour mériter d'être ré-

compensé. Alors ils disposent entr'eux toutes choses pour la célébration du mariage, sans que cependant le jeune homme dise aucune parole à la personne qu'il recherche, n'osant pas même se rencontrer dans les lieux où elle se trouve, ni lever les yeux pour la regarder en face lorsqu'elle passe. C'est jusqu'à ce point que des Indiens, qu'on appelle sauvages, portent la modestie & la retenue.

On ne doit pas moins estimer leur sobriété & leur obéissance : ils souffrent l'incommodité de la faim avec cette patience qui leur est comme naturelle : ils mangent fort peu, & toujours des choses fort simples, gardent le grand silence & beaucoup de modestie à table. Leur respect & leur obéissance envers leurs Supérieurs ne peuvent aller plus loin : depuis qu'ils se sont soumis au Roi d'Espagne, on ne les a jamais vû résister aux ordres de la Justice, quelques vexations qu'on ait pû leur faire, & quelque excessifs que fussent quelquefois les tributs qu'on les obligeoit de payer. Toujours

foumis & dociles, on les trouve également prêts, ou à quitter les montagnes pour se réunir en peuplades, ou à sortir des Villes au premier ordre, pour aller travailler tantôt sur les montagnes, & tantôt dans les mines.

Qu'on ne pense pas cependant que ce soit faute de génie; les Mexicains, sur-tout, ne manquent point d'esprit. Quand ils parlent à leurs Supérieurs, leurs discours, dit l'Evêque d'Angelopolis, sont fort propres & n'ont rien de superflu; leurs raisons sont vives & pressantes.

« Je ne les ai jamais oui parler en colère, ni avec désordre, pour quelque cause ou occasion que ce pût être: ils suivent toujours, sans s'embarrasser, le fil de leur discours; & je puis dire qu'en dix ans de tems, je n'ai point vû d'Indien me parler avec quelque trouble, & que je ne me suis jamais apperçu d'aucun de ces embarras qui arrivent si ordinairement chez d'autres peuples, quand ils ont à parler à des personnes à qui ils doivent du respect. Les Mexicains, sans se troubler, parlent tous comme des gens qui seroient

accoutumés à traiter les plus grandes affaires.

La vivacité, ainsi que la justesse d'esprit des Indiens, paroît dans leur maniere de plaisanter ou de traiter une affaire sérieuse. D. Jean de Palafox en rapporte quelques exemples. Dans son Eglise *de la peubla de los Angeles*, on avoit fondu une cloche qui se trouva d'un fort mauvais son; le Fondeur en parut étonné; & un Indien lui dit: *ne te sâches pas, pere, de ce qu'elle ne parle pas bien distinctement dès les premieres heures qu'elle a paru au monde; la même chose ne t'est-elle pas arrivée? Un peu de patience, elle parlera bien avec le tems.*

Un autre Indien se trouvant aux jeux des taureaux (à quoi cette nation se plaît beaucoup) un Espagnol qui lui avoit prêté, sous caution, une certaine quantité de bled de Turquie, voyant souvent son débiteur entre les cornes des taureaux, lui faisoit signe qu'il se détournât: *Je vois bien* (lui dit l'Indien) *que tu as peur que le taureau ne me tue; de grace laisse-moi divertir, ne t'ai-je pas donné caution?*

Un autre Indien qui faisoit voyage se rencontra dans un desert avec un Espagnol monté sur un fort mauvais cheval ; mais voyant que celui de l'Indien étoit de bon âge & vigoureux , il lui proposa de le troquer contre le sien ; ses raisons n'avancant rien , il employa la force des armes contre un homme défarmé ; il prit ainsi le cheval de l'Indien , lui mit la selle du sien , le monta & continua son chemin. Le pauvre Indien le suivoit toujours , & lui demandoit de tems en tems son cheval ; l'Espagnol lui soutenoit que le cheval qu'il montoit étoit à lui : ils arriverent enfin en un lieu où il y avoit une Justice : sur la plainte de l'Indien , le Juge fit venir l'Espagnol & l'obligea d'amener le cheval : il l'interrogea pourquoi il l'avoit pris à cet Indien. C'est un imposteur , répond hardiment le voleur , ce cheval m'appartient , je l'ai élevé tout jeune. Ils disputerent quelque tems avec la même assurance ; & le Juge dit à l'indien , que puisqu'il n'avoit ni témoins ni preuves que cet homme lui eût pris son che-

val, il falloit prendre patience. *Si tu me le permets, répartit l'Indien, je prouverai que le cheval est à moi.* En disant cela, il ôte son manteau, en couvre la tête du cheval, & dit au Juge : *commande à cet homme, puisqu'il assure avoir élevé ce cheval, qu'il dise duquel des deux yeux il est borgne.* L'Espagnol, pour ne pas faire connoître son embarras, répondit aussitôt, *du droit* : & l'Indien découvrant la tête du cheval, dit : *il n'est borgne ni du droit ni du gauche.* Le Juge, convaincu par une preuve si ingénieuse & si forte, lui adjugea le cheval.

Peut-on s'imaginer (continue l'Evêque d'Angelopolis) un expédient plus subtil que celui que cet Indien trouva sur le champ ? S'en est-il jamais trouvé aucun qui ait approché de plus près du jugement que Salomon rendit à l'occasion des deux femmes qui reclamoient toutes deux le même enfant ?

La facilité des Indiens à apprendre les arts mécaniques, peut les faire passer pour bons Maîtres dans la plûpart des arts. Ils sont bons

peintres, bons charpentiers, bons architectes, bons musiciens, jouant fort bien de toutes sortes d'instrumens de musique. Aussi ont-ils des livres de musique dans leurs chapelles, & des maîtres de musique dans toutes les Eglises paroissiales; ce qui ne se trouve guères en Europe que dans les Cathédrales.

Un Indien du pays de Tarasco se rendit à Mexico pour apprendre à faire des orgues, & alla trouver un artisan Espagnol, qui en faisoit profession; il témoigna qu'il souhaitoit fort d'apprendre, & qu'il lui payeroit ses peines. L'artisan voulut tirer auparavant un écrit de lui: la chose fut différée de cinq ou six jours, à cause d'une affaire qui survint à l'Espagnol: mais l'Indien étant demeuré pendant ce peu de tems chez l'artisan, attentif seulement à lui voir mettre, ôter & toucher ses orgues, il comprit sans peine tout ce qui regarde l'artifice intérieur de cet instrument, & en profita si bien, que lorsqu'il fut question de passer l'écrit avec l'artisan, il lui dit qu'il n'avoit pas besoin d'une plus

grande instruction. De retour à Tarasco il fit des orgues, qui passent pour les meilleures de cette Province: il devint si habile dans cet art, que soit qu'il se servît de divers métaux, ou du bois pour les tuyaux, ses orgues étoient toujours les plus estimées.

Après ces petits détails Don Jean de Palafox ajoute, en adressant toujours la parole au Roi Catholique Philippe IV: l'adresse avec laquelle les Indiens taillent & polissent les pierres précieuses, causera sans doute de l'admiration à Votre Majesté, si elle considère quelques-unes de celles que j'ai apportées de ce pays, & que j'ai eu l'honneur de lui présenter. Ce sont de véritables pierres précieuses de très-riche couleur & de grande vertu, dont ils ont beaucoup de connoissance, aussi bien que des autres choses naturelles, comme des plantes, des racines & des herbes: ils en tirent des remèdes contre diverses infirmités avec des sucès singuliers; & comme ils sont pauvres & ménagers, ils se servent des mêmes pierres pour faire des ra-

foirs & des lancettes, & peuvent se passer des nôtres qui sont d'acier.

Outre ce qui a été déjà dit de la bravoure de ces peuples, continue notre Evêque, rien ne montre mieux quelle est leur valeur que l'Histoire des guerres de toutes ces nations d'Indiens, qu'on n'a pû encore dompter, (les Chilois, les Arauques, les Salinas, les Tobos, toujours formidables aux armées Espagnoles.)

Si la grande partie des peuples de l'Amérique septentrionale n'avoit point essayé ses forces contre les Espagnols, mais en leur faveur, ce n'est qu'à la divine Providence, qui vouloit les sauver par la prédication de l'Evangile, qu'on doit l'attribuer. On n'ignore pas cependant que dans cette difficile expédition, le Indiens combattant contre des Indiens, ne montrèrent pas moins de courage & de fermeté, que de zèle, pour une cause que le Ciel favorisoit.

Le vénérable Jean de Palafox termine son Mémoire par quelques réflexions qui éclaircissent les principales difficultés qu'on pourroit faire

contre le portrait des Indiens. Il a souvent loué leur douceur, leur docilité, leur sobriété, leur patience, &c. Je sçai bien, ajoute-t-il, qu'on pourra me dire qu'il se trouve des Indiens brutaux, cruels, avares, superbes, coleres, sensuels & sujets à toutes sortes de vices : à quoi je répons que je n'ai pas traité dans ce discours du naturel de chaque Indien en particulier, mais que j'ai entendu parler de toute la nation en général ; & je puis assurer que généralement les Indiens ont toutes les bonnes qualités que j'ai décrites ci-dessus. Je puis encore avancer deux choses ; la première, que si entr'eux il y a quelques larrons, ce sont ceux qui n'ont pas toujours été avec des gens de leur nation, mais qui ont fréquenté les Espagnols ou d'autres Européens : car les Indiens ne se portent jamais d'eux-mêmes à ces excès : je puis dire le même des autres vices, auxquels ils ne se laissent aller que très-rarement, si la malice des étrangers, avec qui on les a mêlés, ne les y entraîne. La seconde chose que je ne crains pas d'avan-

cer, est sur le sujet de ces boissons dont ils s'enyvrent. Il seroit aisé de les corriger de ce défaut (la source de plusieurs autres) si le tiers de leurs Supérieurs apportoit autant de soin pour les en corriger, que tout le reste en a pour les y engager davantage. Il y a une imposition sur ces boissons; la table du Juge subsiste par-là, & à mesure que l'avarice du Juge augmente, l'Indien se relâche & se laisse aller à cette débauche.

L'Amérique, qui, après Dieu, doit à votre couronne & à la piété de vos ancêtres, d'avoir été délivrée de l'idolâtrie, ainsi que de l'horrible coutume de manger de la chair humaine, & de plusieurs autres vices abominables, lui-auroit encore celle de se voir exempte du reproche d'yvrognerie, si les Ministres subalternes s'appliquoient à en corriger ces peuples: si au lieu de ces boissons fortes qui troublent & font perdre la raison, on leur en donnoit de plus douces, qui ne leur seroient pas moins agréables, & qui ne causeroient pas les mêmes désordres.

Mais toujours dans une nature aussi corrompue que l'est celle de l'homme, ce défaut ne leur doit pas faire perdre la protection de Votre Majesté. Cette protection ne peut pas être mieux employée qu'en donnant ordre que l'on exécute toutes les sages loix, qui ont été données pour la conservation & le soulagement de ces pauvres peuples.

» C'est ce que j'ai été obligé de
 » représenter à Votre Majesté,
 » comme son vassal très-fidèle, com-
 » me son Ministre en ces quartiers,
 » & comme Evêque d'un si grand
 » nombre de ces peuples : je tâche
 » de satisfaire par-là aux différentes
 » obligations dont je suis chargé; &
 » si je sollicite votre piété pour la
 » défense des Indiens, je le fais avec
 » d'autant plus d'assurance, que je
 » suis persuadé que je rends en cela
 » un service agréable à Dieu, &
 » très-important à Votre Majesté.»

Signé, l'Evêque DE LA PEUBLA DE
 LOS ANGELES.

— Tout ce que l'Evêque d'Angelo-

polis écrivoit en 1652, à la louange ou à la décharge des Indiens, pour leur assurer la protection du Roi Catholique Philippe IV; le premier de ses illustres prédécesseurs dans le même Siége, l'avoit exposé cent trente ans auparavant, & pour le même motif, à l'Empereur Charles-Quint, ainsi qu'au Vicaire de Jesus-Christ Paul III.

Le Lecteur peut se rappeler ici ce que nous avons dit ailleurs au sujet de Julien Garcés, le premier Evêque qu'on ait vû dans la nouvelle Espagne. Ce Prélat, d'une rare sagesse & d'un zèle très-ardent pour le salut des ames, gouverna l'espace de vingt ans le Diocèse, appelé d'abord de Tlascala, & depuis d'Angelopolis; & il n'eut jamais ni de plus douce consolation que de voir la docilité, la ferveur & la patience des nouveaux Chrétiens, ni de douleur plus amere que d'être témoin de toutes les vexations que leur faisoient souffrir les Espagnols, contre la volonté connue & les ordres du Roi d'Espagne. Peu contents de leur avoir ravi leurs biens & la

liberté, en les réduisant à une rude servitude, ils ne leur permettoient pas de suspendre les travaux dont ils les accabloient, pour se rendre aux instructions & aux autres exercices de la Religion. Ils faisoient plus : toujours aveuglés par une insatiable cupidité, ils traitoient comme des bêtes, incapables de Sacremens, des gens aussi remplis d'amour & d'estime pour la Religion de Jesus-Christ, que leurs oppresseurs en étoient éloignés dans la pratique. Quel sujet de crainte pour un bon Pasteur !

Si la Providence n'avoit opposé le zèle des Missionnaires, la fermeté des Evêques, la vigilance des Rois Catholiques & de leurs sages Ministres, à l'avarice & à la dureté de quelques Militaires, & souvent de leurs Officiers, il ne faut pas douter qu'on n'eût vu successivement dans tout le pays conquis, tant dans l'Amérique méridionale, que dans la septentrionale, ce qu'on vit bientôt dans la province ou isle d'*Hayti*, nommée depuis *San-Domingo*. La guerre n'y finit point par

la soumission de ces insulaires. Après quelque résistance pour défendre leurs foyers, leur patrie & leur liberté, ils avoient subi le joug & se tenoient en paix ; ils payoient le tribut de leurs sueurs, ne se refusoient point au travail dont ils étoient capables, & tous les jours on en voyoit quelques-uns qui renonçoient à leurs superstitions pour embrasser le Christianisme.

Avec cela les vainqueurs, à la honte de l'humanité, se faisoient encore un malheureux plaisir, non-seulement de les mépriser, de les insulter, mais de les écraser par des travaux excessifs, par la faim & par toutes sortes de mauvais traitemens, jusqu'à ce que la race d'Indiens fût éteinte dans cette île. Ce fait est connu de tout le monde. Le célèbre Barthelemy de Las-Casas n'est pas le seul qui en ait instruit la postérité. Les destructeurs sentirent enfin le préjudice qu'ils s'étoient fait à eux-mêmes, lorsqu'après plusieurs autres entreprises non-moins criminelles, qui les rendirent toujours plus odieux aux peuples voisins,

ils se trouverent dans la nécessité d'acheter bien chèrement des nègres , pour faire valoir les terres & travailler aux mines.

Le premier Evêque d'Angelopolis n'attendit pas que les choses fussent poussées à cette extrémité dans la nouvelle Espagne , pour porter quelque remède aux maux dont il étoit tous les jours témoin. Les larmes , la priere , le jeûne , ne furent pas les seuls moyens qu'il employa pour attirer les bénédictions du Ciel sur lui-même , & sur les peuples confiés à ses soins. Toujours attentif , vigilant & actif , quoique dans un âge fort avancé , on le voyoit continuellement visiter quelque quartier de son vaste Diocèse , instruire , consoler le cher troupeau , rompre le pain de la parole à tous , tant aux anciens Chrétiens qu'aux nouveaux , & administrer lui-même les Sacramens à ceux qui ne deshonoreroient pas le nom Chrétien par une conduite scandaleuse. Ce qu'il recommandoit le plus fortement à tous , soit dans ses prédications ou dans ses entretiens familiers avec les Gouver-

verneurs & les Officiers Espagnols, étoit l'amour de la paix & de la justice ; l'observation des loix & la charité envers tous. Il n'oublioit rien pour les rappeler à eux-mêmes, & leur faire comprendre qu'en autorisant la licence des subalternes par leur exemple, ou en ne les réprimant point selon le devoir de leur charge & de leur rang, ils se rendroient criminels devant Dieu, & coupables envers leur Souverain, par la perte de tant de bons sujets qu'ils laisseroient périr en violant toutes les loix du Prince. Sur ce sujet le saint Evêque parloit avec force & sans respect humain, ajoutant les menaces aux plus douces insinuations ; parce qu'il craignoit Dieu, il ne craignoit pas les hommes, lorsqu'il s'agissoit de l'honneur de la Religion & du salut des ames.

Cependant cette éloquence mâle & chrétienne, qui édifioit & touchoit les idolâtres mêmes, jusqu'à leur faire abandonner le culte impie des idoles, ne faisoit guères d'impression sur des Chrétiens dominés par la cupidité : il n'est point dit

que ni la tendresse , ni toute la sollicitude de l'Evêque ait procuré quelque soulagement , quelque relâche aux pauvres Indiens persécutés & opprimés. Ce fut cette considération qui porta le zélé Prélat à solliciter vivement les deux Puissances en faveur de son peuple. Il prit la plume , moins pour représenter tous les excès des persécuteurs , que pour faire l'apologie des innocens toujours persécutés.

Cet écrit fut également bien reçu à Rome & à Madrid. Le Souverain Pontife Paul III , rendit un decret apostolique en faveur des nouveaux Chrétiens , & cette Bulle fut adressée à toute l'Eglise. L'Empereur Charles-Quint , de son côté , renouvela ses propres loix pour la liberté des Indiens , & prit de nouvelles précautions pour empêcher (s'il étoit possible) que la loi ne fût encore éludée ou négligée au préjudice de la Couronne , & pour la perte d'une multitude de peuples , dont les mœurs faisoient honneur à la Religion chrétienne qu'ils venoient d'embrasser , ou qu'ils embrassoient tous les jours.

On ne peut guères douter que le vénérable Don Jean de Palafox n'eût vu le Mémoire dont nous parlons , lorsqu'il écrivoit le sien dans le siècle suivant , & pour les mêmes fins. Il est du moins certain que les principaux traits , & quelquefois les expressions sont les mêmes dans l'un & l'autre Mémoire ; c'est le même esprit de charité & de sincérité qui les a dictés ; & il seroit difficile de juger quel des deux Prélats paroît mieux instruit des usages & du vrai caractère des Indiens , ou plus zélé pour leur défense , ou plus attendri sur les maux de tout genre , dont on ne cessoit de mettre leur patience à l'épreuve , tant dans le seizième que dans le dix-septième siècle.

Le premier n'avoit pas seulement instruit , nourri & consolé son troupeau ; on peut dire qu'il l'avoit formé , & que durant ses vingt années d'Episcopat , il n'avoit cessé de le fortifier , de le perfectionner , de le faire toujours croître en vertu & en nombre , par la conversion d'une multitude de gentils qu'il soumit au joug de Jesus-Christ , en les reti-

rant des horreurs du paganisme ; tout son travail ne tendoit qu'à cela ; toutes ses attentions étoient consacrées & comme bornées à ce grand objet.

Le second Prélat, chargé de plusieurs grands emplois & dignités dans toute l'étendue de la nouvelle Espagne, avoit eu plus de moyens & plus d'occasions de bien connoître le fort & le foible, les bonnes & les mauvaises qualités des Américains en général ; mais sa qualité d'Evêque d'Angelopolis le rendant particulièrement attentif à tout ce qui concernoit ce grand peuple, qu'il portoit toujours dans son cœur, il ne pouvoit ignorer, ni ce qu'il souffroit, ni les frivoles prétextes de ceux qui le faisoient souffrir. Ajoutons que la longue & dure persécution que les ennemis de tout bien ne craignirent pas d'exciter contre le Pasteur, tomba aussi sur le troupeau, qui par cela même ne pouvoit manquer de devenir toujours plus cher & plus précieux à son saint Evêque.

*OUVRAGES du vénérable Serviteur
de Dieu Don Jean de Palafox.*

Quelque multipliées que fussent les occupations de Jean de Palafox, depuis le jour qu'il fut chargé par la Providence de la conduite des ames dans le grand Diocèse d'Angelopolis, il n'a pas laissé d'écrire un nombre considérable d'ouvrages qui sont & qui seront pour la postérité autant de monumens de sa rare érudition, de sa piété & de son zèle pour la Religion.

Ceux qui voudront donner une juste étendue à l'Histoire de ce grand & sçavant Prélat, trouveront dans ses propres écrits une riche matière, pour faire bien connoître les qualités de son esprit & de son cœur, & l'usage qu'il sçut faire de tous ses momens, pour les faire servir à la gloire de Dieu, à l'édification de l'Eglise & à l'instruction, tant des Pasteurs que des simples fidèles (1).

(1) Voyez *Decretum Oxomen : Beatif. & Canonizat. vener. Servi Dei D. J. de Palafox Romæ, &c.*

Nous sortirions des bornes d'un abrégé, si nous entreprenions de parler de chacun de ces écrits. Il doit nous suffire de remarquer ici que tous les ouvrages de notre Auteur qui se trouvent aujourd'hui imprimés, remplissent plusieurs gros volumes, & que chaque volume est divisé en plusieurs livres ou plusieurs traités; traités théologiques, moraux, historiques, &c.

On y trouve des soliloques, à l'imitation de ceux de Saint Augustin, *les soupirs d'un Pasteur absent*, & des règles de conduite pour tous les Etats, avec des réponses à un grand nombre de questions, sur lesquelles l'Auteur avoit été consulté. Ces réponses toujours sages & solides, parce qu'elles sont toujours conformes aux maximes de l'Évangile, instruisent également les Supérieurs & les Inférieurs, les Ecclésiastiques, les Religieux, Les Laïques; en un mot toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe qui veulent vivre selon l'esprit du christianisme. La lumière & l'onction ne peuvent que faire goûter ces sortes

d'instructions, qui sont encore accompagnées de plusieurs beaux exemples dignes d'être proposés à l'imitation de tous les Fidèles.

On lira toujours avec plaisir & avec fruit les Lettres pastorales qu'on nous a conservées, & qui ne respirent toutes que la charité d'un pere & d'un véritable Pasteur. Nous avons remarqué en son lieu, que durant le feu de la plus vive persécution, après que le saint Evêque d'Angelopolis se fut retiré sur les montagnes, enfermé avec son Confesseur & un Secrétaire pendant quatre mois dans une pauvre cabane, parmi les vipères & les scorpions, sans autre Livre que son Bréviaire, & un Crucifix, le zélé Prélat ne laissoit pas d'écrire de-là à ses Curés & à ses Diocésains, pour les instruire, les consoler & les soutenir. L'Auteur du Théâtre Ecclésiastique des Indes a fait mention de quelques-unes de ces Lettres épiscopales, & a marqué le texte de l'Écriture Sainte, qui se trouve à la tête de chacune.

The. Eccl. t.
1. p. 100.

La première, qui regarde tous les

Prêtres du Diocèse, est spécialement adressée à la Congrégation de Saint Pierre, c'est-à-dire au Séminaire ou Collège, que le même Prélat avoit fondé dans sa Ville épiscopale, selon l'esprit du Saint Concile de Trente. La lettre commence par ces paroles du Pseaume 131 : *Sacerdotes tui induantur justitiam, &c.*

Celle qui concerne les Diacres, les Soudiacres, & tous les autres Clercs, est une explication ou une excellente paraphrase de ces paroles de Saint Paul, dans son épître aux Hébreux : » que le Dieu de paix, » qui a ressuscité d'entre les morts » Jesus-Christ Notre-Seigneur, qui, » par le sang du testament éternel, » est devenu le grand Pasteur des » brebis, vous rende disposés à toute bonne œuvre : *Deus autem pascis aptet vos in omni bono.* »

Les vierges chrétiennes, consacrées à Jesus-Christ par des vœux, & fidèles à leurs engagements tant qu'elles suivent l'époux, en travaillant à leur propre perfection, dans les exercices de l'humilité, de la prière & de la mortification des sens, loin

loin du tumulte du monde, méritent les premières attentions d'un saint Evêque, qui les considère avec raison comme la portion choisie de son troupeau. Celles d'Angelopolis s'étoient heureusement conservées sur ce pied ; & l'illustre Prélat qui ne les avoit jamais perdues de vue durant la paix, ne put les oublier, lorsque la persécution le força de s'en éloigner. Cela paroît dans la lettre vraiment pastorale qu'il leur écrivit de sa retraite, sur ces paroles du Pseaume 44 : *Audi filia, & vide, & inclina aurem tuam.*

Une quatrième lettre sur ce verset du Pseaume 33 : *Venite filii, audite me, timorem Domini docebo vos, &c.* peut être considérée comme le précis des devoirs de la vie chrétienne, & regarde tous les Fidèles, dans quelque état & de quelque condition qu'ils soient.

Suit une exhortation à la vie spirituelle, pour les ames dévotes : le texte est pris de ces paroles de Jesus-Christ à ses disciples : » soyez donc, » vous autres, parfaits, comme votre Pere céleste est parfait : *Estote*

Math. 5. v.
48.

» *ergo vos perfecti, sicut & Pater vester*
 » *cœlestis perfectus est.* »

On ne doit point confondre cette exhortation avec un petit traité intitulé *le chemin de la perfection*. Cet excellent traité se trouve dans le huitième volume des ouvrages de notre Auteur, imprimé à Madrid en 1671, à la suite de plusieurs lettres écrites à divers particuliers, entr'autres à une Dame chrétienne nommée Anne de Ligne, Marquise de Guadaleste.

On trouve encore dans le même volume les lettres les plus importantes, qu'une longue persécution mit notre Prélat dans la nécessité d'écrire, tant au Souverain Pontife Innocent X, qu'au Roi Catholique Philippe IV, & au Pere de Rada, Provincial des Jésuites. Ces dernières pièces, qui font une grande partie de l'Histoire du vénérable Serviteur de Dieu, ont été déjà rapportées dans ce Livre, ou en entier, ou par extraits.

Il n'est point douteux aujourd'hui que tous les ouvrages attribués au Serviteur de Dieu, & renfermés

d'abord dans huit gros volumes, dont le premier fut imprimé à Madrid l'an 1659, & le huitieme en 1671, ne soient tous sortis de la plume du vénérable Don Jean de Palafox. Ce n'est pas tout : nous avons encore la consolation de pouvoir ajouter, d'après les Censeurs Romains, que tous les écrits du sçavant Prélat, tant ceux qui ont paru imprimés, que les autres qui ont été trouvés encore en manuscrit, ayant été lus & souvent examinés avec la plus grande attention par de sçavans Cardinaux & d'autres habiles Théologiens commis pour cela par le Saint Siège, ont été unanimement jugés purs & orthodoxes, sans aucun mélange d'erreur, ni de nouveauté.

En 1694, trente-cinq ans depuis la mort de l'Evêque d'Osma, le Pape Innocent XII voulant répondre aux vœux de plusieurs Souverains, & des peuples fidèles, ordonna les informations juridiques pour procéder à la Beatification & Canonization de cet ami de Dieu : &, conformément au Decret d'Urbain VIII,

on commença par l'examen de tous ses ouvrages. Cet examen continué, ou souvent repris, particulièrement sous les Pontificats de Benoît XIII & de Benoît XIV, a long-tems occupé un grand nombre de Réviseurs qui se succédoient, & les Cardinaux les plus distingués par leurs talens & leurs lumieres.

Tous les suffrages se trouvant toujours réunis, toujours favorables, le Promoteur de la Foi oui, la sacrée Congrégation a enfin déclaré de nos jours, que sous le bon plaisir de Sa Sainteté, *on pouvoit aller plus avant*; c'est-à-dire qu'on pouvoit passer à l'examen des vertus héroïques & des miracles. Cette déclaration est du 9 Décembre 1760, sous le Pontificat de Clément XIII.

Quæ quidem opera, ac manuscripta per Theologos à cl. me. Cardinalibus Casanate & Porzia olim causæ ponentibus in Revisores electos; ac nuperime per novos Theologos, in Revisores, ab Eminentissimo Cardinali Passioneo hodierno ponente deputatos diligentissime revisa atque examinata fuerunt;

cumque à prædicto Eminentissimo ponente in sac. Rituum Congregatione habita sub infra scripta die omnium dictorum Revisorum fuerit relata Sententia, nimirum in prædictis operibus juxta supra laudatum Decretum Urbani VIII. nihil reperiri contra fidem, vel bonos mores, neque contineri doctrinam aliquam novam & peregrinam, atque à communi sensu Ecclesiæ & consuetudine alienam; ipsa sacra Congregatio omnibus maturè perpensis, ac audito R. P. D. fidei Promotore unanimi Eminentissimorum suffragantium sensu rescribendum censuit: posse procedi ad ulteriora, reservato jure Promotori fidei opponendi sui loco & tempore, si sanctissimo Domino nostro placuerit. Die 9 Décembre 1760.

Factâque deinde per me Secretarium de prædictis eidem sanctissimo Domino nostro relatione, Sanctitas sua benignè annuit. Die 16, ejusdem mensis & anni 1760.

*D. F. Card. TAMBURINUS;
Præfectus.*

On sçait que du vivant même du
Serviteur de Dieu, & après son

heureux décès, le Ciel a souvent rendu témoignage à Sa Sainteté par des miracles, tant dans l'Amérique qu'en Espagne, & dans la Ville même de Rome, presque sous les yeux du Souverain Pontife regnant : mais nous ne devons point prévenir l'examen & le jugement du Saint Siege.

On peut bien appliquer à cet ami de Dieu ce que le Prophete a dit de l'homme juste : *In memoria aeterna erit justus, ab auditione mala non timebit.*

R. LII. v. 6.



LIVRE QUATRIÈME.

NOUS pouvons commencer ce dernier Livre de l'Histoire du Mexique par celle d'un célèbre Personnage, Mexicain de naissance, quoique Espagnol d'origine. Après que les armes de Castille, sous la conduite de Fernand Cortez, & avec le secours des Indiens, ses alliés, eurent conquis le riche Royaume du Mexique, on vit plusieurs familles très-distinguées dans les anciens Etats du Roi Catholique, sortir de leur patrie & passer les mers, pour aller s'établir dans un pays fertile, où elles acquirent en peu de tems de beaux domaines, & où les Grands même d'Espagne ne dédaignerent pas de faire leur séjour.

Les illustres ancêtres d'Antoine de Monroy ne furent pas de ce nombre : on peut dire d'eux qu'ils ne s'établirent pas dans un Empire déjà conquis, mais qu'ils en furent eux-mêmes les conquérans : c'est ce

I.
D. Antoine
de Monroy.
Sa naissance.

II.
Ses ancêtres,
conquérans
du Mexique.

que nous apprend le plus connu & le plus estimé entre tous les Historiens qui ont parlé de cette importante conquête. Don Antoine de Solis, pour nous faire connoître la naissance & les qualités de son héros, s'explique en ce peu de paroles : *Fernand Cortez naquit à Medel-tin, Ville de l'Estramadoure, de Martin Cortez de Monroy, & de Catherine Pizarre Altamirano ; & ces deux noms illustres marquent assez la noblesse de son extraction.*

Hist. de la
conq. du Me-
xique, l. 1. c.
9. p. 57.

III.
Zèle de la
Religion.

On ne connoît point d'Ecrivain qui ait parlé autrement que Solis de l'ancienne noblesse du conquérant. On fait encore justice au vrai mérite de Fernand Cortez, quand on reconnoît que ses grands talens militaires furent toujours relevés par un zèle très-ardent pour la Religion; & il faut ajouter que ce même zèle pour la propagation de la Foi dans ces vastes régions, alors remplies d'idoles & d'idolâtres, a passé dans ses descendans, qui, de siècle en siècle, se sont distingués dans la nouvelle Espagne. L'Histoire nous en fournit bien des preuves & des

exemples. Nous n'en rapporterons que deux.

Don Jean Cortez de Monroy, petit-fils du conquérant, & Gouverneur général de la Province de Veragua, dans le dix-septième siècle, en prenant sous sa protection les Indiens nouvellement convertis à la Foi, contre la tyrannie de leurs oppresseurs, favorisa toujours la Mission & les Missionnaires, & rétablit heureusement la paix dans ces Colonies, que son prédécesseur Laurent de Salto avoit horriblement troublées & presque anéanties.

La cupidité & le caprice de cet homme avare & emporté, n'avoient pas été moins funestes aux anciens Chrétiens, qu'à ceux qui venoient d'embrasser le Christianisme. La vaste Province de Veragua se trouvoit si dépeuplée en 1625, qu'un pays très-étendu dont le fonds auroit pu fournir abondamment le nécessaire à plusieurs peuples, ne pouvoit entretenir quelques petites Colonies Espagnoles, faute de cultivateurs, tandis qu'une multitude de sauvages, toujours errans sur les

IV.

Etat de la Province de Veragua sous le gouvernement

V.

De D. Laurent de Salto.

montagnes de Guaymi, donnoient bien de l'exercice au zèle d'un saint Missionnaire, obligé de courir après eux de rocher en rocher, pour leur porter les lumières de l'Évangile. La divine Providence bénissant la charité & les travaux de son Ministre, il avoit déjà réussi, non-seulement à faire un nombre de Chrétiens sur ces affreuses montagnes, mais aussi à déterminer ses Néophytes à se rassembler en peuplades dans les plaines de Veragua, selon les vœux du Roi Catholique & les desirs des Colonies Espagnoles.

VI.
Travaux d'un
S. Missionnaire également utiles à un peuple sauvage & à la province de Veragua.

Cette transmigration depuis longtemps désirée par la Cour de Castille, étoit d'une égale importance pour les sauvages & pour les Espagnols établis à Veragua : ceux-ci y trouvoient l'avantage de se fortifier & de s'enrichir, en faisant valoir leurs terres ; & ceux-là une fois réunis, avoient toute la facilité de se polir & de s'instruire à fonds de la sainte Religion qu'ils venoient d'embrasser, outre la consolation de pouvoir se procurer tous les secours spirituels dans la maladie & à la mort.

Cette bonne œuvre cependant fut bientôt troublée & presque détruite par la bizarrerie ou l'inconstance du Capitaine général Don Laurent de Salto, qui gouvernoit alors cette Province.

Ce Gouverneur, suivant d'abord les ordres du Roi Catholique, avoit fait les plus belles promesses, tant aux sauvages descendus dans les plaines, qu'à leur Missionnaire, le Pere Adrien de Saint-Thomas, qui les y avoit conduits à la demande de l'Audience Royale de Panama. Mais bientôt après, à l'insçu de Sa Majesté & contre ses intentions connues, le même Gouverneur changea de langage & de conduite. Il venoit de promettre aux Indiens la liberté & le choix du terrain qu'ils voudroient se charger de défricher à leur profit : mais quand il fallut mettre la main à l'œuvre, le Gouverneur ne se souvint plus de ses promesses : peu content de resserrer les nouveaux Colons dans quelques petits coins, les plus secs & les plus stériles, il leur déclara nettement qu'ils seroient toujours esclaves,

VII.

Caprice du
Gouverneur,
qui détruit ce
qu'il devoit
favoriser.

assujettis au service personnel envers les Espagnols, qu'il appelloit leurs vainqueurs & leurs maîtres, quoiqu'il fût notoire qu'une armée Espagnole n'avoit jamais osé tenter cette difficile conquête, que la seule situation du pays rendoit impossible.

VIII.
Sageffe &
fermeté du
Missionnaire.

Une maniere d'agir si injuste & si révoltante auroit porté les sauvages à reprendre sans délai le chemin de leurs montagnes, où des troupes réglées n'étoient point en état de les poursuivre. Mais le zélé Missionnaire, quoique aussi surpris & mortifié de ce changement que ses bons Néophytes, eut assez d'ascendant sur leur esprit pour les retenir & les rassurer, par l'espérance que les écarts du Gouverneur seroient bientôt corrigés par l'autorité de l'Audience de Panama, & par les ordres supérieurs du Roi Catholique. Il fit ses diligences, & on eut le plaisir de voir l'accomplissement de sa promesse, en moins de tems qu'on n'eût osé l'espérer.

IX.
Ce Gouver-
neur est rap-

Le Président de Panama ayant appris ce qui venoit de se passer à

Veragua, par le rapport des Indiens que le Missionnaire lui avoit envoyés, écrivit d'abord au Gouverneur de faire cesser le scandale, lui défendant de rien changer dans ce qui avoit été réglé & promis à ceux qui étoient venus de Guaymi : & au moment que la Cour de Castille fut instruite du procédé de ce Gouverneur, elle lui ôta le gouvernement de la Province, pour le confier à Don Jean Cortez de Monroy, aussi avantageusement connu par sa probité & sa douceur, que par le zèle de la Religion. Dès son arrivée sur les lieux, les choses y changerent de face ; la paix, la tranquillité publique & la confiance succéderent aux troubles qui allarmoient les deux nations, & qui avoient déjà porté la confusion dans toutes les familles.

Autant le Gouverneur précédent avoit paru contraire aux intérêts des Indiens & indifférent pour les progrès de la Foi, autant son successeur montra d'application & de zèle à favoriser l'un & l'autre. La gloire de Dieu, le salut des ames &

pellé, & D.
Jean Cortez
de Monroy
est mis à sa
place.

X.

Ce qu'il fait
pour la pro-
pagation de
la Foi & la
tranquillité
de la Provin-
ce.

le service de son Souverain, étoient les motifs qui lui faisoient souhaiter de voir enfin tout le peuple de Guaymi réuni dans le même bercail, travaillant sous les mêmes loix, & de concert avec les Espagnols, pour l'avantage commun d'une grande Province.

XI.

Nouvelle colonie dont le Missionnaire enrichit cette Province.

Le Pere Adrien, qui depuis plusieurs années prêchoit ces sauvages avec des fatigues incroyables, voyant les desirs d'un Militaire si conformes à ceux dont il se sentoit pressé, conçut de nouvelles espérances que Dieu acheveroit l'œuvre qu'il lui avoit plû de commencer par son Ministère. Il reprit donc le chemin de ces montagnes; & dans le court espace de six ou sept semaines, il rassembla quatre cens Indiens, les uns déjà baptisés, les autres encore idolâtres, mais tous pleins de bonne volonté, puisque tous s'offrirent de plein gré à le suivre, pour partager le travail avec leurs freres & reprendre les instructions, afin d'être reçus dans le sein de l'Eglise; plusieurs autres sauvages, que la maladie ou la défiance avoient jus-

qu'alors arrêtés dans leurs anciennes habitations, s'étant joints à ces quatre cens, ils arriverent ensemble dans la Capitale de Veragua le 6 de Janvier 1627.

La réception que les Officiers du Roi, les Magistrats & tous les Citoyens de la Capitale s'empresserent de faire à cette seconde Colonie d'Indiens, ne fut pas moins gracieuse que celle qu'on avoit faite à la première deux ans auparavant. On peut dire, dans un sens, qu'elle fut plus générale & plus sincère, comme le caractère & les sentimens du nouveau Gouverneur étoient autres que ceux de son Prédécesseur. Le même jour Cortez de Monroy prit possession au nom du Roi Catholique de cette nouvelle Colonie, qu'il appella *le peuple de S. Laurent des Roys*. Avant que de congédier l'Assemblée générale, il publia de nouveau & confirma tous les privilèges qui avoient été promis aux Indiens déjà établis, ou à établir dans la plaine, déclarant que l'intention de Sa Majesté étoit qu'ils jouissent sans contradiction & à per-

XII.
 Attention
 du zèle Gouverneur,

pétuité, de toutes les graces & faveurs dont jouissoient les sujets naturels du Roi Catholique dans tous ses Etats.

XIII.
En faveur
des nouveaux
Colons.

Pour ajouter les effets aux promesses, le sage Gouverneur mit d'abord ces nouveaux Colons en possession du terrain qu'ils avoient eux-mêmes choisis, & s'arrêta encore quelque tems avec eux, les encourageant par sa présence & par ses bienfaits, à persévérer dans le service de Dieu, & dans la fidélité à leur Souverain. Le contentement étoit égal de part & d'autre, & l'état où se trouvoit alors cette nouvelle Chrétienté ne pouvoit être plus gracieux, à tous égards. Jamais des sauvages, tels qu'étoient ceux de Guaymi, n'auroient pû, je ne dis pas espérer, mais seulement se représenter une situation aussi heureuse que celle dont la Providence les faisoit jouir dans ce nouveau climat. La paix, le repos, l'union des cœurs, faisoient qu'on y goûtoit avec un nouveau plaisir, celui qui se peut trouver dans l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie de l'homme.

L'Évangile avoit déjà fait connoître à ces nouveaux Chrétiens la main bienfaisante qui sembloit leur prodiguer ses faveurs : aussi les vit-on d'abord moins empressés à se bâtir des maisons commodes pour loger leurs familles, qu'à élever des Eglises, à les orner & à les enrichir de tout ce qui pouvoit servir à la décence & à la majesté du culte divin. On ne les distinguoit guère des anciens Chrétiens que par la piété, la modestie, par la ferveur toujours soutenue dans toutes les pratiques chrétiennes, ainsi que par le recueillement & le silence qui regnoit dans leurs nombreuses assemblées tous les jours de Fête.

Si cette nouvelle Chrétienté, non-moins édifiante qu'avantageuse, en tous sens, à la Province de Veragua, se trouva quelque tems après dans de nouveaux troubles, on ne put jamais imputer ces troubles ni aux Colonies Espagnoles, ni aux Indiens, toujours fidèles, dociles & laborieux : l'origine de tout le mal fut, encore une fois, la cupidité ou l'incapacité d'un nouveau Gouver-

XIV.
Leur piété
édifiante,

XV.
Bientôt
après trou-
blée de nou-
veau par le
Successeur
de Cortez.

neur qui succéda à Cortez de Monroy, sans le remplacer, parce qu'il n'avoit ni les mêmes talens, ni le même défintéressement.

XVI.
D. Ant. de
Monroy mar-
che sur les
traces de ses
ancêtres:

Don Antoine de Monroy marcha constamment sur les traces de ses ancêtres. Sans hériter de leurs grands biens, il hérita de toutes leurs vertus, & ne rendit pas de moindres services à l'Eglise de l'Amérique. On peut dire qu'il contribua plus qu'aucun autre à la propagation de la Foi dans la nouvelle Espagne, parce que ce fut à ce noble objet qu'il se consacra tout entier, dès sa première jeunesse.

XVII.
Ses qualités
d'esprit & de
cœur; son é-
ducation; sa
vocation à
l'Etat Reli-
gieux.

Il nâquit dans la Capitale du Mexique au mois de Septembre 1633. L'éducation également noble & chrétienne qu'il reçut de ses parens & de ses maîtres, fit qu'il ne contracta rien ni des vices, ni de l'humour rude & demi-fauvage des naturels du pays: on loue au contraire la douceur de son naturel, ses manières toujours polies & affables, & les qualités de son esprit aisé, vif, solide, judicieux. Sans lui permettre de négliger aucun des exer-

cices ordinaires à la jeune Noblesse, on l'appliqua de bonne heure à l'étude des lettres ; & il y avoit fait des progrès considérables, lorsque portant ses vues plus loin que ceux qui ne cherchoient leur félicité que dans les richesses de la terre, il résolut de se mettre à la la suite de Jesus-Christ, par la profession de la pauvreté évangélique, & de préférer le bonheur de l'Éternité à tout ce que l'éclat de sa maison pouvoit lui faire espérer d'honneurs & de dignités dans le siècle. Ses parens ne mirent point d'obstacle à ses pieux desseins, & il reçut l'habit de Saint Dominique dans le lieu même de sa naissance.

Fidèle à la grace de sa vocation, le nouveau disciple de Jesus-Christ alla toujours de vertu en vertu : l'union qu'il sçut faire de la sainteté avec l'étude, le mit en état de se rendre utile à sa Patrie, à son Ordre, & à un grand nombre de peuples. Egalemeut agréable aux Espagnols & aux Américains, il prêcha avec fruit aux uns & aux autres les vérités du salut : il parut d'autant

XVIII.

Ses progrès dans la vertu : ses talens utiles aux deux nations.

plus propre à faire cesser l'ancienne antipathie qui se conservoit toujours entre les deux nations , qu'il prenoit un égal intérêt à la gloire & au salut de toutes les deux. Dans cette persuasion les Indiens & les Castillans l'écoutoient avec le même plaisir & la même confiance : ils ne refusoient pas de s'en tenir à sa décision pour terminer leurs querelles particulières : le Gouverneur général , le Viceroi , prévenu de son mérite , donnoit encore du crédit à son ministère , par sa facilité à accorder tout ce qu'il demandoit en faveur des anciens Mexicains , contre les vexations & la violence de leurs oppresseurs.

XIX.
Fruit de ses
prédications,

Le zélé Religieux sçut profiter de ces avantages , pour appeler à la Foi & faire entrer dans le sein de l'Eglise un grand nombre de gentils , qui s'étoient opiniâtrés jusqu'alors à fermer les yeux à la lumière de l'Evangile. Ce n'est pas seulement dans la Capitale , mais aussi dans différentes Provinces qu'on le vit prêcher avec applaudissement & faire des conversions. Pendant qu'il enga-

geoit les uns à renoncer au culte impie des idoles, pour se soumettre au joug de Jesus-Christ, il travailloit avec le même zèle à retirer les autres du vice & à regler leurs mœurs.

Ce ne fut pas sans peine qu'il se vit obligé d'interrompre ces saintes & utiles fonctions pour remplir celle de Professeur. Chargé d'abord de faire des leçons de Philosophie & de Théologie aux jeunes Religieux, il fut nommé depuis Recteur du College, appelé *de Porta Cæli*; & ayant pris le bonnet de Docteur, il remplit la premiere Chaire de Théologie dans l'Université de Mexico (1).

Le zèle du salut des ames, & l'attrait particulier d'Antoine de Mon-

XX.
Et de ses leçons dans l'université de Mexico.

XXI.
Suite de ses différens emplois.

(1) *F. Antonius de Monroy origine Hispanus, patre ex illustri comitum de Monroy Hispaniæ magnatum stirpe tum Mexici agente natus, adolescens ordini nomen dedit Mexici, ubi exactis studiis quas exceperat Philosophicas & Theologicas suis sodalibus jussus est tradere disciplinas. Pluribus annis sacram Doctrinam in Gymnasio Mexicano primarius Professor interpretatus est, unde & Magisterii spices reportavit.* Echard. t. 2; p. 668.

roy, le portoit toujours à defirer de fe voir libre de toute autre occupation, pour reprendre le cours de fa Miffion ; & c'est ce qui ne lui fut plus accordé : parce que fes talens le rendoient propre à tout & qu'il aimoit à obéir, on continua toujours de le charger de nouveaux emplois. Dans le tems qu'il profeffoit encore publiquement dans une célèbre Université, il fut nommé Qualificateur du Saint Office ; & la même Communauté qui avoit reçu autrefois fes vœux, l'élut pour fon Supérieur. Ces différens emplois demandoient dans celui qui en étoit chargé, autant de vigilance & de piété, que de prudence & de zèle pour le maintien de la régularité & la confervation du facré dépôt. Le Serviteur de Dieu ne manquoit d'aucune de ces qualités ; auffi remplit-il tous fes devoirs d'une maniere, qui, en augmentant toujours fa réputation, le fit passer fucceffivement par toutes les charges qu'un Religieux de mérite puiſſe remplir.

XXII. En 1676, Antoine de Monroy ;
 Il est élu Su-
 périeur gé- âgé alors de quarante-trois ans, fut

député à Rome par sa Province, en qualité de Définitéur & de Procureur général. Il arriva dans cette Capitale du monde chrétien, dans le tems que Thomas de Rocaberty, déjà nommé Archevêque de Valence en Espagne, alloit remettre le gouvernement de tout l'Ordre de Saint Dominique à celui qui seroit élu par le Chapitre général, convoqué à Rome pour le mois de Juin 1677. En partant de l'Amérique, Monroy ne comptoit pas de faire un long séjour en Europe; & les Provinciaux ou Définitéurs de différentes nations, de qui il n'étoit pas même connu, n'avoient formé aucun dessein sur sa personne: cependant la Providence vouloit se servir de leurs suffrages pour le mettre à leur tête. Peu de jours avant l'Assemblée aucun des Electeurs ne pensoit à lui; & lorsqu'ils eurent reconnu ses talens, son mérite, sa réputation, il n'y en eut aucun qui ne le jugeât digne de la place qu'on devoit remplir. La Ville de Rome & toutes les Provinces de l'Ordre de Saint Dominique, furent également

néral de tout
l'Ordre de S.
Dominique.

surprises de cette Election , qui avoit été fort pacifique & presqu'unanime. Le Général élu , plus étonné lui-même que tous les autres , adora en tremblant les desseins de Dieu , & ne pensa dès-lors qu'à remplir dignement le poste qu'il n'avoit ni attendu ni désiré.

XXIII.
Sageffe &
douceur de
son gouver-
nement

La sageffe & la douceur de son gouvernement furent la preuve moins équivoque qu'on ne s'étoit point trompé dans le choix , & que l'esprit de Dieu y avoit présidé. Monroy marcha sur les traces de ses plus illustres Prédécesseurs , dont il se fit un devoir d'imiter la vigilance , le zèle , la fermeté , tous les beaux exemples , l'amour & la pratique de la régularité religieuse. Plein de sollicitude pour le maintien des regles , des études & des Missions , il ne négligea rien pour faire reprendre à son Ordre sa premiere beauté , afin de le rendre toujours plus utile à l'Eglise , principalement pour la conversion des gentils à la Foi.

XXIV.
Ardeur de
son zèle pour

Si dans tout le reste il ne parut point inférieur à plusieurs , sur cet article

article il égala ou surpassa même les plus zélés, quoique depuis plus d'un siècle tous se fussent portés avec ardeur à favoriser la prédication de l'Évangile parmi les infidèles de l'une & l'autre Amérique. Le nouveau Général se croyoit d'autant plus obligé de travailler à ce grand ouvrage, qu'il avoit une connoissance particuliere, & de ces vastes régions où la Croix de Jesus-Christ n'avoit pas été encore arborée, & de l'aveuglement extrême de ces peuples barbares, accoutumés à se fouiller par les abominables sacrifices qu'ils offroient tous les jours aux démons.

Nous avons vu qu'avant la fin du seizieme siècle, le Christianisme avoit déjà fait de grands progrès dans quelques Province du Mexique, les plus voisines de la Capitale, ainsi que dans toute la Province de Guatimala; mais dans les terres les plus éloignées des côtes de la mer, dans la plus grande partie du Chili, sur les montagnes & au-delà des montagnes de la Cordillere, dans toutes ces contrées où les Mi-

la conversion
des Indiens.

XXV.

Ce qui étoit déjà fait, & ce qui restoit à faire dans les vastes contrées de l'une & de l'autre Amérique.

nistres de la parole avoient rarement pénétré, & toujours avec autant de périls que de fatigues, le démon s'y faisoit encore adorer par ces peuples sauvages & superstitieux, toujours prêts à égorger les Missionnaires pour la défense de leurs idoles & de leurs sacrilèges autels.

XXVI.

Aveuglement
de divers peuples
encore
idolâtres,

Le zèle ardent de notre Général ne lui permettoit pas d'oublier ce grand nombre de peuples, encore assis dans l'ombre de la mort, toujours livrés aux illusions de satah & à la corruption de leur propre cœur. Personne, peut-être, ne connoissoit mieux que lui la difficulté d'attirer ces barbares à la Foi, puisqu'un Européen ne pouvoit s'hazarder d'avancer sur leurs terres, sans être exposé à une mort cruelle. Mais il sçavoit aussi que tout est possible à la charité, lorsqu'il plaît au Tout-Puissant d'écouter les ferventes prières de ses serviteurs, & d'ouvrir une porte à la prédication de son Evangile. Il n'ignoroit point ces miracles de conversion que la grace avoit opéré dans ces pays, où lui-même avoit vu les temples

des idoles changés en Eglises, & une multitude de payens, devenus les adorateurs de Jesus-Christ & de fervens Chrétiens. Il avoit fréquenté les mêmes lieux où Dominique de Betancos, l'Apôtre de la nouvelle Espagne, dans le siècle précédent, avoit détruit une infinité d'idoles, & fait connoître à ceux qui leur offroient un sacrilege encens, la malice du démon, qui les avoit rendus ses esclaves en cette vie, pour les rendre les compagnons de son supplice dans l'éternité. Enfin il n'avoit point oublié que dans une contrée du Mexique, appelée par les Espagnols une terre de feu, ou *une terre de guerre*, à cause de la cruauté de ses habitans, dont les armées de Charles-Quint, après plusieurs mauvais succès, n'osoient plus entreprendre l'attaque; deux ou trois Religieux, armés de la vertu de Dieu & de sa parole, avoient fait de grandes conquêtes à Jesus-Christ & à son Eglise; conquêtes qui subsistent encore & qui ont fait donner le nom de *Vera-Paz* à celle qu'on appelloit auparavant *Terre de guerre*.

XXVII.
Dont la férocité faisoit le dernier retranchement à l'idolâtrie.

Tout cela faisoit espérer au zèle Général, qu'il ne seroit peut-être pas impossible de défricher de proche en proche ces malheureuses contrées, qui sembloient être encore le dernier retranchement de l'idolâtrie. Il voulut du moins que les Religieux de sa Province, en redoublant l'ardeur de leurs prières, se rendissent attentifs à profiter de tous les moyens que la Providence leur fourniroit pour entreprendre cette œuvre & donner toute l'activité à la Mission. Il dressa pour cela tous les réglemens qu'il jugea nécessaires ou utiles, & obtint l'agrément du saint Siege & de la Cour de Madrid, pour l'érection d'une Université à *Quita*, Ville Capitale d'un pays fort considérable de l'Amérique.

XXVIII.
Objet du zèle du pieux Général; ce qu'il fait pour exciter celui de ses freres.

Afin d'exciter davantage le zèle de ses Religieux par le souvenir de celui de leurs peres, il fit imprimer en trois volumes *in-folio* l'Histoire de la Province du Perou (1), &

(1) Jean Melendez -- *Tesoros verdaderos de las Indias*. 3 vol. in-fol.

rendit plus commune celle de la Province de Saint Jacques de Mexique (1). C'est dans ces monumens que nous trouvons le récit simple & circonstancié des travaux de nos saints Missionnaires, & celui de leurs succès; succès d'autant moins douteux, que les preuves en sont publiques & toujours subsistantes. De grandes nations idolâtres, dans le seizième siècle, sont aujourd'hui une partie considérable de l'Eglise chrétienne. Des peuples entiers se prosternent devant la Croix & élevent des Temples au vrai Dieu, dans ces mêmes lieux où leurs ancêtres prostituoient leur encens & offroient des sacrifices impurs à leurs fausses divinités. La sainte ferveur des nouveaux Fidèles, & leur persévérance dans toutes les pratiques du Christianisme rendent un illustre témoignage au zèle des Ministres de la parole, dont il a plû à Dieu de se servir pour opérer un tel changement.

(1) Augustin Davila, *Historia de la Provincia de Sant-Jago de Mexico*. 1 vol.

XXIX.
Nommé à
l'Archevêché
de Compo-
stelle,

Le soin de cultiver & de multiplier toujours ces conversions, fut ce qui occupa plus le Pere de Montroy, pendant les huit ou neuf années qu'il gouverna tout l'Ordre de Saint Dominique. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ses autres actions, qui le firent estimer à la Cour de Rome & à celle de Madrid. Son mérite & ses talens, encore plus que sa naissance, l'ayant rendu cher au Roi Catholique Charles II, Sa Majesté le proposa au Saint Siége pour occuper celui de Compostelle : le Pape Innocent XI l'accepta avec plaisir, à condition néanmoins qu'il continueroit à gouverner l'Ordre de Saint Dominique jusqu'à l'élection de son successeur.

XXX.
Il préside à
un Chapitre
général,

Le Chapitre général où devoit se faire cette élection ayant été assemblé à Rome dans le mois de Juin 1686, notre général Archevêque y présida & ne contribua pas peu à l'élection de son Successeur, le Pere Antonin Cloche, François de nation, l'un des grands hommes de son siècle, & des plus distingués entre les Successeurs de S. Dominique.

D'abord après la tenue de ce Chapitre, notre Archevêque n'eut rien de plus pressé que de se rendre à son Eglise, passa par la France, fut reçu avec distinction à la Cour de Castille, & avec les plus grands témoignages de joie dans le Diocèse de Compostelle, qu'il conduisit en paix & avec gloire l'espace de trente années. On lui offrit depuis plusieurs autres dignités, & il les refusa constamment, pour n'être point obligé d'abandonner un troupeau qui lui étoit cher, & qui lui fut toujours sincèrement attaché (1).

Pasteur fidèle & prudent, il veilla avec soin à la garde de ses brebis,

(1) *Post annos verò regiminis octo ad Ecclesiam Compostellanam nominatus est à Rege Catholico Carolo II, & summo Pontifici Innocentio XI oblatu anno M. DC. LXXXV, cujus jussu eam insulam admisit, cum onere tamen ordinem regendi ad sequentia Comitia generalia, & alterius Magistri electionem anno M. DC. LXXXVI, die prima Junii habendam. Quod ut mox actum est, versus suam sponsam iter aggreditur, eamque quam sibi conjunxerat Deus ubi semel inivit, ab ea se ullo quocumque quaesito obtentu numquam separari permisit.*

XXXI.

Et se rend en diligence dans son Diocèse.

XXXII.

Il remplit tous les devoirs d'un bon Pasteur : effusion de charité envers les pauvres & les étrangers.

Echard. t. 2; p. 668.

rompit lui-même le pain de la parole aux Fidèles, rétablit le culte divin, trop négligé en plusieurs endroits : il fit bâtir ou réparer plusieurs Eglises, & donna à tout le Clergé de beaux exemples de piété, de frugalité, de modestie. Il s'est surtout distingué par sa charité envers les pauvres, & à l'égard de ce nombre presque infini de pèlerins, qui, de toutes les parties du monde, se rendent à Compostelle pour visiter le tombeau de l'Apôtre Saint Jacques. Après avoir pourvu, avec les attentions d'un père, aux nécessités des pauvres familles du Diocèse, le pieux Prélat ne croyoit pas pouvoir mieux employer le reste de ses grands revenus qu'au soulagement des Fidèles, qu'un motif de Religion faisoit venir de si loin, & dont la plupart auroient eu peine à subsister, sans un secours que notre Archevêque ne leur fit jamais acheter par des demandes importunes. Pendant son long Episcopat, il n'arriva point d'étranger à Compostelle qui n'eût part à ses libéralités, si nous en exceptons ceux qui n'étoient

point dans le besoin, ou qui ne le firent pas connoître.

La maniere noble & généreuse avec laquelle ce Prélat reçut les Officiers & les soldats François en 1702, après la malheureuse affaire de Vigo, ne doit pas être oubliée dans son Histoire. Les galions d'Espagne, venant du Mexique richement chargés, devoient aborder au port de Cadix, dans le tems que les armées navales d'Angleterre & de Hollande faisoient le siège de cette place. Il fallut donc chercher un autre port. Le Marquis de Châteaurenaud, Vice-Amiral François, qui, avec une escadre de vingt-trois vaisseaux de guerre ou frégates, escortoit ces galions, les auroit bientôt mis en sûreté dans quelque port de France: mais les Officiers Espagnols, par une jalousie fort déplacée, s'opposèrent toujours à ce dessein, & on prit le parti d'aller chercher le petit port de Vigo dans la Galice. Ce port étoit peu assuré, si on venoit à y être attaqué: le Vice-Amiral le sentit; mais c'étoit à lui une nécessité de prendre terre;

XXXIII.

Perte des galions d'Espagne au port de Vigo.

d'ailleurs le caprice des Espagnols ; d'un côté , & l'approche des flottes ennemies de l'autre , ne lui laissoient pas la liberté de choisir le poste. Il fit cependant dresser quelques batteries à la hâte pour défendre le port de Vigo , & on travailla ensuite avec toute l'activité possible à décharger les galions & les vaisseaux. Tout l'or & l'argent , à peu de chose près , fut d'abord transporté à plus de vingt lieues dans les terres. Malgré cette diligence , il restoit encore dans les vaisseaux une quantité considérable de marchandises , lorsque les Anglois & les Hollandois , repoussés avec perte devant Cadix , parurent avec leurs flottes combinées au port de Vigo , dont ils attaquèrent les batteries avec avantage par terre & par mer. Le Marquis de Château-Renaud , à la tête de ses braves François , fit dans cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Officier de réputation. Mais obligé enfin de céder à la supériorité des forces , il ne voulut point que les ennemis profitassent de ce qu'il ne pouvoit sauver. Ayant donc

retiré tout son monde, tant des galions que des vaisseaux, il y fit mettre le feu. Les flammes en consumèrent une partie, & les ennemis s'emparèrent de l'autre.

Cet accident ruina plusieurs Officiers, qui y perdirent leurs équipages, & réduisit à la misère une quantité de matelots & de soldats, qui se répandirent d'abord dans la Galice, les uns blessés, ou malades, les autres couverts de vieux haillons, presque tous hors d'état de se procurer le nécessaire pour vivre, dans un pays rempli de montagnes & assez mal peuplé. La Providence cependant ne les abandonna pas : ceux qui se réfugièrent à Compostelle (& ce fut le plus grand nombre) trouverent, dans la générosité naturelle de l'Archevêque, toute la consolation dont ils avoient besoin. Tous furent accueillis & traités avec bonté. On eut un soin particulier des blessés & des malades. Le Prélat distingua sur-tout les Officiers, qu'il traita avec beaucoup de politesse, & selon leur rang. Aussi, de retour en France, publierent-ils par

XXXIV.

De quelle maniere legé- néreux Prélat accueillit les Officiers & les soldats François qui seréfugierent à Compostelle.

tout ses vertus. Ce ne fut pas seulement à nos Religieux de Paris, mais aussi à la Cour de Louis XIV, qu'ils dirent plus d'une fois, que dans leur disgrâce ils avoient eu le bonheur de trouver à Compostelle un saint Pasteur & un Archevêque magnifique (1).

XXXV.
Zèle de Monroy pour les intérêts du Roi Cathol. Philippe V.

Dans des occasions plus importantes, Monroy donna d'autres preuves & de sa vertu, & de son inclination pour le sang de France. Témoin de toutes les révolutions qui agiterent la Monarchie après la mort de Charles II, & l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne,

(1) *Quæ... de singulari & eximia Archiepiscopi nostri in victu parsimoniâ, summâ verò erga exteros liberalitate leguntur, experti sunt, & comprobarunt classis Gallicæ duces, & milites omnes, in funestâ illâ ab Anglis ad portum Vigo acceptâ clade. Tum enim in Galæciam ingressi, & palantes rebus omnibus spoliati, ab eo lautè & opiparè accepti sunt, & necessariis omnibus abundè suppeditatis, omni officiorum genere devincti. Hinc in Franciam reversi magnificentiam Archiepiscopi unâ, & sanctitatem ubique, & in aula ipsa Ludovici XIV prædicaverunt; seseque verum Ecclesiæ Pastorem vidisse gloriati sunt.*

Echard. t. 2.
p. 669. col. 1.

Il demeura toujours ferme dans le parti de son légitime Souverain. Il n'avoit jamais douté du droit du petit-fils de Marie-Thérese, à une couronne qui lui appartenoit par sa naissance, & à laquelle il étoit appelé autant par les vœux de presque toute la nation, que par le testament de Charles II. Il connoissoit d'ailleurs les qualités royales de ce Prince, sa sagesse, son courage, sa fermeté, son zèle pour la Religion. C'étoient autant de liens qui attachèrent d'abord notre Prélat aux intérêts de Philippe V. Pendant la longue & cruelle guerre que le jeune Monarque eut à soutenir contre les Puissances liguées, l'Archevêque de Compostelle l'aida toujours de ses conseils, & employa avec zèle pour une cause si juste, tout ce qu'il avoit de crédit, de richesses & d'amis. Il sçut contenir ses peuples & faire entrer les Evêques, ses Suffragans, dans les mêmes sentimens, ou les y affermir.

Lorsque les alliés de l'Archi-Duc, XXXVI.
 (qui se faisoit appeller Charles III) Ses avis & sa
 enflés du succès de leur armes, por- fermeté réu-
nissent le

Clergé, la
Noblesse &
toute la na-
tion, pour la
défense com-
mune du lé-
gitime suc-
cesseur de
Charles II.

toient toujours plus loin leurs pré-
tentions, & refusoient opiniâtre-
ment d'entendre à la paix, si les Es-
pagnols ne commençoient par ren-
voyer en France le Prince qu'ils
avoient appelé, & ne le forçoient
de céder la couronne à son Compé-
titeur, les Evêques d'Espagne ne
céderent point à la Noblesse en zèle
& en fermeté pour la cause commu-
ne. Ceux qui occupoient les pre-
miers sièges parurent donner le ton
au reste du Clergé ; & leurs Dépu-
tés s'étant assemblés à Madrid, dé-
clarerent que les propositions des
alliés étoient injurieuses à la nation
& injustes, en ce qu'elles renver-
soient l'ordre de la succession, éta-
bli depuis long-tems & confirmé par
le testament de Charles II. Ils se plai-
gnirent que des étrangers voulussent,
selon leurs passions, disposer d'une
Monarchie qui ne leur appartenoit
pas. Ils ne manquèrent pas de re-
marquer que les Puissances confé-
dérées, dont quelques-unes ne s'é-
toient élevées que par des révoltes
& des usurpations, entreprenoient
visiblement sur la liberté Espagnole,

& que leur attentat n'étoit pas moins dangereux, que l'avoit été autrefois l'invasion des Maures.

Les Députés conclurent enfin qu'il étoit tems de revenir de cette espèce de létargie, qui jusqu'alors avoit prévalu sur une partie considérable de la nation, & n'avoit servi qu'à rendre ses ennemis toujours plus audacieux; qu'il s'agissoit de la défense de leur Religion, des loix & des libertés du Royaume, des biens & de la vie des peuples, & que les offres d'une paix juste & raisonnable ne pouvant remplir les desseins ambitieux des alliés, il falloit se préparer tout de nouveau à une guerre qu'on leur rendoit nécessaire; que du reste il n'étoit pas juste que la Noblesse & le Tiers-Etat en supportassent tout le poids; que tandis que l'un & l'autre sacrifioient leur sang & leurs biens pour la cause commune, c'étoit au Clergé à les seconder, non-seulement par ses prieres, mais encore par une grande contribution des revenus des bénéfices; que l'Eglise devoit donner avec gayeté quand il s'agissoit (comme

XXXVII.

On se prépare à soutenir avec une nouvelle vigueur une guerre devenue nécessaire.

dans l'occasion présente) de défendre les droits de Dieu , ceux du Roi & de tout le Royaume ; que comme dans les grands maux il falloit de prompts remèdes , c'étoit à eux à prendre incessamment une résolution qui fît connoître à toute l'Europe que la nation Espagnole n'étoit pas capable de la lâcheté ni de l'injustice dans lesquelles on vouloit la faire tomber.

XXXVIII.
Motifs de religion, de justice & d'honneur.

Après ces sages réflexions , il fut résolu unanimement que les Ecclésiastiques contribueroient selon leur pouvoir aux frais de la guerre. Plusieurs-même consentirent de ne retenir de leurs revenus que le pur nécessaire pour subsister. Notre Archevêque , qui n'avoit pas voulu limiter les pouvoirs de ses Députés , entra avec d'autant plus de plaisir dans tous ces justes engagements , qu'il craignoit pour la Religion Catholique dans les Etats de la Monarchie , si on ne s'opposoit avec vigueur aux troupes Angloises , Allemandes & Hollandoises qui infectoient ou ravageoient déjà toutes les Provinces. Il ne pouvoit ignorer ce

que ces mêmes soldats , presque tous Calvinistes ou Lutheriens , avoient commis d'excès , de sacrilèges & d'impiétés , non-seulement en Italie & en Flandres , mais dans une grande partie même de l'Espagne , depuis le commencement de la guerre. Enfin le religieux Prélat ne pouvoit penser , sans entrer dans une sainte indignation , que les ennemis de Philippe V eussent employé la trahison & la perfidie en faveur des Maures contre des Chrétiens , pour faire passer la Ville d'Oran au pouvoir des infidèles , en l'enlevant aux Espagnols qui la possédoient depuis deux siècles.

Ces motifs , fondés sur la justice & la religion , engageoient l'Archevêque de Compostelle à redoubler la ferveur de ses prieres , pour attirer les bénédictions du Ciel sur les armes du Roi Catholique , tandis que pour fournir de nouveaux secours d'hommes & d'argent , il se retranchoit à lui-même une partie du nécessaire , vivant moins en Evêque , qu'en simple Religieux. Les besoins de son troupeau furent les

XXXIX:

Justes sujets
de consolation pour
l'Archevêque
de Compostelle : son
heureux succès.

seuls qu'il n'oublia jamais, & qu'il ne pût se résoudre à sacrifier à aucune autre considération. Le Seigneur écouta ses vœux, exauça ses prieres & couronna sa charité. Il lui accorda la grace (qu'il ne cessoit de demander) de voir la piété refleurir dans son Diocèse, la paix rendue à tout le Royaume, & Philippe V, après tant & de si violentes agitations, affermi sur son trône. Une longue infirmité, qui avoit exercé la patience du Prélat, sans lui faire négliger aucun de ses devoirs, fut terminée par une mort tranquille le septieme jour de Novembre 1715.

En annonçant la mort de cet illustre Archevêque à toutes les Provinces de l'Ordre de S. Dominique, le Pere Cloche nous apprit quelques circonstances de sa vie dont nous n'avons point parlé; ce qui nous engage à donner ici la traduction de cette Lettre.

XL.

Son éloge
par le P. Ant.
Cloche, qui
lui avoit suc-
cédé dans le

» Si vous êtes sensibles, mes très-
chers Freres, aux bienfaits dont
l'illustre Archevêque de Compo-
stelle, Antoine de Monroy, n'a

» cessé de nous combler, pendant gouvernement;
 » les neuf années qu'il a été Général de tout l'Or-
 » de tout l'Ordre de Saint Domini- dre de S. Do-
 » que, vous partagerez avec nous minique.
 » la douleur que nous cause sa mort,
 » & vous ne perdrez jamais le sou-
 » venir de ses belles actions. Vous
 » n'ignorez pas quelle fut sa sagesse
 » dans les conseils, sa prudence dans
 » les affaires, sa diligence & sa fer-
 » meté dans l'exécution de ce qui
 » demandoit de l'activité; sa pré-
 » voyance à écarter tout ce qui au-
 » roit pû nuire à la Religion, & sa
 » vigilance pour le maintien de la
 » discipline régulière. Vous avez
 » connu sa rare piété, jointe à une
 » solide érudition; cette pureté de
 » mœurs; cette candeur d'ame; cet
 » éloignement du faste & de la gloi-
 » re mondaine; enfin toutes les ver-
 » tus qui rendirent son gouverne-
 » ment aussi heureux, qu'agréable à
 » tous les bons Religieux. Nous de-
 » vons ajouter qu'après son éléva-
 » tion à la dignité d'Archevêque,
 » on n'a vu aucun changement ni
 » dans sa conduite, ni dans sa per-
 » sonne, Aussi frugal, aussi pénitent,

» aussi modeste sur le Siège d'une des
 » premières Eglises d'Espagne, qu'il
 » l'avoit été dans le cloître, il joi-
 » gnit la sollicitude pastorale avec
 » les vertus chrétiennes & religieu-
 » ses, dont il avoit paru orné dès
 » ses jeunes années. On a reconnu
 » & admiré en lui toutes les qualités
 » d'un parfait Pasteur, sans aucun
 » mélange des défauts qui ne doi-
 » vent pas se trouver dans un Evê-
 » que.

« La charité, qui est la reine des
 » vertus, l'avoit comme consacré
 » tout entier à l'utilité du prochain.
 » Quelque étendu que soit le Dio-
 » cèse de Compostelle, il n'y a ce-
 » pendant ni Paroisse, ni Village,
 » qui n'ait attiré ses attentions, &
 » ressenti ses libéralités. Par la sa-
 » gesse de ses loix & la sainteté de
 » ses exemples, il a rétabli le bon
 » ordre, la discipline Ecclésiastique,
 » le culte divin; & il a corrigé ce
 » que la longueur, ou le malheur des
 » tems avoit corrompu & altéré (1).

(1) *In eo prorsus summa erant omnia ex
 quibus undique fuit perfectus, & detrahitur*

» Il a réparé ou orné les lieux saints,
 » & édifié plusieurs Eglises. Son
 » amour pour les pauvres le rendoit
 » plus sévère à lui-même : il sem-
 » bloit avoir oublié ses propres be-
 » soins, pour soulager ceux des au-
 » tres, particulièrement les néCESSI-
 » tés des familles, qui n'osoient pu-
 » blier leur pauvreté, & dans le
 » sein desquelles le prudent & cha-
 » ritable Prélat aimoit à répandre
 » (sans témoins) ses plus abondan-
 » tes aumônes. Ayant obtenu du
 » Saint Siege la permission de faire
 » un testament, il a établi en mou-
 » rant les pauvres ses seuls héritiers,
 » & n'a laissé aux autres que le sou-
 » venir de ses vertus, & le regret de
 » l'avoir perdu.

» Toujours semblable à lui-même,
 » & toujours aimé de ses Diocésains,

*quibuscumque vitiis Episcopus cumulari de-
 bet. Sed præsertim in ipso eminebat eximia ca-
 ritas . . . Ea quæ jam injuriâ temporum dela-
 psa defluxerant, æquissimis legibus vinxit,
 mores emendavit, restituit disciplinam, cultum
 Dei excitatis passim Ædibus sacris instaura-
 vit, & ad veterem sanctimoniam omnia suis
 exemplis revocavit, &c.*

Ap. Echard;
 ibid.

» pendant les trente années de son
» Episcopat, il n'a cherché qu'à se
» rendre agréable à Dieu, & à ser-
» vir tout le monde. Sa tendre affec-
» tion pour l'Ordre qu'il avoit em-
» brassé, n'a point été stérile. Il a
» fait relever à ses dépens un de nos
» Monasteres, qui par son antiquité
» tomboit en ruine. Il a encore fon-
» dé & doté un nouveau College en
» faveur de nos jeunes Etudians,
» afin qu'élevés à la piété & dans la
» saine doctrine, ils rendent de plus
» grands services à l'Eglise. Mais
» quelque respectable qu'ait été ce
» religieux Prélat pendant sa vie, il
» a paru encore plus grand à sa mort.
» La vieillesse, la maladie, la lan-
» gueur, n'avoient en rien diminué
» ni la force, ni la présence de son
» esprit. L'espace de vingt années
» entieres, il a été affligé de paraly-
» sie dans une partie de son corps,
» & on n'a jamais entendu sortir de
» sa bouche un gémissement, ou une
» parole de plainte. Jusqu'à son der-
» nier moment, ses discours ont tou-
» jours été embrasés de l'amour de
» Dieu; son visage toujours serein,

» & sa vigueur toujours la même
 » pour la défense des droits de son
 » Eglise. Comme si les années & les
 » infirmités lui avoient donné de
 » nouvelles forces, il se répandoit
 » souvent en actions de graces, de
 » ce qu'il pouvoit participer au Ca-
 » lice de Jesus-Christ, & porter une
 » partie de sa Croix. Il sentoît bien
 » que tous les jours il perdoit une
 » partie de lui-même; & il en faisoit
 » avec joie un sacrifice à la divine
 » volonté. Ainsi préparé pour l'éter-
 » nité, l'unique objet de ses pen-
 » sées & de ses desirs, le saint Arche-
 » vêque, renfermé dans une petite
 » cellule qu'il avoit choisie, & qu'il
 » aimoit, parce qu'elle le faisoit sou-
 » venir de la pauvreté religieuse,
 » muni de tous les Sacremens, il
 » s'est endormi dans le Seigneur,
 » entre les bras de ses Freres, dans
 » sa quatre - vingt - troisieme an-
 » née (1).

(1) *Deo quotquot habebat corporis partes,
 ceu totidem victimas immolabat, lætusque
 cernebat se in dies aliquâ sui parte Christo con-
 figi cruci. Demum aternitatis candidatus,*

Dans les Actes des Chapitres généraux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, qui ont été convoqués en Italie dans le dix-septieme & dix-huitieme siecle, nous trouvons quelques relations des travaux apostoliques de plusieurs saints Missionnaires, dont les sueurs ont arrosé la vigne du Seigneur dans le Mexique, où ils sont morts en odeur de sainteté, après avoir appelé bien des Idolâtres à la Foi, & fait entrer dans les sentiers de la pénitence plusieurs anciens Chrétiens, dont les mœurs & la conduite n'avoient pas toujours édifié l'Eglise.

Nous devons recueillir avec d'autant plus de soin ces précieux monumens, qu'ils nous viennent d'une main sûre. Ils avoient été dressés sur les lieux mêmes où les choses s'étoient passées; & ceux qui étoient

Ap. Echard.
ibid.

Cœlo jam maturus, & in suâ quam religiosæ paupertatis amans elegerat abjectissimâ cellâ, solis cœlestibus bonis inhians, mortem serenâ fronte aspexit, quam omnibus Ecclesiæ sacramentis munitus, tranquillè inter manus fratrum suorum oppetiit, incunte anno ætatis suæ 83, die 7 Novembris anni æræ Christianæ 1715.

chargés

chargés de les remettre aux Chapitres généraux, où ils assistoient en qualité de Députés de leurs Provinces, pouvoient en attester la vérité & l'exactitude, puisqu'ils avoient connu & fréquenté ces saints Ministres de la Parole : témoins de leurs belles actions & du succès de leur ministere, ils l'avoient encore été de leur mort précieuse, ainsi que des regrets des peuples & des premiers Pasteurs, qui célébroient leurs louanges, imploroient leur intercession auprès de Dieu, & les propoisoient à l'imitation de ceux qui leur succédoient dans la même carrière.

Dans les Actes du Chapitre général, tenu à Rome au mois de Juin 1650, sous le Pere *Jean-Baptiste de Marinis*, nous avons le Sommaire de la vie & des travaux du Pere *Lupus de Cuellar*; du Pere *François de Sarabia*; du Pere *Martin d'Aliende*; de *Joseph Calderon*; de *Melchior de Saint-Raymond*; & de *Jean Tineo*; la plûpart Indiens de naissance, & tous de la même Province d'*Oxaca*, appelée de *Saint Hypolite, Martyr*.

Act. cap. pp.
130. 131. 132

» Perfanctè obiit Fr. Lupus
 » de Cuellar filius Conventus
 » S. Dominici de Oaxaca, vir
 » mirè à Deo exercitus in scho-
 » la patientiæ, qui ut erat lin-
 » guæ Indorum Callentissimus,
 » demum ex immensis labori-
 » bus quos in illis Provinciis
 » vineæ Domini Sabaoth fervi-
 » diffimus cultor per annos 22
 » exantlavit, omni postea mem-
 » brorum usu destitutus longa
 » infirmitate dislabuit per plu-
 » rimos annos alterius oculi or-
 » batus lumine, tandem omni-
 » no cæcus & surdus admiran-
 » da serenæ tranquillitatis ac
 » tolerantia specimina dedit, ci-
 » licio insuper usque ad extre-
 » mum affligens corpus : cla-

Lupus de Cuellar, Mexicain, issu de parens Chrétiens, qui, autant par leurs exemples, que par leurs sages instructions, lui firent sucer la piété presque avec le lait, chercha dès ses tendres années un asyle à son innocence, en se consacrant à Dieu dans le Couvent de Saint Dominique à Guaxaca, Ville Capitale de la Province de ce nom, dans la Nouvelle Espagne.

Toujours fidèle à sa vocation, le nouveau soldat de Jesus - Christ ne négligea aucun des moyens qui pouvoient le mettre en état d'en remplir tous les devoirs. La retraite, la priere, l'étude, la mortification des sens & des passions, la méditation assidue des divines Ecritures, le saint usage qu'il fut faire de tous ses momens, & sa facilité à parler les différens idiomes des Indiens : tout cela favorisa le zèle très-ardent dont il étoit embrasé pour le salut des ames. Ses travaux continuels l'espace de vingt-deux années, ses courses évangéliques, jointes à ses rigoureuses penitences, épuisèrent enfin ses forces, sans jamais abattre son coura-

» ruit miraculis & spiritu pro-
 » phetiæ, cujus vitam & mo-
 » res post obitum Illustrissimus
 » ejus civitatis Episcopus palam
 » commendavit, populus verò
 » sanctum acclamavit, ac ve-
 » stium sibi particulas certatim
 » in funere præscidit.

» Venerabilis senex Pater Fr.
 » Franciscus Sarabia, vir planè
 » Apostolici spiritus in Ministe-
 » rio prædicationis idiomate In-

ge. Il perdit la vue & l'ouïe, chaque membre de son corps avoit sa douleur particuliere, & il continuoit encore à affliger sa chair par le cilice, comme s'il ne trouvoit quelque repos que sur la Croix. Une patience si héroïque au milieu de tant de maux, étoit pour les Fidèles & pour les Infidèles, une sorte de prédication non moins éloquente que le don de prophétie & celui des miracles, dont il plut au Seigneur de l'honorer pendant sa vie & après son heureux décès. L'Evêque de Guaxaca, qui avoit été témoin de ses travaux, & admirateur de ses vertus, ne se contenta pas d'honorer les obsèques du Serviteur de Dieu, de sa présence, il fit son Oraison Funébre devant un grand peuple, pendant que les Fidèles mettoient ses pauvres habits en lambeaux, chacun s'efforçant d'en retenir quelque piece, pour la conserver comme une relique †.

François Sarabia, que les mêmes Actes appellent un homme vraiment apostolique, avoit rempli tous les devoirs de sa vocation, avec autant de

» dorum , animi demissione &
 » paupertatis studio admirabi-
 » lis , itinera pedester conficie-
 » bat , demum præhabita à Deo
 » suæ prædestinationis revela-
 » tione , nonagenarius , ac die-
 » rum meritorumque plenus ju-
 » cundè obdormivit in Do-
 » mino.

P. 131.

Ibid.

» In eadem Provincia felici-
 » ter ad Dominum migravit in
 » flore juventutis Pater Fr. Mar-
 » tinus de Aliende , rigidus sui
 » corporis domitor , quod variis
 » iisque asperrimis pœnitentiis
 » spiritui fervire cogebat , con-
 » templationi mirè addictus ejus-

succès, que de zèle & de persévérance. Non moins précieux à ses Indiens, par la charité qui le faisoit tout à tous, qu'admirable par ses autres vertus, particulièrement par sa profonde humilité, & par la pratique de la pauvreté la plus rigide; après une longue suite de travaux dans le ministère, soutenus sans interruption pendant plus de soixante années, on le voyoit courir encore après la brebis égarée, allant toujours à pied, dans l'âge même décrépit, & sans rien diminuer de ses austérités ordinaires. Déjà nonagenaire, & autant plein de mérites que de jours, il s'endormit du sommeil des Justes, dans la douce espérance de posséder & d'aimer éternellement l'unique objet de ses desirs †.

Le Pere *Martin d'Aliende*, Religieux de la même Province de Saint-Hyppolite, termina sa carrière presque en la commençant; & il n'avoit pas laissé de faire beaucoup de fruit, en répandant la bonne odeur de Jesus-Christ dans l'Eglise de l'Amérique, moins par le ministère de la parole, que par l'éclat de ses vertus,

» dem maximè gustabat dulce-
 » dinem, maximè dum sacra My-
 » steria peragebat, humilitate
 » & cordis munditie adeo ni-
 » tuit, ut de ipso dici meritò po-
 » tuerit, ecce verè Israëlita in
 » quo dolus non est.

Ibid.

» In Conventu de Oguaxa-

par l'innocence de sa vie, & la rigueur de ses pénitences. Ses exemples, ses actions, son silence même, tout prêchoit en lui; parce que toujours en Dieu, la beauté & la pureté de son ame reluisoient sur son visage, particulièrement dans la célébration des divins Mystères. Il s'endormit dans le Seigneur, à la fleur de son âge; & on n'a pas craint de dire de lui, ce qui avoit été dit de Nathanael: *Voilà un vrai Israélite, sans déguisement & sans artifice* †.

Joseph Calderon, originaire d'Espagne, & Américain de naissance, s'étoit consacré dès sa jeunesse au service de l'Eglise. Son mérite, ses talens, peut-être aussi la faveur de ses Patrons, firent qu'il se vit bientôt en possession de plusieurs revenus ecclésiastiques fort considérables. Quoiqu'il ne rendît aucun service réel à la Religion, il jouit pendant plusieurs années de ses grands revenus, non-seulement sans scrupule, mais avec la réputation d'honnête homme selon le monde, parce que ses mœurs étoient d'ailleurs ré-

» ca mortem lætus aspexit ve-
» nerabilis Pater Mag. Fr. Jo-
» seph Calderon qui amplissi-
» mis redditibus Ecclesiasticis
» quos in sæculo possidebat ,
» relictis , pauper Christum
» pauperem sequi maluit , in
» Ordine se totum spirituali Mi-
» nisterio Indorum , & prædi-
» cationi impendit , orationi &
» contemplationi incessanter de-
» ditus summa devotione erga
» SS. Eucharistiæ Sacramentum
» ferebatur ; tantus erat pau-
» perum amator , ut moriens
» vestimenta sua distribui petie-
» rit in egenos.

gulieres. Mais de nouvelles lumieres, & de plus sérieuses réflexions, tant sur les règles de l'Eglise, que sur les maximes de l'Evangile, lui firent craindre dans la suite le sort des mauvais Riches, & celui du Serviteur inutile qui enfouit le talent.

La grace parlant à son cœur, Joseph Calderon résolut de faire à Dieu le sacrifice de sa propre volonté, sous les loix de l'obéissance; d'imiter la pauvreté de Jesus-Christ par la profession religieuse, & de se dévouer tout entier au saint ministère de la parole pour le salut des ames. Ferme désormais dans ces louables dispositions, il se démit de ses Bénéfices; vendit tous ses biens; en distribua le prix aux pauvres; & ayant embrassé l'Institut de Saint Dominique dans la Ville de Guaxaca, il coula le reste de ses années dans la priere, dans la pénitence & dans l'instruction des Indiens, d'autant plus occupé de leurs intérêts spirituels & temporels, qu'il les aimoit tous aussi tendrement qu'il en étoit chéri & respecté. L'amour & la confiance étoient réciproques entre ce

» In eodem Conventu diem
» suum obiit Pater Fr. Melchior
» de Sancto Raymundo, qui
» ministerium Apostolicum in-
» ter Indos pluribus annis raro
» virtutum exemplo obivit, ri-
» gidus sacrarum Constitutio-
» num observator ac zelotes,
» in novitiorum educatione dex-

bon peuple & le Ministre de Jesus-Christ, qu'ils appelloient leur Pere & leur fidele Protecteur. Aussi employoit-il toutes les heures du jour à les former à la vie véritablement chrétienne, & passoit une bonne partie de la nuit à prier pour eux devant l'auguste Sacrement de nos Autels, le grand objet de sa dévotion. Sa mort, dans une heureuse vieillesse, ne fut pas moins édifiante que l'avoient été les dernières années de sa vie; & en mourant il demanda comme une grace au Supérieur, de vouloir bien donner ses habits aux pauvres †.

La mort du P. *Melchior de Saint-Raymond*, qui suivit de près celle de Joseph Calderon, dans la même profession & dans la même maison de Guaxaca, fut une nouvelle perte pour les Indiens, qui le considéroient comme leur Apôtre & leur Protecteur. Tant que les forces du corps purent répondre à l'ardeur de son zèle, Melchior avoit fait servir ses sueurs & ses travaux à l'instruction, à la consolation, & à la défense des Indiens opprimés ou per-

» terrimus , humilis , sui que
 » corporis acerrimus castiga-
 » tor.

» Venerabilis senex P. Fr.
 » Joannes Tineo , verè dilec-
 » tus Deo & hominibus , at-
 » que apud omnes in magna
 » semper habitus veneratione ,
 » qui apud Indos Evangelicæ
 » prædicationi plusquàm 30
 » annis impigrè insistens , dono
 » Prophetiæ claruit , & à Chri-
 » sto cruxifixo (velut altera Ma-

fécutés : lorsque la vieillesse & les infirmités le forcerent de prendre le parti de la retraite, la charité lui apprit à rendre encore ce loisir utile à ses compatriotes & à son Ordre. Homme non moins intérieur qu'apostolique, rigide observateur de ses loix, toujours humble & pénitent, il ne refusa point la charge de Maître des Novices; & par ses beaux exemples, autant que par ses instructions, il forma plusieurs excellens sujets, qui travaillèrent après lui dans la vigne du Seigneur †.

Les mêmes Actes ne parlent pas moins avantageusement du P. *Jean de Tineo*, toujours chéri, & en vénération à ses Indiens, autant par les douceurs d'une charité prévenante, & l'activité de son zèle, qui lui fit porter constamment toutes les fatigues de l'Apostolat, l'espace de plus de trente années consécutives, que par le don de prophétie, qui donnoit un nouveau poids à ses prédications. Sans entrer dans aucun autre détail de ses actions, ni du succès de ses travaux, on nous apprend que le Serviteur de Dieu, déjà âgé

» ria Magdalena) audire me-
» ruit : remittuntur tibi peccata
» tua. Demum septuagenarius
» suaviter in pace quievit.

de soixante-dix ans, s'endormit dans le baiser du Seigneur, après avoir entendu de la bouche du Crucifix ces consolantes paroles : *Vos péchés vous sont remis* †.

Tous ces zélés Ministres de la Parole, qui avoient répandu la bonne odeur de Jesus - Christ, & la lumière de son Evangile dans le Royaume du Mexique, ont terminé leur glorieuse carrière avant le milieu du dernier siècle ; puisque les Actes qui parlent de la sainteté de leur vie & de leur mort, sont de 1650.

Cependant le Maître de la moisson, qui envoie toujours de nouveaux ouvriers à la vigne, semble arrêter ses favorables regards sur celle de l'Amérique. Les ouvriers Evangéliques, en se succédant, suivent toujours le même plan, parce qu'ils sont conduits par le même Esprit. Les premiers qui parurent dans les Indes Occidentales, au commencement du seizième siècle, eurent d'abord à dissiper les ténèbres de la plus profonde ignorance, & à combattre les horreurs du plus grossier

paganisme , pour donner ensuite une première connoissance du vrai Dieu, seul digne d'être adoré , & le seul que les Indiens n'adoroient pas. Nous avons vû avec quel succès les Prédicateurs de l'Évangile firent arborer la Croix de Jésus-Christ sur les débris de l'idolâtrie ; & quel fut le progrès de la Foi , dans différentes contrées d'une vaste Monarchie. Ce que les premiers Missionnaires avoient planté , leurs successeurs l'ont arrosé de génération en génération ; & il a plu à Dieu de donner l'accroissement à une chrétienté, qui a déjà porté tant de fruits d'honneur & de sainteté.

» In Conventu de Guathe-
 » mala singulari opinione vir-
 » tutum decessit P. Fr. Domini-
 » cus Glaguno , qui in ipso vi-
 » tæ religiosæ tyrocinio maturæ
 » exhibuit argumenta perfectio-
 » nis. Solitudinis & silentii stu-
 » diosissimus , uni sibi & Deo

Le Pere *Dominique Glaguno*, Profès de la Province de Saint-Vincent dans le Mexique, tient un rang fort distingué entre les saints personnages, qui, par le ministere de la parole, & par la force non moins efficace de l'exemple, ont renouvelé presque de nos jours la ferveur de la piété parmi les nouveaux Chrétiens des Indes, & fait entrer une multitude de pécheurs dans les voies du salut par la pénitence, tant dans le Diocèse de Chiapa, que dans celui de Guatimala.

Appelé lui-même, presque dès son enfance, à la suite de Jesus-

» vacabat. Arctissimam coluit
» paupertatem, corpus durissi-
» mè exercuit, multavitque
» jejuniis, vigiliis, maceratio-
» nibus, ac perenni carnum
» abstinentiâ. Ab oratione di-
» velli vix poterat. In proxi-
» morum tamen salute procu-
» randa totus erat, plurimis ar-
» dentissimo zelo atque inno-
» centissimæ vitæ exemplis in
» salutis viam revocatis. Gra-
» vissimis, in suprema ægritudi-
» ne, incredibili alacritate to-
» leratis doloribus, ad labo-
» rum præmia evocatus reli-
» quit eximiæ sanctitatis famam,
» quâ ingens ad ejus funus fuit
» hominum studium, manus pe-
» desque exosculantium, Ro-

Christ par la pratique des conseils évangéliques, & toujours fidèle à sa vocation, on le vit commencer sa carrière comme les plus avancés voudroient finir la leur. Ami de la solitude, du silence, du plus profond recueillement, il ne parut d'abord occupé que de la présence de Dieu, de l'affaire du salut, de sa propre perfection. L'amour de la pauvreté, & les pratiques de la pénitence la plus rigoureuse, les jeûnes, les veilles, une abstinence continuelle, furent les moyens dont il se servit pour soumettre la chair à l'esprit, & l'esprit à Dieu. Son attrait pour l'oraison étoit tel, qu'il en faisoit ses plus chastes délices; sans que cette occupation toute intérieure fût quelque diversion dans les exercices ordinaires d'un Missionnaire embrasé de zèle pour le salut des ames.

S'il plut à la divine Bonté de purifier encore son Serviteur par une dernière maladie fort longue, & très-douloureuse, la grace le mit au-dessus de ces douleurs: il les soutint jusqu'à la fin, non-seulement avec une patience édifiante, mais aussi

A& cap. Bo- » fario admoventium ac Reli-
 moni. p. 117. » quias carpentium.

avec une joie incroyable. Tandis que les Indiens faisoient des vœux pour la santé d'un Pere qui les avoit régénérés en Jesus - Christ, le saint malade louoit & remercioit Dieu, de ce qu'il vouloit bien lui faire part de la Croix de son Fils. Tels furent les derniers exemples de Religion, que le Pere Dominique Glaguno donna à l'Amérique chrétienne, l'an 1744. La haute réputation de cet ami de Dieu fit courir une foule de peuples à ses obsèques, chacun s'empresant de contenter sa dévotion, & d'en donner des marques publiques †.

Les mêmes secours spirituels & temporels, que Dominique Glaguno procuroit tous les jours à la Province de Saint-Vincent dans le Mexique, celle de Saint - Jacques dans le même Royaume les recevoit en même-temps, & continua de les recevoir encore pendant quelques années, par les bons offices de deux autres excellens Religieux, nommés *François Romus* & *Ildephonse Cabrera*. La nature & la grace avoient

uni si intimement ces deux amis de Dieu, qu'ils paroissent n'avoir qu'une même ame, un même esprit, un même cœur; le même zèle pour le service de Dieu, & celui du prochain. Voici ce que nous lisons dans les Actes du Chapitre général des Freres Prêcheurs, assemblé à Rome dans le mois de Juin 1756, pour l'élection du Révérend Pere Jean-Thomas de Boxadors :

PP. 147. 148.

» I. Pater M. F. Franciscus
 » Romus virtute excellit sin-
 » gulari. Nam dicto præsidibus
 » Provinciæ, Cœnobiorum-
 » que, in quibus vivebat, au-
 » diens, caritate in Deum at-
 » que in homines flagrans, se-
 » que ipsum despiciens, tantam
 » sibi in Provincia laudem, e-
 » xistimationemque compara-
 » vit, ut Ildefonso Cabreræ
 » par, nulli inferior haberetur.

L'assemblée

L'assemblée des vertus chrétiennes & religieuses du Pere François Romus ; sa prompte obéissance à tous les ordres des Supérieurs ; sa profonde humilité ; un zèle très-ardent pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames , lui acquirent d'abord une si haute réputation dans toute la Province , qu'on le faisoit aller de pair avec Ildephonse Cabrera , sans lui préférer le mérite d'aucun autre. Le fléau d'une cruelle peste , dont les Mexicains étoient alors attaqués , fut pour lui une nouvelle occasion d'exercer toutes ses vertus , en s'abandonnant à toute la

» Cum magna in Mexicanum,
» eaque pestilens ingruisset lues,
» Romus morbo correptis ad-
» fuit, subsidia paravit, opem
» atque auxilium præfens tulit,
» mortuorumque corpora suis
» humeris imponens, in tem-
» plum intulit, ac per se ipse
» sepulchro condidit. Summo
» Provincialium mœrore deces-
» sit anno M. DCC. L.

» II. P. præsentatus F. Ilde-
» fonfus Cabrera cum sociis la-
» borum Romi, atque imitator
» virtutis effecit, non modo ca-
» ritatis, obedientiæ, patien-
» tiæ, observationis Domini-
» carum legum, in pauperes

vivacité de son zèle, sans que ni la crainte d'une contagion si dangereuse, ni les horreurs de la mort toujours présente, fussent capables d'abattre son courage, ou de le ralentir. On le voyoit à toutes les heures du jour courir au secours des pestiférés, donnant des remèdes aux uns, administrant les Sacremens aux autres, & les consolant tous par ses tendres exhortations, portant sur ses épaules les corps morts, & leur donnant de ses propres mains la sépulture Ecclésiastique. Ce fut dans ces saintes fonctions qu'il finit lui-même la vie, l'an 1750, emportant avec soi le fruit de toutes sortes de bonnes œuvres, & les regrets sinceres de toute la Province.

P. 147

Comme le Pere Ildephonse Cabrera avoit toujours été le fidèle compagnon des travaux de Romus, il fut de même l'imitateur de ses vertus, de sa douceur, de sa patience, de sa régularité, de sa compassion pour les pauvres & pour les affligés, il rendit persévéramment les mêmes services de charité aux pestiférés, avant & après leur mort. Quelque

» misericordiæ, inque mortuos
 » (quorum corpora humeris im-
 » posita, atque in templum illa-
 » ta sepeliebat) pietatis laude
 » excellens fuit ; sed etiam hu-
 » milis, abjectusque (ut Romus)
 » vivere maluit, quam dignita-
 » tibus, honoribusque sibi obla-
 » tis ornatus aliqua apud homi-
 » nes in celebritate versari. Pro-
 » Rectoris in Collegio de Porta
 » Cœli munus obiisset nunquam,
 » nisi coactus præsidis provinciæ
 » jussu fuisset. Id enim à Romo
 » didicerat. Anno eodem, quo
 » Romus, diem obiit supremum,
 » ut qui morum laborumque
 » similitudine conjuncti fuerant,
 » unâ præmium in Cœlo conse-
 » querentur.

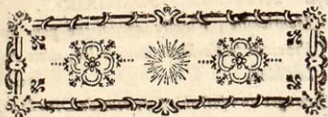
éclatant que fut le mérite de Cabrera, il ne chercha jamais que la dernière place dans la maison du Seigneur. A l'exemple de Romus, il refusa constamment tous les titres d'honneur, tout ce qui peut flatter l'orgueil ou l'ambition des hommes. Il ne fallut pas moins que le commandement exprès de son Provincial, pour lui faire accepter la charge de Vice-Recteur du College de *Porta Cœli*. Le Seigneur l'appella à lui, la même année de la mort de Romus, sans doute afin que ceux qui avoient été si étroitement unis par la ressemblance des mœurs & de leurs travaux, le fussent aussi dans la récompense céleste.

Fin de la dernière Partie

DE L'AMÉRIQUE

établiant que sur la terre de Capric.
tous ne croient pas que la terre
n'est pas dans la maison du Sei-
gneur. A l'exemple de Romulus, il
est dit, certainement tous les titres
l'honneur, tout ce qui est à faire
l'ouvrage ou l'ambition des hommes.
Il ne faut pas moins que le cor-
mandement après de son Père
est, pour lui les accepter la charge
de Vice-Roi du Collège de Paris, la
dixième Seigneurie l'appelle à lui, la
même année de la mort de Romulus,
les quatre ans que ceux qui avoient
été établis ont mis par la terre
place des rochers de leur in-
térêt, le fruit aussi dans la récom-
pense c'est.

Fin de la dernière Partie
L'ouvrage de l'auteur est fini
L'ouvrage de l'auteur est fini
L'ouvrage de l'auteur est fini
L'ouvrage de l'auteur est fini



T A B L E

DES SOMMAIRES

Contenus dans le huitième Volume.

LIVRE TROISIÈME.

LETTRE de l'Illustrissime Don Jean de Palafox, Evêque d'Angelopolis, au Pere André de Rada, Provincial des Jésuites. Page 1

Seconde Lettre de Don Jean de Palafox, Evêque d'Angelopolis, au Pape Innocent X. 23

Discours du Très-Saint Pere le Pape Benoît XIV, prononcé dans le Consistoire secret du 16 Septembre 1748, sur la mort précieuse de Pierre-Martyr, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de

272 TABLE DES SOMMAIRES.

*Mauricastre, Vicaire apostolique pour la
Province de Fo-kien, dans le Royaume de
la Chine.* 101

*Ouvrages du vénérable Serviteur de Dieu Don
Jean de Palafox.* 189



LIVRE QUATRIEME.

- I. **D**ON Antoine de Monroy : Sa naissance. 199
- II. Ses ancêtres , conquérans du Mexique. Ibid.
- III. Zèle de la Religion. 200
- IV. Etat de la Province de Veragua sous le gouvernement 201
- V. De Don Laurent de Salto. Ibid.
- VI. Travaux d'un saint Missionnaire , également utiles à un peuple sauvage & à la Province de Veragua. 202
- VII. Caprice du Gouverneur , qui détruit ce qu'il devoit favoriser. 203
- VIII. Sagesse & fermeté du Missionnaire. 204
- IX. Ce Gouverneur est rappelé , & D. Jean Cortez de Monroy est mis à sa place. Ibid.
- X. Ce qu'il fait pour la propagation de la Foi & la tranquillité de la Province. 205
- XI. Nouvelle Colonie dont le Missionnaire enrichit cette Province. 206
- XII. Attentions du zélé Gouverneur. 207

- XIII. *En faveur des nouveaux Colons.* 203
- XIV. *Leur piété édifiante,* 209
- XV. *Bientôt après troublée de nouveau par le Successeur de Cortez.* Ibid.
- XVI. *Don Antoine de Monroy marche sur les traces de ses ancêtres.* 210
- XVII. *Ses qualités d'esprit & de cœur ; son éducation ; sa vocation à l'Etat Religieux.* Ibid.
- XVIII. *Ses progrès dans la vertu : ses talens utiles aux deux nations.* 211
- XIX. *Fruit de ses prédications* 212
- XX. *Et de ses leçons dans l'Université de Mexico.* 213
- XXI. *Suite de ses différens emplois.* Ibid.
- XXII. *Il est élu Supérieur général de tout l'Ordre de S. Dominique.* 214
- XXIII. *Sagesse & douceur de son gouvernement.* 216
- XXIV. *Ardeur de son zèle pour la conversion des Indiens.* Ibid.
- XXV. *Ce qui étoit déjà fait, & ce qui restoit à faire dans les vastes contrées de l'une & de l'autre Amérique.* 217
- XXVI. *Aveuglement de divers peuples encore idolâtres,* 218
- XXVII. *Donc la férocité faisoit le dernier*

DÉS SOMMAIRES. 275

- retranchement & l'idolâtrie.* 220
- XXVIII. *Objet du zèle du pieux Général ; ce qu'il fait pour exciter celui de ses freres,*
Ibid.
- XXIX. *Nommé à l'Archevêché de Compostelle.* 222
- XXX. *Il préside à un Chapitre général.* Ibid.
- XXXI. *Et se rend en diligence dans son Diocèse.* 223
- XXXII. *Il remplit tous les devoirs d'un bon Pasteur : effusion de charité envers les pauvres & les étrangers* Ibid.
- XXXIII. *Perte des galions d'Espagne au Port de Vigo.* 224
- XXXIV. *De quelle maniere le généreux Prélat accueillit les Officiers & les soldats François qui se réfugierent à Compostelle.*
227
- XXXV. *Zèle de Monroy pour les intérêts du Roi Catholique Philippe V.* 228
- XXXVI. *Ses avis & sa fermeté réunissent le Clergé, la Noblesse & toute la nation, pour la défense commune du légitime Successeur de Charles II.* 229
- XXXVII. *On se prépare à soutenir avec une nouvelle vigueur une guerre devenue nécessaire.* 230

276 TABLE DES SOMMAIRES.

XXXVIII. *Motifs de Religion , de justice & d'honneur.* 232

XXXIX. *Justes sujets de consolation pour l'Archevêque de Compostelle : son heureux décès.* 233

XL. *Son éloge par le Pere Antoine Cloche , qui lui avoit succédé dans le gouvernement de tout l'Ordre de S. Dominique.* 234

Fin de la Table du Tome huitieme.



*PERMISSION du Révérendissime
Pere Général.*

NOS FR. JOANNES-THOMAS DE BOXADORS, Sacræ Theologiæ Professor, necnon totius Ordinis Fratrum Prædicatorum humilis Magister Generalis & Servus.

Auctoritate Officii nostri & præsentium tenore, tibi, R. P. F. Antonio Touron, Sacræ Theologiæ Professore, licentiam concedimus typis mandandi Opus à te compositum, cui titulus, *Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte*, &c. modò prius illud à R. P. Fr. M. Josepho Hubac, Sacræ Theologiæ in Facultate Parisiensi Doctore, & à R. P. Fr. Francisco Durand, Sacræ Theologiæ Professore, fuerit examinatum & approbatum, aliaque ferventur de jure servanda. In quorum fidem his sigillo nostro munitis manu propria subscripsimus. Romæ in Conventu nostro Sanctæ Mariæ super Minervam, die 24 Septembris 1766.

FR^o JOANNES-THOMAS DE BOXADORS,
Magister Ordinis.

*Registrata pag. 53. Fr. J. J. Theas Sacræ
Theologiæ Doctor, & Socius.*

*APPROBATION des Théologiens
de l'Ordre.*

Nous soussignés Religieux Domini-
cains, certifions qu'après avoir lu &
examiné par ordre du Révérendissime Pere
Jean-Thomas de Boxadors, M^e Général
de tout l'Ordre des FF. Prêcheurs, un Ma-
nuscrit intitulé, *Histoire générale de l'Amé-
rique depuis sa découverte, &c.*; tout nous
y a paru non-seulement conforme aux ré-
gles de la Foi & des bonnes mœurs, mais
aussi très-propre à enrichir l'Histoire Ecclé-
siastique, par la connoissance exacte qu'il
donne de l'établissement & des progrès de
la Religion dans l'Amérique, dont nul Au-
teur François n'avoit parlé jusqu'ici avec la
même étendue. Cet Ouvrage soutiendra
parfaitement les titres honorables d'Écri-
vain sçavant, poli & judicieux qui ont déjà
été donnés à l'Auteur. Nous lui donnons
d'autant plus volontiers notre approbation,
que nous ne doutons pas qu'il n'ait celle du
Public, dont l'Auteur a mérité l'estime, à
tant de titres, & que ce dernier Ouvrage
soutiendra parfaitement. Fait à Paris le 6
Décembre 1766.

FR. JOSEPH HUBAC, Docteur de la Fa-
culté de Théologie de Paris.

FR. FRANÇOIS DURAND, Professeur en
Théologie, de l'Ordre des FF. PP.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier un Manuscrit intitulé, *L'Amérique Chrétienne, &c.*; cet Ouvrage intéressant pour l'Eglise Universelle, instructif & édifiant pour les Fidèles, répond à l'importance du sujet & aux talens supérieurs de l'Auteur, qui a déjà enrichi l'Eglise de plusieurs autres productions excellentes, remarquables, sur-tout, par la justesse de la critique & par la noblesse du stile. A Paris ce 5 Décembre 1766.
GENET, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

P R I V I L È G E D U R O I.

L O U I S, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos Amés & Féaux Conseillers les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra,
SALUT. Notre Amé le Pere TOURON, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé: *L'Amérique Chrétienne, ou Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte,*

qui comprend la naissance & les progrès du Christianisme dans les Indes orientales, s'il Nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, de le vendre, faire vendre & débiter partout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles que l'impression dudit Ouvrage se,

ra faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caractères , conformément aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq , à peine de déchéance du présent Privilége ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France , le Sieur DE LAMOIGNON , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notredit Sieur DE LAMOIGNON , & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France , le Sieur de MEAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes ; DU CONTENU desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposéant & ses Ayans cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long , au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , soit tenue pour dûement signifiée , & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires , soit ajoutée comme à l'original. COM-MANDONS au premier notre Huissier , ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & né-

cessaires, sans demander autre permission,
& nonobstant clameur de Haro, Charté
Normande & Lettres à ce contraires: CAR
tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le
vingtième jour du mois d'Avril, l'an de
grace mil sept cent soixante-huit, & de
notre Règne, le cinquante-troisième.

Par le Roi en son Conseil.

Signé, LEBEGUE.

*Registré sur le Registre XVII de la Cham-
bre Royale & Syndicale des Libraires & Im-
primeurs de Paris, N°. 1221, fol. 4691
conformément au Règlement de 1723, qui
fait défenses, Art. XLI, à toutes personnes
de quelque qualité & condition qu'elles soient,
autres que les Libraires & Imprimeurs, de
vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres
pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en
disent les Auteurs, ou autrement, & à su-
charge de fournir à la susdite Chambre neuf
Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII du
même Règlement. A Paris ce 8 Juillet 1768.*

Signé, BRIASSON, Syndic.

et d'après les principes de la morale
la justice est la base de tout
gouvernement. Les lois sont
faites pour le bien de tous.
Il faut donc que les lois soient
justes et équitables.
C'est le but de tout législateur.

LE ROI, LE ROI

Le Roi a l'honneur de vous adresser
les félicitations de sa personne
à l'occasion de votre mariage.
Il vous prie de lui en faire part
par le canal de son ministre.
Il vous prie de lui adresser
vos remerciements.
Il vous prie de lui adresser
vos vœux pour le bien de son
royaume.
Il vous prie de lui adresser
vos vœux pour le bien de son
peuple.
Il vous prie de lui adresser
vos vœux pour le bien de son
monde.

LE ROI, LE ROI

Le Roi a l'honneur de vous adresser
les félicitations de sa personne
à l'occasion de votre mariage.
Il vous prie de lui en faire part
par le canal de son ministre.
Il vous prie de lui adresser
vos remerciements.
Il vous prie de lui adresser
vos vœux pour le bien de son
royaume.
Il vous prie de lui adresser
vos vœux pour le bien de son
peuple.
Il vous prie de lui adresser
vos vœux pour le bien de son
monde.







